



PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT AU COURS DE LA PERIODE DE JUIN 2020 A AOÛT 2024

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 3 juillet 2020, à la 13^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Théodore Vyukusenge, membre du parti CNL, résidant sur cette colline, originaire de la colline Musugi, commune Kanyosha, de la même province, a été arrêté par Samson Nguvu, Imbonerakure et responsable du parti CNDD-FDD sur cette colline. Selon des sources sur place, Théodore a été accusé de n'avoir pas voté pour le parti CNDD-FDD aux élections du 20 mai 2020. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au cachot du poste de police de la zone Maramvya mais un OPJ qui était sur les lieux a refusé de le mettre au cachot. Il a été alors conduit au cachot du poste de police de la zone Rukaramu sur l'ordre de Gaston Singora, chef de zone Maramvya. En date du 4 juillet 2020, Théodore a été transféré au cachot du parquet de la province Bujumbura rural à Kabezi.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 9 juillet 2020, au bureau de la commune Mugina, province Cibitoke, Marie Nzinahora, membre du parti CNL, résidant sur la colline et zone Ruziba, commune Mugina, province Cibitoke a été arrêtée par des policiers du poste de police de Mugina et détenue au cachot de la même commune. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de donner des informations à la RPA. Selon les mêmes sources, Marie s'était rendue au bureau communal pour porter plainte chez l'OPJ de Mugina contre Juvénal Mbanzendoro, responsable des Imbonerakure de la zone Ruziba, qui l'avait menacée de la tuer. Juvénal a signalé aux policiers la présence de Marie et ils l'ont arrêtée. En date du 10 juillet 2020, Jovith Bayavuge, administrateur communal de Mugina a interrogé Marie en lui intimant l'ordre de citer les autres membres de son parti qui donnent des informations à la RPA. Après l'interrogatoire, il l'a fait retourner au cachot.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 10 juillet 2020, sur la 12^{ème} transversale Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Simon Nkengurutse, membre du parti CNL et candidat aux élections collinaires, a été arrêté par le prénommé Richard, chef de cette colline et membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Simon a été conduit au cachot du parquet de la commune Kabezi. Selon les

mêmes sources, son appartenance politique est à l'origine de cette arrestation.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 6 juillet 2020, sur la colline Cashi, commune Bugarama, province Rumonge, Janvier Nibitanga alias Mayebo, membre du parti CNL, a été arrêté par le prénommé Michel, responsable provincial du SNR à Rumonge. Selon des sources sur place, ce membre du parti CNL a été accusé de participation aux bandes armées. Il a passé la nuit du 6 juillet 2020 au cachot du SNR situé au domicile de ce responsable avant d'être transféré au cachot de la police à Rumonge en date du 7 juillet 2020

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 juillet 2020 indique qu'en date du 24 juin 2020, sur la colline Muvumu, zone Kabuye, commune et province Kayanza, Roger Habimana, originaire de la colline Ntarambo de la commune Kayanza, membre du parti CNL et élu au conseil communal a été arrêté et détenu au cachot du SNR puis conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza.

En date du 14 juillet 2020, sur la colline Kibingo, commune et province Kayanza, Albert Sinzumunsi, maçon et originaire de cette colline, membre du parti CNL et élu au conseil communal lors des élections de 2020, a été arrêté lorsqu'il se rendait à son travail. Selon des sources sur place, il a été incarcéré au cachot du commissariat de police à Kayanza.

Ces deux membres du parti CNL ont été arrêtés par des agents du SNR sur ordre de Ferdinand Habimana, secrétaire du parti CNDD-FDD à Kayanza et Jean Marie Manirakiza, administrateur communal de Kayanza.

Selon les mêmes sources, les mobiles de ces arrestations sont liés au vote du nouvel administrateur de la commune Kayanza. Les membres du parti au pouvoir craignent de ne pas remporter le vote du nouvel administrateur prévu le 24 juillet 2020 étant donné que le CNDD-FDD compte 22 sièges, le CNL 21 sièges et le FRODEBU 5 sièges.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 juillet 2020 indique qu'en date du 12 juillet 2020, vers 21 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un nommé Nsengiyumva, âgé de 26 ans, membre du parti CNL et vendeur des brochettes près de l'hôpital Buhiga, a été arrêté, tabassé, puis conduit au cachot de la police à Buhiga par un groupe d'Imbonerakure dont les prénommés Robert, Elysée et Anicet commandés par le prénommé Gervais surnommé Colonel Meja, chef de cette colline. Selon des sources sur place, ce chef de colline est arrivé à cet endroit à bord d'une moto et ceux qui étaient sur place ont crié « koroneri meja arashitse » (*Colonel Meja arrive*) et la victime a répété ces mots, ce chef de colline l'a directement accusée de lui avoir injurié en déformant ces mots pour lui qualifier d'« Umumenja » (*un criminel*). Le lendemain matin, ces Imbonerakure accompagnés du chef de colline se sont rendus au bureau à la police et lui ont intimé l'ordre de payer une somme de 40 000 fbu et les policiers l'ont libérée.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Busoni, province Kirundo

En date du 10 juillet 2020, sur la colline Rwibikara, commune Busoni, province Kirundo, Rénovât Nshimirimana, membre du parti CNL et candidat aux élections collinaires a été arrêté par les nommés Ndibanje et Ndayisenga, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, il a été accusé d'outrage au

Président Évariste Ndayishimiye. Selon les mêmes sources, il a été incarcéré au cachot de la commune Busoni.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Bugabira, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 juillet 2020 indique qu'en date du 11 juillet 2020, sur la colline Kiyonza, commune Bugabira, Gervais Ndibanje, Édouard Hitimana et Jérémie, membres du parti CNL ont été arrêtés dans un cabaret chez Kabura par Marc Rwasa et Fidèle Cinditse, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, le motif de leur arrestation est d'avoir écouté la radio VOA suspendue sur le territoire Burundais. Selon les mêmes sources, les victimes ont été incarcérées au cachot de la commune Bugabira et ont été accusés de complicité avec l'ennemi.

Deux jeunes Imbonerakure arrêtés en commune Bukinanyana province Cibitoke

En date du 7 août 2020, vers midi, sur la colline et zone Rusenda, commune Bukinanyana, province Cibitoke, Japhet Ndikumana et Nsengiyumva, tous Imbonerakure, ont été arrêtés et embarqués dans un véhicule par Venant Miburo, responsable du SNR en province Cibitoke. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de diffuser l'information des corps sans vie retrouvés sur la colline Gafumbegeti, sur les réseaux sociaux. Selon les mêmes sources, ces deux Imbonerakure étaient avec d'autres dans la réserve naturelle de la Kibira pour enterrer 12 cadavres retrouvés dans cette réserve en date du 6 août 2020, dans la vallée de Barikore, colline Gafumbegeti, zone Butahana, commune Mabayi, province Cibitoke.

Une personne arrêtée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 8 août 2020, au quartier Kigobe, zone Gihosha, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Pierre Basore, enseignant au Lycée Kayanza, a été arrêté et détenu au cachot de la police Gihosha accusé par l'OPJ de la zone Gihosha d'avoir volé les examens d'Etat puis a été transféré le lendemain matin au cachot de la Police Judiciaire de Jabe. Selon des sources sur place, il a été appelé par le chef de la commission pour s'expliquer sur la lettre qu'il avait adressé à la commission en charge de la préparation de l'Examen d'Etat édition 2019-2020 en date du 3 août 2020. Dans cette lettre, il avait dénoncé des irrégularités dans le choix d'un examen du cours de télécommunication et audiovisuel, dont il est le professeur titulaire car il y avait des questions qui ne faisaient pas partie du programme. Selon des sources sur place, on l'a exigé d'écrire une lettre pour démentir la précédente mais il a refusé.

Une personne arrêtée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 6 août 2020, au quartier IV, zone Ngagara, commune Ntahangwa, Rémy Nsengiyumva, résidant à la 11^{ème} avenue en zone urbaine de Cibitoke a été arrêté sur ordre du chef de zone Ngagara, Imelde Ndikuriyo et retenu au cachot de la zone Ngagara. Selon des sources sur place, cette autorité a téléphoné Rémy en utilisant le téléphone de Déo Nibitegeka, patron des locaux abritant le bar « ocapi » sis au quartier II Ngagara et lui a demandé de le rencontrer dans son bureau. Arrivée au bureau, il a été accusé de lui avoir dénigré dans un entretien avec une personne qui lui en a informé. Selon les mêmes sources, la victime a été placé au cachot sans dossier ni procès. Le 7 août 2020 dans une visite de ce cachot par le substitut du procureur de Ntahangwa, il a été relâché.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 11 août 2020, vers 21 heures, dans la localité appelée "kw'Isamariro", Issa Ngendakumana,

membre du parti CNL, chargé des finances au sein de la ligue des jeunes dudit parti, résidant en zone Buterere, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, a été arrêté par des hommes non identifiés. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs étaient à bord d'un taxi voiture. Selon les mêmes sources, la victime qui revenait d'un restaurant pour prendre du thé vert, a été retrouvé détenu au cachot de la zone Buterere.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Mabayi, province Cibitoke

Dans l'après-midi du 11 août 2020, sur la colline Muhungu, zone Butahana, commune Mabayi, province Cibitoke, Alfred Nyandwi, candidat aux élections collinaires sur cette colline et Jean Paul Safari, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et détenus au cachot de la brigade Mabayi par des policiers de ladite brigade accompagnés par des jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de détruire un monument du parti CNDD-FDD sur cette colline mais ce monument avait été détruit il y a plus d'une année.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 12 Août 2020, sur la colline Sarongo, zone Ruyaga, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Protais Macumi, membre du parti CNL, a été arrêté et détenu au cachot de cette zone par des Imbonerakure dont le prénommé Mamert. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir dit que les élections présidentielles ont été truquées par le parti CNDD-FDD et que ces élections avaient été gagnées par Agathon Rwasa.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Matongo, province Kayanza

En date du 14 août 2020, sur la colline Ryakabamba, commune Matongo, province Kayanza, Rénovat Nkinahamira, membre du parti CNL, a été arrêté et détenu au cachot communal par le chef collinaire accompagné par des policiers. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir détruit une école qui n'a pas été précisée. Selon les mêmes sources, il a été vu avec de petits morceaux de briques qu'il avait collectés dans un chantier en construction de la localité. Rénovat avait fui au mois de mars 2020 avant la campagne électorale à cause des menaces des Imbonerakure et il venait tout juste de rentrer de sa cachette.

Un mineur arrêté en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 août 2020 indique qu'en date du 15 août 2020, sur la colline Rumotomoto, commune Gihanga, province Bubanza, Régis Bigirimana, âgé de 7 ans, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la PJ de Gihanga. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de violer une fillette voisine de 4 ans en date du 11 août 2020. Selon les mêmes sources, Odile Ndiokubwayo, mère du présumé auteur, a été bousculée par l'oncle de la fillette lors des échauffourées éclatées entre ces deux familles et a été évacuée vers l'hôpital. Régis Bigirimana a été libéré en date du 17 août 2020, vers le soir.

Selon le code pénal burundais, les mineurs de moins de quinze ans sont pénalement irresponsables. Les infractions commises par ces derniers ne donnent lieu qu'à des réparations civiles.

Selon l'article 30 dudit code, les mesures de protection, d'éducation et de surveillance qui peuvent être prononcées contre un mineur sont l'avertissement, le rappel à la loi, la remise aux parents, au tuteur ou à une personne de confiance.

Huit personnes arrêtées en commune Kibago, province Makamba

En date du 30 août 2020, le matin, sur la colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba, huit personnes dont Ndayavugwa, tous travailleurs domestiques, ont été arrêtées dans leurs ménages lors d'une fouille perquisition effectuée par la police et détenus au cachot du commissariat communal à Jimbi. Selon une source administrative collinaire, la plupart de ces victimes sont originaires des provinces Gitega et Karuzi et ont été soupçonnés d'appartenir au mouvement armé. Avant leur arrestation, des rumeurs avaient circulé la veille faisant état de probables incursions des rebelles en provenance de la Tanzanie.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Buganda, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 août 2020 indique qu'en date du 22 août 2020, vers 3 heures du matin, sur la colline Ndava-village, commune Buganda, province Cibitoke, Ernest Ndizeye, ancien chef de colline durant plus de 10 ans, membre du parti CNDD-FDD et candidat aux élections des conseillers collinaires à Ndava, a été arrêté par des policiers sur l'ordre de Pamphile, administrateur de la commune Buganda. Selon des sources sur place, cette arrestation a eu lieu après une fouille perquisition commanditée par cette autorité à son domicile afin de l'empêcher de se présenter aux élections collinaires du 24 août 2020. Selon les mêmes sources, Ernest a été conduit au cachot du commissariat provincial de police à Cibitoke.

Deux personnes arrêtées en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 27 août 2020, sur la colline Bambo, zone Ruteme, commune Bugarama, province Rumonge, Claver Ndikumana et son fils, Elie Bigino ont été arrêtés chez eux par le commissaire communal de police à Bugarama de la même province. Selon des sources sur place, les proches des victimes n'ont pas été informés de leur lieu de détention.

Huit personnes arrêtées en commune Mugamba, province Bururi

En date du 27 août 2020, sur la colline et Zone Kivumu, commune Mugamba, province Bururi, Aimé Parfait Gatore fils de Venuste Ntahombaye, administrateur de la commune Mugamba; Eddy Moïse Ndabanogeye fils de Nzosaba Dismas; Guy Donard Tungatwese fils de Tungatwese Eric; Sandrine Icoyitungiye, Parfait Ndikumwenayo et Albert Rukundo fille et fils de Hakizimana Aloys; Clovis Nungubumwe fils de Gaganiza ainsi que le nommé Ntakirutimana ont été arrêtés sans mandat par la police à leurs domiciles. Selon des sources sur place, ces arrestations sont liées à la récente attaque d'hommes armés dans les communes de la province Rumonge, frontalières avec la commune Mugamba, province Bururi.

Vingt personnes arrêtées en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date 28 août 2020, au quartier I, zone Nyakabiga, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura, vingt personnes ont été arrêtées par des policiers. Selon des sources sur place, ces derniers ont d'abord encerclé le quartier tôt le matin et ils ont ensuite procédé aux arrestations. Selon les mêmes sources, la majorité de ces victimes sont des jeunes congolais et ces policiers leur exigeaient une somme de 10 mille fbu pour les libérer.

Quatre personnes arrêtées en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 juillet 2020 indique qu'en date du 11 juillet

2020, sur la colline Muhuzu de la zone Minago, commune et province Rumonge, Gérard Buname, Emmanuel Butoyi, François Nyandwi et Samson Ndayisaba, tous fidèles de l'Eglise du réveil en Afrique ont été arrêtés lors de la prière par Michel Ndikuriyo, responsable du SNR en province de Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de tenir une réunion visant à déstabiliser la sécurité et ont été détenus au commissariat de la police à Rumonge.

Un administratif membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Mabayi, province Cibitoke

Dans la matinée du 22 juillet 2020, sur la colline Gafumbegeti, commune Mabayi, province Cibitoke, Adelthe Nahabandi, chef de cette colline, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté par des policiers qui l'ont conduit au cachot du poste de police de Mabayi. Selon des sources sur place, il a été accusé de collaborer avec des hommes armés opérant dans la forêt de la Kibira. Selon les mêmes sources, Venant Miburo, responsable provincial du SNR à Cibitoke s'est rendu sur les lieux pour l'interroger dans l'après-midi du même jour.

Une femme membre du parti CNL arrêtée en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 20 juillet 2020, Alice Ndayishimiye, membre du Parti CNL, résidant sur la colline Kinyovu, commune Rusaka, province Mwaro, a été arrêtée et détenue au cachot du commissariat de police de Mwaro par Gérard Ndayisenga, responsable provincial du SNR. Selon des sources sur place, elle a été accusée de se présenter au vote des sénatoriales alors qu'elle ne figurait pas sur la liste des conseillers de cette commune. Selon les mêmes sources, Alice Ndayishimiye avait été cooptée.

Un administratif membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la nuit du 24 juillet 2020, au secteur Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke, Ramadhan Sibomana, chef de ce secteur, en même temps secrétaire communal-adjoint du parti CNDD-FDD, a été arrêté par des policiers qui l'ont conduit au cachot du parquet de Cibitoke. Selon des sources sur place, ces derniers ont opéré une fouille perquisition à son domicile où ils ont saisi des pagnes et des sachets en provenance de la RDC. Selon les mêmes sources, il a été accusé de mener du commerce illicite dans cette province.

Dix membres du parti CNL arrêtés en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 21 juillet 2020, au quartier II, zone Buterere, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, des policiers du 3^{ème} GMIR et de l'API ont arrêté dix personnes dont Abbas Simbakwiye, président du parti CNL au niveau zonal, Patrick, membre du conseil communal, Evariste Bakevyumusaya, Gaël Nimubona, Radjabu Minani, Israël et Rhamadhan, tous membres du parti CNL et candidats aux élections des conseillers collinaires prévues en date du 24 août 2020. Selon des sources sur place, ces personnes ont été conduites au cachot de cette zone.

Deux jeunes Imbonerakure arrêtés en commune Bukinanyana province Cibitoke

En date du 7 août 2020, vers midi, sur la colline et zone Rusenda, commune Bukinanyana, province Cibitoke, Japhet Ndikumana et Nsengiyumva, tous Imbonerakure, ont été arrêtés et embarqués dans un véhicule par Venant Miburo, responsable du SNR en province Cibitoke. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de diffuser l'information des corps sans vie retrouvés sur la colline Gafumbegeti, sur les réseaux sociaux. Selon les mêmes sources, ces deux Imbonerakure étaient avec d'autres dans la réserve naturelle de la Kibira pour enterrer 12 cadavres retrouvés dans cette réserve

en date du 6 août 2020, dans la vallée de Barikore, colline Gafumbegeti, zone Butahana, commune Mabayi, province Cibitoke.

Une personne arrêtée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 8 août 2020, au quartier Kigobe, zone Gihosha, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Pierre Basore, enseignant au Lycée Kayanza, a été arrêté et détenu au cachot de la police Gihosha accusé par l'OPJ de la zone Gihosha d'avoir volé les examens d'Etat puis a été transféré le lendemain matin au cachot de la Police Judiciaire de Jabe. Selon des sources sur place, il a été appelé par le chef de la commission pour s'expliquer sur la lettre qu'il avait adressé à la commission en charge de la préparation de l'Examen d'Etat édition 2019-2020 en date du 3 août 2020. Dans cette lettre, il avait dénoncé des irrégularités dans le choix d'un examen du cours de télécommunication et audiovisuel, dont il est le professeur titulaire car il y avait des questions qui ne faisaient pas partie du programme. Selon des sources sur place, on l'a exigé d'écrire une lettre pour démentir la précédente mais il a refusé.

Une personne arrêtée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 6 août 2020, au quartier IV, zone Ngagara, commune Ntahangwa, Rémy Nsengiyumva, résidant à la 11^{ème} avenue en zone urbaine de Cibitoke a été arrêté sur ordre du chef de zone Ngagara, Imelde Ndikuriyo et retenu au cachot de la zone Ngagara. Selon des sources sur place, cette autorité a téléphoné Rémy en utilisant le téléphone de Déo Nibitegeka, patron des locaux abritant le bar « ocapi » sis au quartier II Ngagara et lui a demandé de le rencontrer dans son bureau. Arrivée au bureau, il a été accusé de lui avoir dénigré dans un entretien avec une personne qui lui en a informé. Selon les mêmes sources, la victime a été placé au cachot sans dossier ni procès. Le 7 août 2020 dans une visite de ce cachot par le substitut du procureur de Ntahangwa, il a été relâché.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 11 août 2020, vers 21 heures, dans la localité appelée "kw'Isamariro", Issa Ngendakumana, membre du parti CNL, chargé des finances au sein de la ligue des jeunes dudit parti, résidant en zone Buterere, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, a été arrêté par des hommes non identifiés. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs étaient à bord d'un taxi voiture. Selon les mêmes sources, la victime qui revenait d'un restaurant pour prendre du thé vert, a été retrouvé détenu au cachot de la zone Buterere.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Mabayi, province Cibitoke

Dans l'après-midi du 11 août 2020, sur la colline Muhungu, zone Butahana, commune Mabayi, province Cibitoke, Alfred Nyandwi, candidat aux élections collinaires sur cette colline et Jean Paul Safari, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et détenus au cachot de la brigade Mabayi par des policiers de ladite brigade accompagnés par des jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de détruire un monument du parti CNDD-FDD sur cette colline mais ce monument avait été détruit il y a plus d'une année.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 12 Août 2020, sur la colline Sarongo, zone Ruyaga, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Protais Macumi, membre du parti CNL, a été arrêté et détenu au cachot de cette zone par des Imbonerakure dont le prénommé Mamert. Selon des sources sur place, il a été accusé

d'avoir dit que les élections présidentielles ont été truquées par le parti CNDD-FDD et que ces élections avaient été gagnées par Agathon Rwaswa.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Matongo, province Kayanza

En date du 14 août 2020, sur la colline Ryakabamba, commune Matongo, province Kayanza, Rénovat Nkinahamira, membre du parti CNL, a été arrêté et détenu au cachot communal par le chef collinaire accompagné par des policiers. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir détruit une école qui n'a pas été précisée. Selon les mêmes sources, il a été vu avec de petits morceaux de briques qu'il avait collectés dans un chantier en construction de la localité. Rénovat avait fui au mois de mars 2020 avant la campagne électorale à cause des menaces des Imbonerakure et il venait tout juste de rentrer de sa cachette.

Un mineur arrêté en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 août 2020 indique qu'en date du 15 août 2020, sur la colline Rumotomoto, commune Gihanga, province Bubanza, Régis Bigirimana, âgé de 7 ans, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la PJ de Gihanga. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de violer une fillette voisine de 4 ans en date du 11 août 2020. Selon les mêmes sources, Odile Ndiokubwayo, mère du présumé auteur, a été bousculée par l'oncle de la fillette lors des échauffourées éclatées entre ces deux familles et a été évacuée vers l'hôpital. Régis Bigirimana a été libéré en date du 17 août 2020, vers le soir.

Selon le code pénal burundais, les mineurs de moins de quinze ans sont pénalement irresponsables. Les infractions commises par ces derniers ne donnent lieu qu'à des réparations civiles.

Selon l'article 30 dudit code, les mesures de protection, d'éducation et de surveillance qui peuvent être prononcées contre un mineur sont l'avertissement, le rappel à la loi, la remise aux parents, au tuteur ou à une personne de confiance.

Huit personnes arrêtées en commune Kibago, province Makamba

En date du 30 août 2020, le matin, sur la colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba, huit personnes dont Ndayavugwa, tous travailleurs domestiques, ont été arrêtées dans leurs ménages lors d'une fouille perquisition effectuée par la police et détenus au cachot du commissariat communal à Jimbi. Selon une source administrative collinaire, la plupart de ces victimes sont originaires des provinces Gitega et Karuzi et ont été soupçonnés d'appartenir au mouvement armé. Avant leur arrestation, des rumeurs avaient circulé la veille faisant état de probables incursions des rebelles en provenance de la Tanzanie.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Buganda, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 août 2020 indique qu'en date du 22 août 2020, vers 3 heures du matin, sur la colline Ndava-village, commune Buganda, province Cibitoke, Ernest Ndizeye, ancien chef de colline durant plus de 10 ans, membre du parti CNDD-FDD et candidat aux élections des conseillers collinaires à Ndava, a été arrêté par des policiers sur l'ordre de Pamphile, administrateur de la commune Buganda. Selon des sources sur place, cette arrestation a eu lieu après une fouille perquisition commanditée par cette autorité à son domicile afin de l'empêcher de se présenter aux élections collinaires du 24 août 2020. Selon les mêmes sources, Ernest a été conduit au cachot du commissariat provincial de police à Cibitoke.

Deux personnes arrêtées en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 27 août 2020, sur la colline Bambo, zone Ruteme, commune Bugarama, province Rumonge, Claver Ndikumana et son fils, Elie Bigino ont été arrêtés chez eux par le commissaire communal de police à Bugarama de la même province. Selon des sources sur place, les proches des victimes n'ont pas été informés de leur lieu de détention.

Huit personnes arrêtées en commune Mugamba, province Bururi

En date du 27 août 2020, sur la colline et Zone Kivumu, commune Mugamba, province Bururi, Aimé Parfait Gatore fils de Venuste Ntahombaye, administrateur de la commune Mugamba; Eddy Moïse Ndabanogeye fils de Nzosaba Dismas; Guy Donard Tungatwese fils de Tungatwese Eric; Sandrine Icoyitungiye, Parfait Ndikumwenayo et Albert Rukundo fille et fils de Hakizimana Aloys; Clovis Nungubumwe fils de Gaganiza ainsi que le nommé Ntakirutimana ont été arrêtés sans mandat par la police à leurs domiciles. Selon des sources sur place, ces arrestations sont liées à la récente attaque d'hommes armés dans les communes de la province Rumonge, frontalières avec la commune Mugamba, province Bururi.

Vingt personnes arrêtées en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date 28 août 2020, au quartier I, zone Nyakabiga, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura, vingt personnes ont été arrêtées par des policiers. Selon des sources sur place, ces derniers ont d'abord encerclé le quartier tôt le matin et ils ont ensuite procédé aux arrestations. Selon les mêmes sources, la majorité de ces victimes sont des jeunes congolais et ces policiers leur exigeaient une somme de 10 mille fbu pour les libérer.

Quatre personnes arrêtées en commune Rusaka, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 août 2020 indique qu'en dates du 29 et 31 août 2020, Hugues Bukuru, Fabrice Nduwimana, Pacifique, tous membres du parti CNL et Etienne, pensionné, ex-FAB, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat provincial de la police à Mwaro par des policiers accompagnés par Régis, Imbonerakure, ex-combattant du mouvement CNDD- FDD, originaire de la commune Kiganda de la province Muramvya et résidant au chef-lieu de la commune Rusaka. Selon des sources sur place, en date du 29 août 2020, les trois premiers ont été arrêtés en zone Yanza de la commune Rusaka, province Mwaro tandis qu'Etienne, résidant sur la colline Rusaka, a été arrêté dans la matinée du 31 août 2020 sur la colline et commune Rusaka de la même province. Selon les mêmes sources, ces personnes ont été accusées d'appartenir au groupe armé parce qu'elles avaient les têtes rasées, une pratique qui se remarque chez les militaires.

Une personne arrêtée en commune Mugamba, province Bururi

En date du 4 septembre 2020, dans la localité de Ntentamaza, tout près de l'OTB Tora, commune Mugamba, province Bururi, Samuel Dusabemungu, originaire de la colline Mugendo-Ndengo de la même commune, pensionné, ex-FAB, a été arrêté sans mandat dans sa boutique. Selon des sources sur place, il a été accusé par la police d'avoir logé des rebelles.

Quatre personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 1^{er} septembre 2020, sur la colline et zone Mukungu, commune Nyanza-lac, province Makamba, Méthode Nyabenda, Venant Manirambona, Ferdinand Niyongabo et un autre non identifié ont été arrêtés dans une opération conjointe des forces de défense et de sécurité en collaboration avec

Bonaventure Niyonkuru, responsable provincial du SNR à Makamba. Ils ont été détenus au domicile de ce dernier. Selon des sources sur place, accusées d'être des rebelles, ces victimes ont été arrêtées après un débarquement de 12 personnes non identifiées en date du 31 août 2020, vers 22 heures, à bord d'une voiture de marque toyota et type probox et ces gens non identifiés ont pris la direction de la réserve naturelle de Rukambasi s'étendant sur les communes Nyanza-lac et Vugizo de la province Makamba et Vyanda de la province Bururi.

Soixante-cinq enfants de la rue arrêtés en commune et province Ngozi

En dates des 3 et 4 septembre 2020, dans les rues de la ville de Ngozi, lors d'une rafle aux enfants de la rue opérée par des policiers sous commandement du prénommé Alfred, commissaire communal de police à Ngozi, 65 enfants âgés entre 9 ans et 17 ans ont été arrêtés et conduits au cachot communal de police à Ngozi. Selon des sources sur place, certains de ces enfants étaient commerçants ambulants d'arachides et des œufs cuits. Selon les mêmes sources, ces enfants sont originaires des communes Ngozi, Mwumba, Nyamurenza, Marangara, Ruhororo, Busiga, Tangara, Gitega, Butihinda et Ntega.

Une personne arrêtée en commune et province Gitega

En date du 2 août 2020, sur la colline Mugutu, commune et province Gitega, Mathias Bankamwabo, âgé de 30 ans, membre du parti CNL, a été arrêté par un Imbonerakure prénommé Simon accompagné de Mathias Bucindika, chef de cette colline. Selon des sources sur place, la victime a été détenue au cachot de la PJ Gitega avant d'être transférée à la prison de Gitega. Selon les mêmes sources, ils l'ont accusée d'avoir dit : « Nkurunziza mwahora mwiryako ubu ntiyapfuye ? » ce qui signifie «Nkurunziza qui était une fierté pour vous n'est-il pas mort ?».

Un ex-FAB à la retraite arrêté en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 13 septembre 2020, vers 6 heures du matin, au quartier Kinanira II, zone Kinindo, commune Muha, Bujumbura Mairie, Colonel Pontien Baritonda, ex-FAB à la retraite a été arrêté par des agents du SNR à son domicile. Selon des sources sur place, il a été embarqué à bord d'un véhicule où se trouvait son ami aussi ex-FAB, Prime Niyongabo alias Komesha arrêté la veille. Le motif de son arrestation reste inconnu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 9 septembre 2020, sur la colline Tenga-Locale, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jean Bosco Ndayiragije, responsable du parti CNL sur cette colline a été arrêté par deux Imbonerakure de cette colline les surnommés Mango et Mandela. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de collaborer avec des mouvements rebelles. Jean Bosco Ndayiragije a été conduit par ces Imbonerakurer au cachot du poste de police de la zone Rubirizi.

Un élève arrêté en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 septembre 2020 indique que dans la nuit du 28 août 2020, sur la colline Ruhinga, zone Shombo, commune et province Muramvya, Elvis, élève au lycée communale Shombo a été arrêté à son domicile par des agents du SNR et l'ont conduit au cachot de la brigade Muramvya.

Vingt-sept membres du parti CNL arrêtés en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 12 septembre 2020, le matin, dans les quartiers Nyabugete, Ruziba et Kizingwe-Bihara, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, des policiers conduits par le commissaire Desiré Uwamahoro accompagné des agents du SNR et des Imbonerakure ont mené une fouille perquisition arrêtant 27 membres du parti CNL dont Aimable, Bonfils et Justin, de l'orchestre Inkumbunzi dudit parti. Selon des sources sur place, la police cherchait des armes et des irréguliers. Selon les mêmes sources, des Imbonerakure indiquaient aux policiers des maisons à fouiller. La police a tiré des balles blessant Bonfils. Tous les interpellés ont été emmenés, les uns au commissariat municipal de la police et d'autres dans les cachots du SNR.

Treize personnes arrêtées en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 10 septembre 2020, vers 16 heures, au chef-lieu de la commune Rusaka, province Mwaro, treize hommes dont Didace et ses ouvriers qui descendaient à Bujumbura ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de vouloir aller rejoindre un groupe rebelle. Ces victimes ont été conduites au cachot du poste de police à Rusaka avant d'être relâché le matin du 11 septembre 2020. Selon les mêmes sources, les victimes étaient à bord d'un véhicule et allaient travailler au chantier de Didace. Au moment où le bus allait démarrer, des policiers ont débarqué et les 9 ont faits descendre. L'administrateur de Rusaka s'est contenté d'expliquer que l'interpellation des 13 individus rentre dans le travail de routine des forces de l'ordre. Les arrestations ont eu lieu après le passage d'un groupe armé non identifié dans certaines localités de la commune de Rusaka.

Un élève arrêté en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 10 septembre 2020, sur la colline, zone et commune Bugenyuzi, un jeune garçon le prénomné Thierry, élève au lycée communal Bugenyuzi en 3ème lettres Modernes a été arrêté par des policiers et conduit au cachot communal de la police. Selon des sources sur place, il a été arrêté après un complot organisé par un commerçant de la localité prénomné Vianney, auteur de la grossesse d'une jeune fille prénomnée Belyse, élève au même lycée. Ce jeune garçon a affirmé qu'il n'est plus ami de cette fille il y a 3 ans. Selon les mêmes sources, la jeune fille habitait chez sa grande sœur, épouse de Vianney. Vianney a engrossé Belyse et quand la grossesse s'est manifestée visiblement, cet homme a exhorté la fille de dire que l'auteur de la grossesse est Thierry. Au 7^{ème} mois, ce commerçant a aidé la fille à avorter et à enterrer le fœtus au mois de juillet dernier 2020. Les faits ont pris une autre forme car la fille a failli mourir avant de la conduire à l'hôpital de Bugenyuzi. Ce commerçant a commencé à proposer une somme non précisée à la mère de Thierry pour que l'affaire soit classée sans suite. Mais celle-ci a refusé et l'a dénoncé à la police qui a arrêté cet homme et la fille en date du 2 septembre 2020. Vianney a été relaxé en date du 9 septembre 2020 et Thierry a été arrêté le lendemain et détenu au cachot avec la fille.

Quatre personnes arrêtées en commune Bukaye, province Muramvya

En date du 7 septembre 2020, sur la colline Kagano, commune Bukeye, province Muramvya, les prénomnés André, Toroshi, Claver et Alexis ont été arrêtés par des forces de sécurité. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées de collaborer avec un groupe d'hommes armés.

Une personne arrêtée en commune Mugamba, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 septembre 2020 indique qu'en date du 6 septembre 2020, sur la colline Gakaranka, zone Kivumu, commune Mugamba, province Bururi, Albert

Ndekatabane a été arrêté à son domicile par des policiers. Selon des sources sur place, le motif de son interpellation n'a pas été communiqué.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 12 septembre 2020, au quartier Gasekebuye, commune Muha, Mairie de Bujumbura, Prime Niyongabo dit Komesha, membre du parti CNL, originaire de la commune Songa, province Bururi, ancien officier de la PNB et actuellement cadre de la compagnie de télécommunication Econet-Léo, a été arrêté à son domicile par Joseph Mathias Niyonzima alias Kazungu, agent du SNR. Selon des sources sur place, Prime Niyongabo dit Komesha venait de rentrer.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Matana, province Bururi

En date du 16 septembre 2020, sur la colline Bihanga, zone et commune Matana, province Bururi, Gabriel Ndayiragije, enseignant au Lycée communal Buraniro et responsable du parti CNL en commune Matana, a été arrêté à son service par des policiers accompagnés par des Imbonerakure et conduit au cachot de la brigade en commune Matana. Selon des sources sur place, vers le soir de cette même date, Gabriel Ndayiragije a été transféré à la prison de Bururi et le mobile de son arrestation ne lui a pas été communiqué.

Cinq responsables communaux du parti CNL arrêtés en province Bururi

En dates du 12, 15 et 16 septembre 2020, dans les communes de Bururi, Vyanda, Rutovu, Mugamba et Songa, province Bururi, cinq responsables du parti CNL ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, en date du 15 septembre 2020, Thaddée Nshimirimana, enseignant au Centre d'Enseignement des Métiers de Bamba, membre du conseil communal de Bururi, responsable communal du parti CNL et Japhet Ntahomvukiye, directeur de l'ECOFO Burima, responsable communal du parti CNL à Vyanda, membre du conseil communal, ont été arrêtés à leur lieu de travail et conduits au cachot du commissariat provincial de Bururi. Selon les mêmes sources, en date du 12 septembre 2020, Félix Nduwimana et Romuald Hankanimana, respectivement responsable du parti CNL dans les communes de Rutovu et Mugamba ont été arrêtés et conduits au cachot de police de Matana tandis que dans la matinée du 16 septembre 2020, Emmanuel Haragirimana, responsable communal du parti CNL à Songa a été arrêté et conduit au cachot de police de Bururi. Le motif de leur arrestation n'a pas été connu.

Vingt-neuf personnes arrêtées en province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 septembre 2020 indique qu'en date du 12 septembre 2020, en province Cankuzo, vingt-neuf personnes de sexe masculin, se rendant en Tanzanie à la recherche de l'emploi, originaires de la province Muyinga, ont été arrêtées par des policiers et détenues au cachot du commissariat provincial de Cankuzo. Selon des sources sur place, en date du 15 septembre 2020, dans une réunion des responsables des différents services tenue à la province Cankuzo, Ferdinand Birahanyi, conseiller socio-culturel du Gouverneur et Jean Marie Ndayishimiye, sous-commissaire PSI ont expliqué que les 29 personnes ont été arrêtées pour suspicions. Selon les mêmes sources, ce sous-commissaire PSI appuyé par le sous-commissaire PJ, Henri-Frère Manisha a indiqué que ces victimes se sont révoltées au cachot à cause de la faim et ont déclaré qu'une fois sorties pour prendre de l'air, elles n'accepteront pas de regagner le cachot, elles préféreraient être fusillées. Les autorités policières et administratives ont échangé sur les modalités de les renvoyer chez elles après avoir communiqué avec les administrateurs des communes d'origine de la province Muyinga.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gitobe, province Kirundo

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 18 septembre 2020 indique qu' en date du 10 septembre 2020, sur la colline Migwa, zone Baziro, commune Gitobe, province Kirundo, Barthélémy Sibomana, membre du parti CNL, a été arrêté et détenu dans un bureau de la zone Baziro par des Imbonerakure dont Minani et Mbonihankuye. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de collecter des aides pour des rebelles.

Un retraité, ex-FAB arrêté en commune Gitobe, province Kirundo

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 18 septembre 2020 indique qu'en date du 11 septembre 2020, vers 4 heures du matin, au chef-lieu de la commune Gitobe, province Kirundo, Astère Bigoyonga, retraité, ex-FAB, a été arrêté par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, il a été accusé de recruter des rebelles et de collecter des aides alimentaires pour ces derniers.

Vingt personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba

En date du 19 septembre 2020, à la frontière Burundo-Tanzanienne, à Mugina, commune Mabanda, province Makamba, vingt personnes dont dix-huit mineurs qui étaient refoulées de la République Unie de la Tanzanie ont été arrêtées par des policiers et détenues au commissariat communal de police à Mabanda, province Makamba. Selon des sources sur place, ces personnes détenues n'ont pas eu de la nourriture et des couvertures. Le mobile de leur arrestation n'a pas été connu.

Vingt-sept personnes arrêtées en commune Kayogoro, province Makamba

Du 11 au 15 septembre 2020, vingt-sept jeunes, âgés de moins de 20 ans, ont été arrêtés par la police lorsqu'ils se rendaient en Tanzanie dans des travaux champêtres en provenance des provinces Gitega, Kayanza et Karuzi. Selon des sources sur place, ils ont été détenus au cachot du poste de police à Kayogoro. Selon les mêmes sources, le mobile de leur arrestation n'a pas été connu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 14 septembre 2020, Laurent Nsabimana, membre du parti CNL, ex-chef de colline Rwintare de 2015 à 2020, commune Rusaka, province Mwaro, a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, il a été détenu au cachot communal de Rusaka sur l'ordre d'Athanase Mpawenayo, chef de zone Makamba et secrétaire communal du parti CNDD-FDD dans cette commune. Selon les mêmes sources, il a été accusé d'espionnage. Rappelons que Laurent Nsabimana s'était fait élire comme chef de colline mais il a été rayé de la liste des candidats sans motif, quelques semaines avant les élections collinaires du 24 août 2020.

Deux personnes arrêtées en commune Burambi, province Rumonge

En date du 14 septembre 2020, sur la colline Gisagazuba, zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge, Sylvère Simbavimbere et son fils Juvent Ninteretse, policier en congé de service, ont été arrêtés par des policiers et conduits à la position de police à Kiganza dans la même zone avant d'être transférés vers le cachot du SNR à Bujumbura. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de complicité dans les attaques des rebelles du 13 septembre 2020.

Une personne arrêtée en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 14 septembre 2020, sur la colline Bambo, zone Ruteme, commune Bugarama, province Rumonge, Jean Marie Bizimungu, enseignant de l'ECOFO Bihinga, a été arrêté par des policiers à son domicile et conduit au cachot de police à Rumonge. Selon des sources sur place, cet enseignant a été soupçonné de collaborer avec la radio Humura et de lui donner des informations. Selon les mêmes sources, il a été transféré au cachot du responsable du SNR à Rumonge situé à son domicile au quartier Kanyenkoko dans la ville de Rumonge.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 26 septembre 2020, sur la colline et zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Ndayishimiye alias Mashashe, son père et son petit frère, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la zone Rubirizi par Hussen et David, tous Imbonerakure de cette même colline accompagnés par des policiers dudit poste de police. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure et ces policiers ont effectué une fouille perquisition chez Ndayishimiye et ils n'ont rien trouvé comme objet compromettant. Selon les mêmes sources, Ndayishimiye venait d'être libéré de la prison centrale de Mpimba et il était accusé de n'avoir pas adhéré au parti CNDD-FDD.

Un OPJ arrêté en commune Muha, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 septembre 2020 indique qu'en date du 20 septembre 2020, dans la zone Ngagara, commune Muha, Bujumbura Mairie, Tharcisse Nduwimana, OPJ, originaire de la province Bururi, a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du SNR et a été accusé de collaborer avec des rebelles opérant dans les différentes communes des provinces Bururi et Rumonge.

Cent personnes arrêtées en communes Rugombo et Buganda, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 septembre 2020 indique qu'en date du 6 au 18 septembre 2020, aux chefs-lieux des communes Rugombo et Buganda, province Cibitoke, cent personnes ont été arrêtées lors des rafles organisées par la police en collaboration avec l'armée. Selon des sources sur place, ces fouilles perquisitions sont toujours accompagnées d'arrestation abusive des personnes qui ne possèdent pas des CNI. Selon les mêmes sources, ces rafles sont accompagnées par des vols de biens appartenant à la population, tels que des pagnes pour certains et de l'argent pour d'autres. Les sans CNI sont relâchés après avoir payé une rançon de 5000 fbu par personnes.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Gishubi, province Gitega

En date du 21 septembre 2020, au centre de négoce de la zone Nyabiraba, commune Gishubi, province Gitega, Frédéric Ngendakumana, réparateur des téléphones portables et Dismas Harerimana, tailleur, tous militants du parti CNL, ont été arrêtés à leur lieu de travail par l'administrateur communal et le commissaire communal de police. Selon des sources sur place, les victimes ont été conduites au cachot du commissariat provincial de la police à Gitega. Selon OPC 2 Evariste Habogorimana, commissaire provincial de police à Gitega, ces personnes ont été soupçonnées de collaborer avec des mouvements armés.

Quatre personnes dont un membre du parti CNL arrêtées en commune et province Rumonge

En date du 24 septembre 2020, dans un bistrot du quartier Birimba, commune et province Rumonge, quatre pêcheurs dont Mvuyekure de Magara et Jumaine Kayumbu de Rumonge, chargé de la mobilisation politique pour le compte du parti CNL dans la province Rumonge, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat de la police à Rumonge par le responsable du SNR en province Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de tenir une réunion clandestine alors qu'ils étaient en réunion autorisée par le Gouverneur avec plus d'une centaine de pêcheurs pour discuter de la mesure prise de demander un montant de dix mille fbu pour la confection d'une badge d'identification de chaque pêcheur. Selon les mêmes sources, ils ont été victimes de s'être opposés au paiement d'une somme de 10 mille fbu collectée sans reçu de paiement. La fédération des pêcheurs et les autorités administratives affirmaient que cet argent était destiné à l'achat des badges et des gilets de sauvetage pour les pêcheurs.

Un ex-FAB membre du parti CNL arrêté en commune Mabanda, province Makamba

En date du 26 septembre 2020, le matin, au chef-lieu de la commune Mabanda, province Makamba, Charles Ndikumana connu sous le sobriquet de Munyuwisi, retraité ex-FAB, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers du commissariat provincial de Makamba. Selon des sources sur place, ces policiers ont mené une fouille perquisition ciblée au quartier Kigwati du chef-lieu de cette commune. Selon les mêmes sources, cette victime a été arrêtée après avoir demandé un mandat de fouille perquisition à ces derniers.

Une personne arrêtée en commune et province Gitega

En date du 21 septembre 2020, sur la colline Rutegama, commune et province Gitega, une personne qui venait de passer une année en Tanzanie a été attaquée par des policiers accompagnés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces derniers voulaient le dépouiller de son argent mais la victime a résisté. Les agents de police ont appelé le commissaire communal qui est venu et a conduit la victime au cachot du poste de police. Ils l'ont accusé d'avoir du chanvre sur lui.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Gitega

En date du 23 septembre 2020, le matin, sur la colline Rukoba, commune et province Gitega, Maurice et Charles, tous membres du parti CNL, résidents sur cette colline, ont été arrêtés lors d'une fouille perquisition et conduits au cachot de police par des policiers accompagnés par des militaires. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de collaborer avec des rebelles qui étaient passés sur la colline Bwoga, commune Gitega.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Giharo, province Rutana

En date du 17 septembre 2020, sur la sous colline Mwoga, colline Butezi, commune Giharo, province Rutana, trois piroguiers sur la rivière Maragarazi dont Elsa et Tuyisenge, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés 9 par des policiers accompagnés par Vincent Toyi et conduits au poste de police Giharo. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de déplacer des rebelles venus de la Tanzanie.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 4 décembre 2020, vers 23 heures, sur la 15^{ème} transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura, Jean Claude Hatungimana alias Matarukira, membre du parti CNL, a été arrêté à son domicile par des Imbonerakure de cette localité dont Nshimirimana alias Shimwe.

Selon des sources sur place, la victime a été accusée de posséder des armes mais ces Imbonerakure n'ont rien trouvé chez elle. Selon les mêmes sources, Jean Claude a été conduit au cachot du poste de police de la zone Maramvya.

Une personne arrêtée en commune et province Kirundo

En date du 9 décembre 2020, sur la colline NyangeBushaza, commune et province Kirundo, des Imbonerakure conduits par le prénommé Jimmy, chef d'équipe de ronde nocturne ont arrêté Valentin Manirakiza, ex- Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils l'ont accusé d'avoir quitté leur équipe. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont appelé leur chef de colline Elias Nkurunziza, chef des Imbonerakure du centre-ville de Kirundo qui l'a acheminé au cachot de la PJ Kirundo pour être interrogé.

Une personne arrêtée en commune et province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 décembre 2020 indique qu'en date du 24 novembre 2020, vers 15 heures, à la BNDE, quartier Gabiro, commune et province Ngozi, Longin Nyandwi, âgé de 46 ans, résidant sur la colline Gicu, commune Nyamurenza, province Ngozi, infirmier au CDS Cahu, commune Mwumba de la même province, a été arrêté par des agents du SNR et conduit au cachot du SNR à Kayanza puis transféré dans un des cachots du SNR en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, la victime a été acheminée à la prison centrale de Mpimba.

Soixante-dix enfants de la rue arrêtés en commune et province Ngozi

Dans la nuit du 7 et la journée du 8 décembre 2020, au chef-lieu de la province Ngozi, 70 enfants de la rue ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat provincial de Ngozi par des policiers. Selon des sources sur place, une cinquantaine de ces enfants ont été arrêtés pendant la nuit et 20 autres ont été arrêtés pendant la journée. Selon les mêmes sources, dans ce lieu de détention, ces enfants ont été frappés par la faim et ils ont eu peur d'être forcés de rentrer chez eux alors qu'ils ont fui la pauvreté dans leurs familles.

Un membre du CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 15 décembre 2020, sur la colline 15^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Chadrack Nindorera, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure dont Nshimirimana alias Shimwe. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir dénoncé ces Imbonerakure qui ont arrêté Jean Claude Hatungimana alias Matarukira, membre du parti CNL en date du 4 décembre 2020, vers 23 heures. Selon les mêmes sources, Chadrack Nindorera a été embarqué et conduit au cachot du poste de police de la zone Rubirizi par Joe Dassin Nkezabahizi, agent du SNR en commune Mutimbuzi. Selon les mêmes sources, en date du 16 décembre 2020, la famille de la victime est allée rendre visite à Chadrack mais des policiers ne lui ont pas permis de le voir.

Quatre personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 décembre 2020 indique qu'en date du 12 décembre 2020, sur la colline Ruvuga, zone Gitara, commune Mabanda, province Makamba, Steve Niyishobora, Isaac Kabura, Jackson Nirera et Festus Nzaniyaremye ont été arrêtés par le chef de cette colline et Serges, chef de zone Gitara. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de ne pas avoir

de cartes d'identité et ont été interpellés en provenance de la Tanzanie. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de police à Mabanda.

Cinq personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba

En date du 16 décembre 2020, sur la colline Mara, commune Mabanda, province Makamba, Augustin Havyarimana, âgé de 48 ans, originaire de la colline Munonotsi, commune et province Makamba; Fabrice Irambona fils de Ndayegamiye Aloys et Ndayishimiye, âgé de 21 ans, originaire de la colline Kanzege, commune et province Makamba; Divin Ndabikeshimana, âgé de 32ans, originaire de la colline Siza, commune et province Makamba; Albert Ndayizeye, âgé 31 ans, originaire colline Kanzege, commune et province Makamba, Fidèle Nyandwi, agé de 38 ans, originaire de la colline Munonotsi, commune et province Makamba, transporteurs de matelas et coussins ont été arrêtés par des Imbonerakure en collaboration avec la police. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de pratiquer la fraude mais le propriétaire déclare les avoir dédouané. Ils ont été détenus au cachot du commissariat communal de Mabanda.

Une personne arrêtée en commune Burambi, province Rumonge

En date du 15 décembre 2020, sur la colline Gisagazuba, zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge, Eric Kidaga a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, il a été interpellé au moment où il étanchait la soif dans l'un des bistrots situés sur la colline Gisagazuba et conduit au cachot de la police à Burambi. Selon les mêmes sources, il a été accusé de collaborer avec des groupes rebelles par Marius Ndikumwenayo, Gérard Niyongabo et Bigirimana, tous Imbonerakure et le responsable de la sous-colline Gisagazuba, nommé Nkuzimana. Eric Kidaga a été arrêté et conduit à la position de police Gisagazuba après trois jours seulement de son retour de la Tanzanie car il est rentré en date 12 décembre 2020. En date du 17 décembre 2020, un policier surnommé Bisaganya l'a sorti de cette position vers un endroit inconnu.

Une personne arrêtée en en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 26 décembre 2020, vers 19 heures, sur la colline Bukeye, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, Jeanine Niyokwizera a été arrêtée chez elle et conduite par des policiers en collaboration avec le comité mixte de sécurité au cachot du commissariat communal de Nyanza-lac lors d'une fouille perquisition. Selon des sources sur place, elle possédait des objets composés de 3 portes métalliques, 2 portes en bois, un récipient vide d'une capacité de 100 litres, 3 chaises, une table, un cadre de vélo, un porte-bagage et une fenêtre. Selon les mêmes sources, ces policiers n'ont pas communiqué le motif de cette arrestation.

Trois personnes arrêtées en commune Bukeye, province Muramvya

Dans la soirée du 23 décembre 2020, sur la colline Busangana, commune Bukeye, province Muramvya, trois personnes résidant sur cette même colline ont été arrêtées et détenues au cachot de la police de la commune Bukeye. Selon des sources sur place, ces personnes ont été accusées d'avoir participé à l'assassinat de Félix Nimbona, âgé de 62 ans, qui avait disparu depuis le 25 août 2020 puis retrouvé cadavre dans une fosse utilisée comme toilette, en date du 23 décembre 2020 dans cette même commune. Selon les mêmes sources, ces personnes dont la femme du défunt ont été dénoncées par quelqu'un auprès des autorités de la police et de l'administration qui se sont rendues le soir de cette même date sur cette colline pour constater les faits.

Une personne arrêtée en commune Kayogoro, province Makamba

En date 2 novembre 2020, sur la colline Rubindi, zone Mvugo, commune Nyanza-lac, province Makamba, Adolphe Bayubahe a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du commissariat communal de police Nyanza-Lac. Selon des sources sur place, la victime a été soupçonnée de consommer la boisson prohibée appelée « Kanyanga ».

Une personne arrêtée en commune Burambi, province Rumonge

En date du 3 novembre 2020, sur la colline Donzi, zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge, Evariste Ndiokubwayo, retraité ex-FAB, a été arrêté à son domicile et conduit au poste de police de Kiganza dans la même commune par des policiers sur l'ordre de Prime Ndayisenga, chef de zone Maramvya. Selon des sources sur place, Evariste a été accusé de collaborer avec des groupes rebelles et son arrestation a été précédée par une fouille perquisition opérée le même jour à son domicile mais aucun objet compromettant n'a été signalé. Selon les mêmes sources, la victime a été transférée dans un des cachots du SNR en mairie de Bujumbura en date du 6 novembre 2020.

Une personne arrêtée en commune Ntahangwa, province Bujumbura Mairie

En date du 4 novembre 2020, au quartier et zone Cibitoke, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Divine Kezimana, âgée de 20 ans, originaire de la commune Mutaho, province Gitega, a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat municipal de police par des Imbonerakure accompagnés par des policiers. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir insulté et dénigré les Imbonerakure des localités de Kinama, Kamenge et Buterere. Selon les mêmes sources, la victime s'était exprimée sur les réseaux sociaux (You Tube) lorsqu'elle répondait aux questions d'un journaliste concernant les quartiers dans lesquels la fille Divine Kezimana ne désire pas choisir un fiancé.

Une personne arrêtée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 12 novembre 2020, vers 20 heures, au quartier Bukirasazi, zone Kinama, commune Ntahangwa, Bujumbura mairie, Boniface Mbazumutima, fidèle de l'Eglise Adventiste du 7ème jour, a été arrêté par des policiers dirigés par Dominique, commissaire municipal de la police. Selon des sources sur place, cette arrestation est liée à la crise du leadership qui sévit à cet Eglise.

Quatorze personnes arrêtées en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 20 novembre 2020, sur la sous-colline Bogogwa, colline Kabondo, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, quatorze personnes dont le nommé Mugisha, travailleur domestique, âgé de 14 ans, ont été arrêtées après une fouille perquisition menée par des policiers. Selon des sources sur place, cette fouille a été opérée dans les différents ménages de cette localité et les victimes ont été accusées de n'avoir pas des cartes d'identité. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été détenues au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-Lac.

Un élève arrêté en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 septembre 2020 indique qu'au centre de la province Muramvya, David Nkurunziza, âgé de 19 ans, originaire de la colline, commune et province Muramvya, élève en 9 ème à l'ECOFO Muramvya III, a été arrêté par des policiers en collaboration avec le CDFC. Selon des sources sur place, David a été accusé d'avoir engrossé M.A.T, âgée de 15 ans, originaire de la colline Mirinzi, commune et province Muramvya, élève en 8 ème à l'ECOFO

Muramvya I. selon les mêmes sources, il a été transféré du cachot de la brigade à la prison centrale de Muramvya, en date du 22 septembre 2020.

Un ancien député arrêté en commune Ntahangwa, Bujumbura mairie

En date du 2 octobre 2020, en zone Ngagara, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Honorable Fabien Banciryano, ancien député élu dans la circonscription de Bubanza, a été arrêté à son domicile sis à Ngagara près du marché communément appelé «COTEBU» par Imelde Nizigama, chef de zone Ngagara accompagnée par des policiers. Selon des sources sur place, la victime s'apprêtait à tenir une conférence de presse à sa résidence. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au cachot du BSR et a été accusée d'atteinte à la sécurité.

Une personne arrêtée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 octobre 2020 indique qu'en date du 28 septembre 2020, au centre d'Ijenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, Jean Pierre Nkengurukiyimana, surnommé Bukuru, âgé de 37 ans, a été arrêté par Gérard Hamenyimana alias Tête, Commandant du Camp Mujejuru. Selon des sources sur place, Jean Pierre Nkengurukiyimana venait de répondre à un appel téléphonique d'un Imbonerakure d'Ijenda. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée de vendre des unités téléphoniques aux groupes armés. Elle a été conduite à la prison de Mpimba.

Soixante-quatre réfugiés Banyamulenge arrêtés en commune et province Gitega

En date du 6 octobre 2020, la police a appréhendé et acheminé au commissariat provincial de la police à Gitega, 64 réfugiés congolais Banyamulenge, qui vivaient dans les quartiers de Nyabututsi, Mushasha, Nyabisindu, Karera et Nyamugari de la ville de Gitega. Selon des sources sur place, en date du 8 octobre 2020, ces réfugiés ont été conduits au camp de réfugiés de Bwagiriza, commune Butezi, province de Ruyigi. Selon Pierre Nkurikiye, porte-parole du Ministère de l'intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, ces réfugiés vivaient illégalement à Gitega et ont été suspectés de se préparer à rejoindre ceux qui veulent attaquer le Burundi. Il a indiqué que ceux qui pourront prouver qu'ils peuvent vivre à Gitega pourront y revenir. Selon les mêmes sources, ces jeunes étaient venus s'inscrire dans les établissements de Gitega pour y poursuivre leurs études. Des consignes pour surveiller les Banyamulenge et les membres du parti CNL ont été données par les autorités administratives et policières.

Cinquante-trois personnes arrêtées en commune et province Makamba

En date du 8 octobre 2020, vers 5 heures du matin, sur la colline Nyabigina, zone Kabuye, commune et province Makamba, 53 personnes dont la majorité est membre du parti CNL ont été arrêtées par des policiers accompagnés par des militaires de la FDNB. Selon des sources sur place, ces victimes ont été arrêtées après une fouille perquisition policière ciblée effectuée dans les ménages des membres du parti CNL et des ex-FAB de cette colline. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de n'avoir pas la carte d'identité nationale. Ces victimes ont été détenues au cachot du commissariat provincial de police à Makamba et elles ont été relâchées le même jour vers 18 heures.

Quatre congolais Banyamulenge arrêtés en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 octobre 2020 indique qu'en date du 15 septembre 2020, au poste de police de la frontière de Rumandari, commune Giteranyi, province

Muyinga, Benjamin Manau, Fredoly Rugabura, Bonnet Mbarushima et Justin Serugo, tous congolais banyamulenge, ont été arrêtés par des policiers de la PAFE et remis au Commissaire provincial de la police, OPC1 Jérôme Ntibibogora, qui les a placés en garde à vue au poste de police de Kobero. Selon des sources sur place, ces quatre personnes venaient de l'Ouganda et allaient chercher l'asile au Burundi. Après une semaine, ils ont été transférés au cachot de la PJ Jabe, zone Bwiza, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, où ils ont passé deux semaines avant de les conduire à Muyinga pour les remettre à la police tanzanienne. Celle-ci a refusé de les recevoir arguant qu'ils n'étaient pas des 7 Tanzaniens. Ces congolais ont été conduits alors au cachot de la PJP Muyinga. Selon les mêmes sources, ces congolais n'ont plus de gens pour leur apporter à manger car les membres de leurs familles qui les rendaient visite ont été forcés d'aller aux camps des réfugiés dans le cadre d'une mesure des autorités burundaises de chasser des banyamulenge des autres habitants. Très affaiblis et affamés, ces détenus ont commencé à développer des maladies de la peau.

Trente personnes arrêtées en commune Ntakangwa, Bujumbura mairie

En date du 22 octobre 2020, en zone Kinama, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, des policiers ont arrêté trente maçons et aides maçons en quête de travail à l'endroit communément appelé « main d'œuvre ». Selon des sources sur place, ils ont été accusés de faire un rassemblement et ont été conduits au cachot de la BSR où ils ont été gardés jusqu'à environ 14 heures. Selon les mêmes sources, leur libération a été conditionnée par le paiement d'une rançon dont le montant qui n'a pas été connu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 octobre 2020 indique que dans la matinée du 18 octobre 2020, sur la colline et zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge, Dieudonné Mukamarakiza, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers puis conduit au cachot du commissariat de police à Rumonge. Selon des sources sur place, il a été interpellé deux jours après avoir bénéficié d'une mise en liberté provisoire. Selon les mêmes sources, il avait été arrêté au mois de septembre dernier accusé d'appartenir aux groupes rebelles.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Gitega

En date du 18 octobre 2020, sur la colline Rukoba, commune et province Gitega, Dieudonné Havyarimana, membre du parti CNL, a été arrêté dans un bar par des policiers sans mandat d'arrêt en complicité avec des Imbonerakure dont Vincent électricien à l'hôpital régional de Gitega et chef des Imbonerakure sur la colline Rukoba ainsi que Salvator, percepteur des taxes. Selon des sources sur place, la victime partageait la bière avec un surnommé Gahene, motard et aussi Imbonerakure. Dieudonné a été accusé d'avoir passé quatre mois sans être vu dans sa localité et a été conduit au commissariat provincial de police. Selon les mêmes sources, la victime avait été malmenée pendant la campagne électorale et était parti travailler à Bujumbura comme convoyeur de camion.

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 28 octobre 2020, dans l'après-midi, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Barnabé Girarike a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de police par Thérance Bacebaseme, administrateur de cette commune. Selon des sources sur place, la victime a été accusée par cet administrateur de planter dans un champ qui ne lui appartenait plus alors qu'il détient des documents attestant qu'il est propriétaire. Rappelons que Barnabé est parmi les résidents de la composante sociale Tutsi, victimes d'expropriation dans cette localité.

Un membre du parti FNL arrêté en commune Shombo, province Karuzi

En date du 27 octobre 2020, sur la colline et zone Nyabibuye, commune Shombo, province Karuzi, Ezéchiel Ndayisenga, âgé de 32 ans, représentant provincial du parti FNL, a été arrêté par des policiers et incarcéré au cachot du commissariat provincial de police à Karuzi. Selon des sources sur place, il a été accusé d'insurrection en s'alliant à ses collègues de huit autres provinces qui ont signé une pétition adressé à Jacques Bigirimana, président de ce parti pour demander un congrès extraordinaire. Selon les mêmes sources, un congrès extraordinaire était en cours de préparation par ces responsables provinciaux dans le but de destituer le président accusé de mauvaise gestion des biens du parti, et c'est lui qui les a immédiatement destitués.

Un pasteur arrêté en commune et province Makamba

En date du 1er novembre 2020, le matin, au siège de l'église vivante de Jésus Christ à Makamba, Révérend Pasteur Antoine Hayimana, représentant légal de ladite église a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du commissariat communal de police à Makamba.. Selon des sources sur place, cette arrestation a été effectuée au moment où il avait été remplacé par Térance Mpanuwanka à la représentation légale de cette église au niveau national en dehors des clauses de l'assemblée nationale.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Rusaka, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 décembre 2020 indique qu'en date du 18 décembre 2020, sur la colline Nyamurenge, zone Makamba, commune Rusaka, province Mwaro, Jean Baptiste Ciza, cordonnier, membre du parti CNL, âgé de 26 ans, a été arrêté par Athanase Mpawenayo, chef de zone Makamba et président du parti CNDD-FDD en commune Rusaka. Selon des sources sur place, la victime reparait une bottine appartenant à un travailleur domestique originaire de la province Karuzi et a été accusé d'avoir tué un militaire puis pris sa bottine. Selon les mêmes sources, Ciza a été détenu au bureau de la zone Makamba, puis transféré au cachot provincial de Gatare, en date du 20 décembre 2020. Il a été relaxé par le commissaire provincial de police Agathon Kasa, en date du 21 décembre 2020.

Une personne arrêtée en commune Ntega, province Kirundo

En date du 31 décembre 2020, sur la colline Monge, zone et commune Ntega, province Kirundo, Pascasie Mbarushimana a été arrêtée par Ézéchiél Manirambona, chef de colline Monge accompagné par d'autres élus collinaires Gabriel Niyonzima, le nommé Nsabimana et le prénommé Désiré. Selon des sources sur place, elle a été détenue au cachot de la brigade à Ntega et est accusée de s'opposer à la vente d'une propriété familiale d'une valeur de 230 000 fbu par son mari avec qui elle n'était pas en bon terme depuis 6 mois. Selon les mêmes sources, Pascasie a été mise au cachot et l'OPJ lui a exigé de payer une somme de 260 000 fbu afin de récupérer cette parcelle.

Un membre du parti CNL arrêtée en commune et province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1er janvier 2021 indique qu'en date du 23 décembre 2020, sur la colline Rugero, commune et province Kirundo, Ndayisaba Mathias, membre du parti CNL, enseignant à l'ECOFO Muyange a été arrêté à son domicile situé à Rugero par l'OPJ prénommé Alexis. Selon des sources sur place, la victime est détenue au cachot du parquet Kirundo, accusée de n'avoir pas payé à Niyongere les frais de sonorisation équivalent à 65 000 fbu pendant la campagne électorale du parti CNL.

Sept personnes arrêtées en communes Makamba et Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 janvier 2021 indique qu'en date du 2 janvier 2021, la nuit, 6 tenanciers de bistrot Ange Narcisse Muco, Emmanuel Ruzocimana, Janvière Niyukuri, Daphrose Habarugira, Faustine Ninezereza, Francine Nindamutsa ont été arrêtés par la police au chef-lieu de la commune Makamba et conduit au commissariat communal à Makamba. Dorne Muhorakeye a été arrêtée au quartier Bukeye du chef-lieu de la commune Nyanza-lac la nuit du 3 janvier 2021 et conduit au commissariat communal à Nyanza-lac. Selon des sources sur place, tous sont accusés par la police d'avoir rehaussé les prix des produits BRARUDI entre 400 fbu et 700 fbu par bouteille. Les tenanciers dénoncent leur arrestation en cascade par la police au lieu d'arrêter les propriétaires de ces bistrot qui fixent les prix de ces produits. Selon les mêmes sources, ils ont été libérés en date du 5 janvier 2021 après paiement d'une amende de 100 000 fbu chacun.

Onze personnes arrêtées en commune et province Makamba

En date du 5 janvier 2021, vers 8 heures, au chef-lieu de la commune et province Makamba, Prosper Kazungu, commissaire communal, a arrêté un bus de type hiace après avoir fait un mauvais stationnement avec 11 passagers à bord. Selon des sources sur place, ce commissaire a ordonné au chauffeur de mettre le véhicule sur la chaîne. Selon les mêmes sources, le chauffeur a demandé à ce policier de lui infliger une amende s'il aurait commis une faute pour le laisser continuer son travail, sans succès. Les passagers ont demandé leurs bagages afin de prendre un autre véhicule mais le commissaire communal Prosper Kazungu a refusé. Le véhicule a été libéré vers 18 heures du soir après avoir payé une amende de 50 000 fbu. Les passagers qui étaient à bord composés de 11 personnes dont une famille avec ses enfants et les élèves qui se rendaient à Gitega et à Bururi ont passé la nuit chez le chauffeur du véhicule au quartier Nyaburumba du chef-lieu de la commune Makamba.

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 17 janvier 2021, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, la nommée Tabu, âgée de 28 ans, a été arrêtée et conduite au cachot communal de Buhiga par des policiers. Selon des sources sur place, une fouille perquisition a été opérée par ces policiers dans deux ménages du quartier Gatara dont chez la victime et chez Ntakije, âgé de 51 ans. Selon des sources policières, les ménages ciblés étaient soupçonnés de produire et commercialiser une boisson prohibée communément appelée «munanasi» mais rien n'a été trouvé chez eux sauf un bidon vide ayant une odeur de cette boisson, trouvé chez cette femme.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Buyengero, province Rumonge

En date du 12 janvier 2021, sur la colline Mujigo, zone Muyama, commune Buyengero, province Rumonge, Alexis Ndagijimana, membre du conseil communal de Buyengero, membre du parti CNL, a été arrêté à son domicile après une fouille perquisition effectuée par des policiers. Selon des sources sur place, lors de la fouille, aucun objet suspect n'a été trouvé chez lui mais il a été conduit au cachot de la zone Muyama.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 14 janvier 2021, sur la colline Muhuta, zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge, Cyriaque Ndaruvukanye, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers en l'accusant de collaborer avec des groupes rebelles. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot de la police en commune Bugarama. Selon les mêmes sources, Cyriaque Ndaruvukanye a été victime de son appartenance politique.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 janvier 2021 indique qu'en date du 16 janvier 2021, vers 18 heures, sur la colline Jenda Rural, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, Gustave Barandagiye, membre du parti CNL, a été arrêté par le Colonel Marius Gahomera alias Gakoryo en collaboration avec le surnommé Manyoni, Imbonerakure et Anatole Gahungu, chef de colline Jenda Rural, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir dit que seul Agathon Rwasa peut diriger le pays. La victime a été conduite au poste de police de Jenda. Selon les mêmes sources, cette victime a été libérée en date du 25 janvier 2021 par le procureur de la République de Bujumbura rural.

Une personne arrêtée en commune Muha, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 janvier 2021 indique qu'en date du 19 janvier 2021, au quartier Gasekebuye, commune Muha, Bujumbura Mairie, Christa Kaneza, veuve de Thierry Kubwimana tué dans la nuit du 24 au 25 novembre 2020, a été arrêtée par des policiers à son domicile et détenue au cachot du BSR avant de la transférer à la prison de Mpimba. Selon des sources sur place, elle avait subi un interrogatoire toute la journée en l'impliquant dans l'assassinat de son mari. Selon les mêmes sources, en date du 20 janvier 2021, Pierre Nkurikiye, porte-parole du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et du Développement Communautaire s'est exprimé sur des medias en présentant cette veuve comme complice avec Emmanuel Niyongabo, Jean Paul Ndibanje et André Minani alias Feredi (recherché), assassins de Thierry Kubwimana.

Une personne arrêtée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 25 janvier 2021 indiqu'en date du 12 janvier 2021, dans la zone Bwiza, à la 9^{ème} avenue, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Eric Vyamungu, conducteur de taxi vélo, a été arrêté par trois policiers. Selon des sources sur place, son vélo a été confisqué par ces derniers après qu'il n'ait pas pu leur donner de l'argent lui demandé.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 25 janvier 2021 indique qu'en date du 13 janvier 2021, vers 18 heures, au quartier Taba, zone Gihosha, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Masudi Ndizeye, ex-chef du quartier, membre du parti CNL, a été arrêté à son domicile, par des policiers du BSR. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir injurié le chef de quartier Taba, Mengo, membre influent du parti CNDD-FDD.

Une personne arrêtée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 25 janvier 2021 indique qu'en date du 6 janvier 2021, dans la matinée, des agents de la police et du SNR ont arrêté Vénérand Kazohera, membre influent du parti CNDD-FDD, à son domicile sis à Kiriri après une fouille perquisition. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au cachot du SNR à Rohero. Selon les mêmes sources, le motif de cette arrestation n'a pas été connu.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura

En date du 25 février 2021, à la 15^{ème} transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura, Emmanuel Ndaruzaniye, a été arrêté par Désiré Nduwimana surnommé Muzehaka, Ibrahim Bizimana alias Mafyeri, Thierry Nshimirimana alias Shimwe et le nommé Sibomana, tous Imbonerakure et conduit au cachot zonal de Maramvya. Selon des sources sur place, Emmanuel

Ndaruzaniye a été accusé de collaborer avec des groupes armés alors qu'il venait de rentrer au pays, en date du 14 février 2021, en provenance de l'Ouganda où il s'était exilé. Selon les mêmes sources, après son arrestation, des membres de sa famille ont fait un sit-in devant les bureaux de cette zone pour exiger sa libération mais ils ont été chassés par des policiers. Ces derniers ont alors signifié à sa famille qu'Emmanuel Ndaruzaniye est poursuivi pour être rentré dans le pays sans présenter une attestation de test de la covid 19.

Quinze filles et femmes arrêtées en commune Mishiha, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 février 2021 indique qu'en date du 5 février 2021, dans l'après-midi, à la frontière burundo-tanzanienne, au niveau de la commune Mishiha, province Cankuzo, quinze filles et femmes dont Mélissa Ahishakiye, Shukulan Habonimana, Alice Uwimana, Nadia Uwimana, Emelyne Ndayiragije, Bella Niyonsaba, Célénie Girukwishaka, Mireille Ndayishimiye et Claudine Niyonzima ont été arrêtées par des Imbonerakure sur l'ordre des administrateurs communaux de Gisagara et Mishiha. Selon des sources sur place, âgées entre 21 ans et 36 ans, ces personnes provenaient des provinces Kayanza, Ngozi, Cibitoke, Kirundo, Bubanza, Bujumbura Mairie, Bujumbura et Rumonge et se rendaient en Arabie Saoudite à la recherche de l'emploi.

Deux filles arrêtées en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 23 février 2021, vers 9 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Ange Mukeshimana, âgée de 20 ans et son amie, Suavis Irabizi, âgée de 18 ans, ont été arrêtées par des policiers et détenues au cachot communal du poste de police de Buhiga. Selon des sources sur place, elles ont été accusées d'avoir enlevé deux jeunes filles Véronique, âgée de 15 ans et sa sœur Francine âgée de 16 ans, il y avait déjà deux semaines. Selon les mêmes sources, ces dernières avaient été envoyées à Bujumbura Mairie pour être embauchées comme travailleuses domestiques à l'insu de leurs parents. Après des enquêtes auprès des parents de ces mineures, l'OPJ a trouvé qu'elles ont été facilitées par Ange Mukeshimana et Suavis Irabizi. L'OPJ est alors entré en contact téléphonique avec leur employeur qui lui a promis de les renvoyer à la fin du mois avec leur salaire. Elles ont été relâchées en date du 27 février 2021 lorsque les deux filles venaient d'arriver à leur famille en date du 26 février 2021.

Une femme arrêtée en commune et province Ruyigi

En date du 27 février 2021, vers 6 heures du matin, en commune et province Ruyigi, des policiers ont arrêté Césarie Ruhoze, âgée d'environ 70 ans, vivant dans le quartier Sanzu. Selon des sources sur place, en date du 26 février 2021, Césarie a envoyé son domestique dans son champ pour brûler les mauvaises herbes et le feu a incendié une grande superficie de la colline Ruhwago. Selon les mêmes sources, comme ce domestique avait pris fuite, des policiers ont arrêté cette vieille femme qui souffre de plusieurs maladies dont le cancer de sein et tout le côté gauche est presque paralysé.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Giharo, province

Rutana Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1er février 2021 indique qu'en date du 13 janvier 2021, quatre membres du parti CNL dont Méthode Sindayigaya, Serges Ndiokubwayo et Taifa ont été arrêtés par des policiers et détenus au cachot du poste de police de Giharo avant d'être transférés à la prison de Rutana. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de faire traverser des passagers à l'aide d'un bateau alors que c'est la période de combattre la propagation de la COVID-19. Ils les ont déplacés sur l'ordre du chef de colline Butezi, Vincent Butoyi mais ce dernier a nié cet acte.

Selon les mêmes sources, le mobile politique a été à l'origine de leur arrestation car la majorité des conducteurs de ces bateaux sont des membres du parti CNL.

Cinquante-cinq commissionnaires des vaches arrêtés dans la province Bururi

En date du 3 février 2021, cinquante-cinq commissionnaires des vaches ont été arrêtés en communes Mugamba et Bururi par des policiers sur l'ordre du Gouverneur de la province Bururi. Selon des sources sur place, parmi ces commissionnaires, 33 ont été arrêtés au marché du bétail à Tora en commune Mugamba tandis que 22 ont été arrêtés au marché de vaches en commune Bururi. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés d'être à la source de la hausse des prix de viande. Les commissionnaires de Bururi ont été conduits au cachot de la police Bururi tandis-que ceux de Tora ont été détenus au cachot communal de la police. Le cabinet du gouverneur de Bururi leur a infligé une amende de 100 000 fbu chacun.

Une femme arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1er février 2021 indique qu'en date du 27 janvier 2021, vers 15 heures, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Théodosie Cishahayo alias Maman Mianné, veuve, commerçante, sans appartenance politique, a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat provincial de Karuzi par des policiers sur l'ordre du Gouverneur de province Calinie Mbarushimana. Selon des sources sur place, lors de son arrestation, elle a été accusée de tentative d'empoisonner cette autorité provinciale mais après l'interrogatoire auprès du procureur Hilaire Harerimana en date du 29 janvier 2021, cette accusation a été changée et elle a été accusée d'avoir injurié des Imbonerakure et des membres du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, des conflits qui existaient entre ce gouverneur et la victime sont à l'origine de cette arrestation. En décembre 2018, ce gouverneur avait fermé des mega SSD ou dépôts de boissons BRARUDI de la victime et avait saisi ses 4 véhicules qui transportaient ces mêmes produits en l'accusant qu'elle donnait des boissons à ceux qui n'avaient pas de droits.

Trente-quatre personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba

En date du 11 février 2021, au poste de frontière de Mugina, commune Mabanda, province Makamba, 34 burundais expulsés de la Tanzanie ont été remis à la PAFE de Mugina en commune Mabanda. Selon des sources sur place, ces burundais constitués de 19 hommes, 8 femmes et 7 enfants ont été expulsés suite aux manques de documents les autorisant à habiter sur le sol tanzanien. Selon les mêmes sources, ils ont été détenus au poste de police de Mugina.

Neuf commissionnaires des vaches arrêtées en commune Kibago, province Makamba

En date du 11 février 2021, vers 12 heures, au marché communément appelé « kwa Buhinja », colline Murambi, commune Kibago, province Makamba, 9 commissionnaires de vaches ont été interpellés par la police. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'usurper le pouvoir d'achat et de vente aux propriétaires et aux clients sur ce marché. Selon les mêmes sources, ils ont été détenus au cachot du commissariat communal de police à Kibago. Les mêmes sources ajoutent que les policiers ont exigés de payer une somme de 100 000 fbu chacun pour être libérés.

Cinq personnes arrêtées en commune Kibago, province Makamba

En date du 10 février 2021, vers 6 heures, sur la colline Jimbi, commune kibago, province Makamba, Fulgence Niyongabire, âgé de 25 ans, Révérien Nshimirimana, âgé de 28 ans, Prince Muhozimana, âgé de 18 ans, Alexis Ndayishimiye, âgé de 33 ans et Rose Ndereyimana, âgée de 21 ans ont été arrêtés et

conduit au cachot du commissariat communal de police à Jimbi par des policiers. Selon des sources sur place, ces personnes ont été arrêtées lors d'une fouille perquisition opérée dans les ménages de cette localité et on leur a expliqué que c'est pour aller vérifier leurs cartes d'identités.

Quarante personnes arrêtées en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 février 2021 indique qu'en date du 31 janvier 2021, vers 6 heures, sur la colline et zone Kazirabageni, commune Nyanza-Lac, province Makamba, 40 personnes travaillant dans les palmeraies ont été arrêtées et conduites au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-Lac par des policiers en collaboration avec le comité mixte de sécurité lors d'une fouille et perquisition opérée dans cette localité. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées de n'avoir pas de cartes d'identité. Selon les mêmes sources, ceux qui possédaient les cartes ont été relâchés trois jours après.

Une personne arrêtée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 19 février 2021 indique qu'en date du 12 février 2021, au quartier Mutanga-nord, zone Gihosha, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Roger Gateretse, membre du Comité Exécutif du parti UPRONA, a été arrêté à son domicile par des agents du SNR. Selon des sources sur place, Roger est parmi les Upronistes qui veulent l'organisation des élections du nouveau président du parti car le mandat de l'Honorable Abel Gashatsi, deuxième vice-président de l'Assemblée Nationales du Burundi, a pris fin depuis le mois d'août 2020. Il a été conduit au cachot du SNR tout près de la cathédrale Régina Mundi.

Trois personnes arrêtées en commune Vugizo, province Makamba

En date du 19 février 2021, sur la colline Gikuzi, commune Vugizo, province Makamba, Yvonne Hazindavyi, Dismas Baragasirika et un nommé Nduwimana d'une même famille, ont été arrêtées par des policiers en collaboration avec des jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés après une fouille perquisition opérée dans leurs ménages. Selon les mêmes sources, ces policiers y ont saisi 3 chèvres, 4 chevreaux et un sac de 30 kg de haricots. Selon les mêmes sources, ils ont été détenus au cachot du commissariat de police à Vugizo pour des raisons d'enquête.

Un élève arrêté en commune et province Kayanza

En date du 9 mars 2021, sur la colline Kinga, commune et province Kayanza, Hakizimana, élève en 3ème année de la section pédagogique au lycée Kayanza, originaire de la colline Murago, commune Gatara de la même province a été placé en garde à vue au commissariat provincial de police à Kayanza. Selon la direction du lycée Kayanza, il est accusé d'être parmi les élèves qui ont volé les cahiers suiveurs des élèves au bureau du directeur d'internat de cette école, la nuit du 8 mars 2021. Selon des sources sur place, cet élève avait été renvoyé de l'internat pour cause de mauvaise conduite, mais cela ne l'a pas empêché d'entrer dans les enceintes du Lycée même pendant la nuit.

Une personne arrêtée en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 mars 2021 indique que depuis le 4 mars 2021, Emmanuel Ntakiyiruta, âgé de 58 ans, malade mental, ingénieur et cadre du département de la protection des végétaux au ministère en charge de l'environnement a été arrêté et détenu à la prison centrale de Gitega. Selon des sources sur place, il est reproché d'avoir demandé la libération des putschistes du coup d'État manqué du 13 mai 2015. Selon les mêmes sources, Ntakiyiruta s'est rendu devant la prison de Gitega dans la matinée du 4 mars 2021, et a dit, à haute voix : « Ils sont braves et

ont agi pour l'intérêt supérieur de la nation. Ils voulaient libérer une population misérable prise en otage par un pouvoir sanguinaire. Ce sont plutôt les dirigeants issus du CNDD-FDD qui devraient être emprisonnés ». La police a refusé sa libération malgré la présentation des documents médicaux par les membres de sa famille qui prouvent son traitement d'une injection mensuelle d'Haldol au centre des soins mentaux de Gitega. En date du 11 mars 2021, devant l'OPJ, Emmanuel Ntakiyiruta a refusé de s'exprimer arguant que jusqu'à présent il n'existe pas de police professionnelle au Burundi. Le gouverneur de la province Gitega, Venant Manirambona indique qu'il est au courant de ce cas et que cette personne doit être poursuivi car les faits lui reprochés sont graves car il s'agit d'atteinte à la sécurité nationale.

Six personnes arrêtées en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mars 2021 indique qu'en date du 6 mars 2021, vers 13 heures, au quartier Gasanda, au chef-lieu de la commune et province Ruyigi, six personnes dont Yverlan, son épouse et l'épouse de Ruben, grand commerçant de Ruyigi, ont été arrêtés à l'église par des policiers. Parmi les victimes, il y a quatre femmes et deux hommes. Selon des sources sur place, des policiers ont fait irruption devant les portes de l'église et ont arrêté ces personnes et les ont conduites manu militari au commissariat de police de la province Ruyigi. Selon les mêmes sources, les victimes ont été accusées d'avoir défoncé les portes de cette église qui était fermée par les autorités administratives. Ceux qui n'ont pas été emprisonnés ont fait un sit-in devant le parquet de Ruyigi pour réclamer la libération de ces victimes. Les mêmes sources ajoutent qu'en date du 11 mars 2021, le tribunal de Grande Instance de Ruyigi a siégé pour l'affaire de ces adeptes de l'Eglise adventiste du 7ème jour de Ruyigi sise au quartier Gasanda. Le même jour le tribunal s'est prononcé en les accusant d'insurrection et leur a infligé une peine de servitude pénale de 3 ans et une amende de 50 milles francs burundais chacun.

Quinze membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune Vugizo, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 mars 2021 indique qu'en date du 8 mars 2021, sur les collines Jongwe et Gahandu, commune Vugizo, province Makamba, quinze personnes dont Josaphat, chef de colline Jongwe et Elvis, chef de colline Gahandu, tous membres du parti CNDD-FDD, ont été arrêtés par des policiers de la commune Vugizo. Selon des sources sur place, ces victimes ont été détenues au cachot de police du commissariat communal de Vugizo avant d'être transférées au cachot du parquet de Makamba, en date du 9 mars 2021. Rappelons que ces arrestations ont eu lieu après une embuscade contre un véhicule de Gérard Hazimana, administrateur de la commune Vugizo, en date du 8 mars 2021, au pont de la rivière Fute faisant trois personnes blessées dont l'administrateur.

Neuf personnes dont six filles arrêtées en commune Giteranyi, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mars 2021 indique qu'en date du 21 mars 2021, vers 10 heures, au poste frontalier de Rumandari, commune Giteranyi, province Muyinga, Adonathe Mbonimpa, âgée de 25 ans; Ornella Irambona, âgée de 22 ans; Florence Ndayiragije, âgée de 27 ans; Jeanette Irankunda, âgée de 24 ans; Claria Uwimana, âgée de 23 ans et Christine Nzeyimana, âgée de 30 ans, toutes en provenance de la Mairie de Bujumbura ont été arrêtées par des policiers du commissariat communal de Giteranyi quand elles se rendaient à Oman à la recherche d'emploi. Selon des sources sur place, la police a aussi appréhendé Aboubacar Nimpagaritse, âgé de 32 ans; Miburo Yusufu, âgé de 33 ans et Elysée Nandege, âgé de 33 ans, présumés trafiquants des êtres humains. Tous les neuf ont été conduits au cachot du commissariat communal de Giteranyi pour des raisons d'enquête.

Un vieil homme retraité, ex-officier de police, arrêté en commune et province Bururi

En date du 23 juin 2021, vers 11 heures, au chef-lieu de la commune et province Bururi, Sylvère Ntibaramvuna, âgé de 71 ans, retraité, ex-officier de police, a été arrêté, dans son secrétariat public, par des policiers et conduit au cachot du commissariat provincial de police de Bururi sur l'ordre du procureur de la République à Bururi. Selon des sources sur place, la victime a été accusée par Louis Nduwimana, conseiller économique du Gouverneur de cette province de l'avoir injurié quand ce dernier participait à une campagne de recouvrement forcé des taxes communales. Selon les mêmes sources, Sylvère a été arrêté quand il venait de payer 40.000 fbu exigés et il a été libéré le lendemain, aux environs de 17 heures, par le premier substitut du procureur du parquet de Bururi. Signalons que les percepteurs des taxes communales avaient fermé le secrétariat public de Sylvère à l'aide d'un cadenas sur l'ordre de Louis Nduwimana et il n'avait pas accès à ses médicaments contre le diabète et l'hypertension dont il souffre.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 27 juin 2021, vers 11 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Félix Ndayizeye, âgé de 43 ans, enseignant au Lycée communal Buhiga, membre du parti CNDDFDD, a été arrêté par des policiers et détenu au cachot de police de la commune Buhiga. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir manifesté sa joie quand il avait appris que Stany Manirakiza, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD en même temps DPE Karuzi venait de perdre les élections provinciales au sein du parti CNDD-FDD.

Deux personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba

En date du 24 juin 2021, sur la colline Budaketwa, commune Mabanda, province Makamba, Antigone Sindayiganza et Francine Niyonsaba, épouse d'un militaire, ex-FAB, ont été arrêtés par Méroé Ntunzwenimana, responsable provincial du SNR à Makamba, accompagné de Serges Nibayubahe, chef de zone Gitara de la même commune. Selon des sources sur place, Antigone Sindayiganza a été poursuivi après la fuite de son frère, enseignant de la localité qui était recherché par des agents de la milice Imbonerakure et du SNR. Selon les mêmes sources, les deux victimes ont été embarquées à bord d'un véhicule de type pick up du responsable provincial du SNR jusqu'au cachot du commissariat provincial de la police à Makamba.

Trois personnes dont deux ex-FAB arrêtées en commune Vugizo et Makamba, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 juin 2021 indique qu'en date du 18 juin 2021, Rénovat Barateranya et Sylvestre Minani alias Runzanga, tous ex-FAB et Désiré Nkunuzimana alias Maso ont été arrêtés par des policiers en collaboration avec Méroé Ntunzwenimana, responsable du SNR. Selon des sources sur place, les deux ex-FAB ont été arrêtés à leur domicile sur la colline Rutegama, zone Gishiha, commune Vugizo, province Makamba tandis que Désiré a été arrêté à son service à l'agence Memento. Selon les mêmes sources, leur arrestation était liée à une attaque à la grenade contre le chef de zone Mpinga, Eric Niyondavyi, survenue en date du 11 juin 2021. Signalons que cette arrestation a eu lieu une semaine après l'arrestation d'un autre ex-FAB, Zénon Kabura, accusé d'avoir participé à l'attaque à la grenade contre le chef de zone Mpinga. Tous ont été détenus au cachot du commissariat communal de police à Makamba.

Une personne arrêtée en commune et province Ruyigi

En date du 20 juin 2021, vers 9 heures du matin, au chef-lieu de la commune Ruyigi, près du marché central de Ruyigi, un sentinelle surnommé Anda Sona qui montait la garde a été arrêté par un policier. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir blessé une personne qui tentait de voler dans un stock de marchandise appartenant à un commerçant nommé Havyarimana. Selon les mêmes sources, ce sentinelle a blessé le voleur à coups de machettes au niveau de la tête et ce dernier a fui avec sang sur son corps. Le veilleur a été conduit au cachot de la police de Ruyigi.

Deux personnes arrêtées en commune Ntakangwa, Bujumbura mairie.

En date du 18 juin 2021, vers 17 heures, au quartier Mirango, zone Kamenge, commune Ntakangwa, Bujumbura mairie, Séverin Bagorikunda, membre du bureau exécutif du parti CNL et sa femme ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, des policiers ont fait irruption au domicile de ces victimes et les ont tous conduits au cachot du BSR. Selon les mêmes sources, la femme de Séverin a été relâchée quelques heures après sans indiquer le motif de leur arrestation.

Une femme arrêtée en commune et province Cankuzo

En date du 16 juin 2021, au Lycée Muyaga, situé à 4 kilomètres du centre urbain de Cankuzo, Joséphine Cegetera, âgée d'une quarantaine d'années, secrétaire à ce Lycée, a été arrêtée à son service par des agents du SNR de Cankuzo dont Venant Ndayishimiye. Selon des sources sur place, elle a été embarquée au bord d'un véhicule du SNR et conduite au cachot du parquet de Cankuzo sans convocation. Selon les mêmes sources, Joséphine, de la composante sociale Tutsi, ex-membre du parti UPRONA, avait été chassée par son mari Gabriel Toyi, de la composante sociale hutu, membre de la milice Imbonerakure, agent de la commission nationale de désarmement de la population. Rappelons qu'un dossier de divorce est pendant au tribunal de résidence de Cankuzo, depuis trois ans.

Un garçon de 9 ans arrêté en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 juin 2021 indique qu'en date du 3 juin 2021, sur la colline Mpehe, commune et province Muramvya, Liévin Nimubona, âgé de 9 ans, élève de la 3ème année, à l'ECOFO Bugarama a été arrêté et détenu au cachot de la brigade Muramvya après que le père de N.V ait porté plainte. Selon des sources sur place, cet enfant a été accusé d'avoir violé N.V, âgée de 4 ans, en cours du chemin quand ils étaient allés chercher de l'eau.

Une personne arrêtée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 8 juin 2021, le matin, au quartier Buterere II A, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Sheikh Rashid Ndikumana a été arrêté et conduit au cachot de la PJ par des policiers du poste de police de la zone Buterere. Selon des sources sur place, Rashid avait prêché en disant que si le président de la République ne limogeait pas le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité publique, Gervais Ndirakobuca que le châtimeur du ToutPuissant lui tomberait dessus dans deux semaines et que le Ministre devrait demander pardon sur ses propos. Selon les mêmes sources, dans une réunion avec des représentants des Eglises en Mairie de Bujumbura, le Ministre Gervais Ndirakobuca avait exigé aux musulmans de ne plus faire des appels mégaphoniques précédant leurs prières.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Itaba, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 juin 2021 indique que dans la nuit du 22 mai 2021, vers 21 heures, sur la colline Buhinda, commune Itaba, province Gitega, Anaclet Hatungimana,

travailleur au CDS de Buhinda, membre du parti CNL, a été arrêté sur son lieu de travail par le Commissaire provincial de police, Evariste Ntibibogora qui l'a conduit au cachot provincial de la PJ à Gitega. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, en collaborant avec des groupes armés. Selon les mêmes sources, la victime a été transférée à la prison de Gitega.

Six personnes arrêtées en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 juin 2021 indique qu'en date du 6 juin 2021, dans l'après-midi, Syldie Ndagijimana, conseiller sortant chargé des questions économiques, du développement communautaire et de statistiques; Bernard Sabiyumva, conseiller sortant chargé des questions administratives et sociales de la commune Makamba; Gervais Ndayisenga, secrétaire communal et 3 secrétaires provinciaux ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat communal de police à Makamba après interrogatoire devant une commission du Ministère de l'intérieur. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir faussé le procès-verbal de la réunion du conseil communal Makamba du 23 mai 2021. Les secrétaires ont été accusés aussi du retard dans la transmission de la lettre au Gouverneur suspendant la nomination des conseillers techniques, d'un secrétaire exécutif et d'un secrétaire permanent de la commune en dépassant des délais prévus par la loi. Rappelons qu'en date du 3 juin 2021, deux conseillers techniques sortants de la commune Makamba avaient écrit une lettre dénonçant des malversations commises par l'administrateur de la commune Makamba tandis qu'en date du 4 juin 2021, un comptable communal avait adressé une lettre de démission. Ces arrestations résultent d'un bras de fer entre l'administrateur communal Zuwena Irakiza appuyée par le gouverneur de la province Makamba Françoise Ngozirazana et le conseil communal, au sujet de la mise en place des conseillers techniques et d'un secrétaire exécutif permanent de la commune Makamba.

Une personne arrêtée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 31 mai 2021, aux enceintes de l'INSP, zone Buyenzi, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Déo Hatungimana, employé de l'INSP, a été arrêté sans mandat par l'OPJ du BSR, Joseph Ndabihawenimana. Selon des sources sur place, Déo Hatungimana venait d'un séminaire de formation qui se tenait à ce même institut avec une bouteille d'eau dans la main et l'a déposée sur une table du bureau où travaille Rose, sa collègue. Celle-ci l'a appelé pour qu'il la récupère mais Déo lui a répondu qu'elle pouvait en consommer si elle en avait besoin. Selon les mêmes sources, après un instant, Rose a vu que la bouteille commençait à gonfler et elle a alerté la police pour faire le constat. Ce policier a arrêté Déo et l'a conduit au cachot du BSR en l'accusant de vouloir empoisonner Rose tandis que la bouteille a été transportée au laboratoire du BBIN.

Une personne arrêtée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

Dans l'après-midi du 3 juin 2021, dans un bistrot situé à Gitwe communément appelé «kwi Chantier», sur la colline Rutambiro, zone Kankima, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, le prénommé Gabriel, commerçant, a été arrêté par Emmanuel Ndayiragije alias Manyoni, Imbonerakure. Selon des sources sur place, Gabriel a été accusé par cet Imbonerakure d'avoir insulté le président de la République. Selon les mêmes sources, lors d'une dispute avec cet Imbonerakure, le commerçant disait qu'il respecte Dieu en premier lieu, ses parents en second lieu et le président de la République en 3ème lieu. Cet Imbonerakure a alors demandé aux policiers du poste de police de Rwibaga d'arrêter ce commerçant qui a été conduit au poste de police d'Ijenda.

Un membre du parti MSD arrêté en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

En date du 3 juin 2021, vers 21 heures, sur la colline Jenda urbaine, zone Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, Léonidas Nahimana, membre du parti MSD, originaire de la colline Rwibaga, de la même zone, commune et province, a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de Jenda par Emmanuel Ndayiragije alias Manyoni, Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été accusée par cet Imbonerakure de rentrer tard. Selon les mêmes sources, il a été arrêté seul alors qu'il était avec une autre personne, Clément Rumumba, membre du parti CNDD-FDD, agent de l'OTB Jenda. Selon les mêmes sources, Léonidas Nahimana avait été arrêté à Mukike et emprisonné pour cause de formation d'une rébellion contre le 3ème mandat du président Pierre Nkurunziza et il venait d'être libéré par la grâce présidentielle.

Neuf personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin 2021 indique qu'en date du 25 mai 2021, au marché de Musenyi, commune Mabanda, province Makamba, 9 personnes soupçonnées d'être des commissionnaires de vaches dont Majanja, âgé de 85 ans, originaire de la colline Murambi, commune Kibago, province Makamba, ont été arrêtées par Emmanuel Manariyo, commissaire provincial de police à Makamba. Selon des sources sur place, d'autres personnes venaient des communes Mabanda et Vugizo pour acheter des vaches. Selon les mêmes sources, elles ont été libérées après avoir payé sans quittance une somme de 200 000 fbu chacun à l'exception du vieillard, à ce Commissaire provincial de police comme pot de vin.

Une personne arrêtée en commune Burambi, province Rumonge

En date du 31 mai 2021, au centre de la commune et province Rumonge, Alexis Hamenyimana, résident sur la colline et zone Maramvya, commune de Burambi, province Rumonge, a été arrêté et détenu au cachot du commissariat de la police à Rumonge par le responsable provincial du SNR au moment où il allait déposer sa plainte au parquet de Rumonge contre des personnes qui le menaçaient. Selon des sources sur place, en date du 25 mai 2021, Alexis Hamenyimana avait adressé une lettre au Gouverneur de la province de Rumonge sollicitant une protection suite aux menaces dont il était victime. Selon les mêmes sources, Alexis Hamenyimana avait témoigné dans un dossier, relatif aux présumés collaborateurs d'un groupe à main armée, auditionné par le TGI Rumonge en date du 20 mai 2021. A cette date, au TGI Rumonge, Marius Ndikumana accompagné d'un policier a dit à Alexis que le SNR à Rumonge avait besoin de lui alors qu'il s'apprêtait à témoigner et Alexis lui a dit d'attendre afin qu'il finisse de témoigner mais comme il ne voulait pas l'écouter Alexis s'est confié au procureur de la République à Rumonge. Ce dernier a dit à Alexis de témoigner d'abord et aller ensuite se présenter au SNR.

Une personne arrêtée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 12 mai 2021, vers 13 heures, au centre-ville, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Barnabé Nimbona, agent de la SOCABU, au service recouvrement, résidant au quartier 7, zone Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, a été arrêté par des hommes à bord d'un véhicule de type Hilux double cabine, immatriculé D145A IT. Selon des sources sur place, la victime a été arrêtée devant le siège de la SOCABU sur l'avenue de l'amitié où elle travaille et a été conduite vers une destination inconnue. Selon les mêmes sources, après des alertes de sa famille, Barnabé a été relâché vers 16 heures, le même jour.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 mai 2021 indique qu'en date du 4 mai 2021, sur la colline Kinyinya II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jean Paul Ndayisenge, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure dont le prénommé Bonaventure et les surnommés Gapanga, Musatura ainsi que Nterura, résidents sur la même colline. Selon des sources sur place, la victime étanchait sa soif dans un bar appelé chez Ngwangwaru. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite par ces Imbonerakure chez le prénommé Fabrice, OPJ du poste de police de la zone Rukaramu et il a été accusé de perturber la sécurité publique. En date du 7 mai 2021, Jean Paul a été conduit au parquet de Kabezi à bord d'un véhicule du commissaire provincial surnommé Gitwe avant d'être transféré à la prison de Mpimba en date du 11 mai 2021.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Nyabikere, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 mai 2021 indique qu'en date du 6 mai 2021, sur la colline Ngugo, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Siméon Gatoto, âgé de 37 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté par Claudine Murekerisoni, administrateur cette commune. Selon des sources sur place, il a été accusé par sa femme Aline Nsabimana, membre du parti CNDD-FDD, de l'avoir maltraité suite à la haine ethnique. Selon les mêmes sources, la femme a pris cela comme prétexte car il y avait un conflit lié à la gestion des biens familiaux et du mépris envers son époux. La victime a été relâchée, en date du 13 mai 2021.

Deux jeunes filles arrêtées en commune Burambi, province Rumonge

En dates du 12 et 13 mai 2021, Dusabe Belyse, âgée de 19 ans, élève au Lycée Sainte Famille de Minago, en classe terminale et une autre fille travaillant dans un cafetariat en zone Minago, résident sur la colline Minago, ont été arrêtées respectivement par le chef de secteur Minago et un agent du SNR de la zone Minago. Selon des sources sur place, Belyse a été arrêtée au moment où elle rentrait à la maison en provenance de l'école et a été conduite au cachot du poste de police à Rumonge. Cette élève a été accusée d'avoir utilisé un téléphone dont la carte SIM n'était pas enregistrée sous son nom et le contenu des messages qu'elle a envoyés n'a pas été connu. Selon les mêmes sources, en date du 14 mai 2021, les deux victimes ont été conduites au bureau du responsable provincial du SNR à Rumonge pour être interrogées.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 18 mai 2021, sur la colline 13ème transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Rénovat Nyandwi, briquetier, membre du parti CNL, originaire de la commune Mubimbi, a été arrêté par des Imbonerakure dirigés par Christophe Maregeya, chef de colline 13ème transversale Maramvya. Selon des sources sur place, Rénovat Nyandwi a été accusé de collaborer avec des rebelles. Selon les mêmes sources, Rénovat a été conduit au cachot du poste de police de la zone Maramvya avant d'être conduit avec d'autres codétenus par Innocent, OPJ dudit poste, en date du 19 mai 2021, au cachot du parquet de Kabezi à bord d'un véhicule.

Une personne arrêtée en commune Ndava, province Mwaro

En date du 22 mai 2021, vers 22 heures, au quartier Fota, chef-lieu de la commune Ndava, province Mwaro, Dédith Niyongere, chef de quartier Fota, enseignant à l'ECOFO Muramba, de la même commune, résidant à ce quartier, a été arrêté par le commissaire communal de Ndava accompagné du commissaire provincial de police à Mwaro. Selon des sources sur place, il dormait chez lui et il a été réveillé par ces autorités policières qui lui ont donné l'ordre de monter dans leur véhicule et l'ont

conduit au cachot du commissariat de Mwaro. Selon les mêmes sources, cette arrestation est survenue après une attaque à Fota du 18 mai 2021 par des gens non identifiés à main armée.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Giharo, province Rutana

En date du 19 mai 2021, vers 18 heures, dans un cabaret de la paroisse Kabingo, endroit communément appelé « ku Rubaho », commune Giharo, province Rutana, Ferdinand Kwizera, enseignant à l'ECOFO Nyamateke, secrétaire communal du parti CNL à Giharo, a été arrêté par des agents du SNR accompagnés par Egide Nijimbere alias Kayuki, Imbonerakure. Selon des sources sur place, Ferdinand étanchait sa soif dans ce cabaret et il a été conduit au cachot du SNR à Rutana sans préciser le motif de son arrestation. Selon les mêmes sources, dans la matinée du 21 mai 2021, des Imbonerakure dirigés par Egide Nijimbere alias Kayuki ont mené une fouille au domicile de cette victime mais aucun objet compromettant n'a été trouvé.

Trente-sept personnes dont 17 enfants arrêtées en commune Musigati, province Bubanza

En date du 29 mai 2021, sur la colline Kayange, commune Musigati, province Bubanza, 37 personnes adeptes d'Eusebie dont 17 enfants ont été arrêtées par des policiers du poste de police de la commune Musigati. Selon des sources sur place, ces personnes étaient en route vers Businde, commune Gahombo, province Kayanza munies de quelques objets comme des croix et des chapelets. Selon les mêmes sources, ces personnes ont été conduites au cachot du commissariat communal de police de Musigati.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 29 mars 2021 indique qu'en date du 28 mars 2021, sur la colline Butare, commune Kayogoro, province Makamba, Nestor Ntahondereye alias Wayinze, originaire de la colline Kabizi et Augustin Nduwayo alias Maneno, originaire de la colline Rusovu, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat communal de police de cette commune par Antoine Ndayiragije, Administrateur de la commune Kayogoro à bord de son véhicule de service en les accusant de perturber l'ordre public. Selon des sources sur place, ces victimes participaient à la célébration du deuxième anniversaire d'agrément du parti CNL. Selon les mêmes sources, Antoine Ndayiragije avait interdit la célébration de cet anniversaire alors que l'autorisation avait été donnée par le Gouverneur de province, Françoise Ngozirazana.

Un membre du parti CNL, un membre du parti FRODEBU et un ex policier arrêtés en communes Gisozi et Rusaka, province Mwaro

En date du 8 avril 2021, au centre, colline et commune Gisozi, province Mwaro, le nommé Masabo, pensionné de la PNB, a été arrêté chez lui après une fouille perquisition menée par des policiers. Selon des sources sur place, ils ont trouvé une bottine chez lui. En date du 10 avril 2021, Callixte Karisabiye de la colline Kizi, zone Makamba, commune Rusaka, province Mwaro, membre du parti CNL, a été arrêté. Selon des sources sur place, il venait de passer 10 jours à la maison après 1 an de détention à la prison de Muramvya. Selon les mêmes sources, le motif de cette arrestation serait une attaque menée en date du 4 avril 2021 en commune Rusaka qui aurait été organisée en prison. En date du 11 avril 2021, sur la colline et commune Rusaka, province Mwaro, le nommé Budigoma, membre du parti FRODEBU, enseignant au Lycée Communal Bukwavu, commune Rusaka, a été arrêté. En date du 30 mars 2021, lui et les membres de sa famille, étaient allés au cabinet du Gouverneur de Mwaro pour lui demander de les aider à retrouver le leur, Dieudonné Mushirakure ou de leur dire où il serait incarcéré. Le Gouverneur leur avait dit de revenir la semaine suivante après des enquêtes. Signalons que ces trois

arrestations ont eu lieu après une attaque perpétrée par des gens non identifiés à main armée en date du 4 avril 2021, au domicile d'Athanase Mpawenayo, chef de zone Makamba, secrétaire communal du parti CNDD-FDD et tuant son fils et son domestique.

Un membre du parti CNDD-FDD et conseiller communal arrêté en commune Gisuru, province Ruyigi

En date du 10 avril 2021, au centre de la commune Gisuru, province Ruyigi, Norbert Birukundi, membre du parti CNDD-FDD, conseiller technique en charge du développement dans cette commune, a été arrêté par le Procureur de la République de Ruyigi et l'a conduit au cachot du commissariat de police à Ruyigi. Selon des sources sur place, Norbert était en train d'étancher sa soif avec ses amis dans un cabaret et il a critiqué les initiatives relatives à la lutte contre la corruption du Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la sécurité publique. Selon les mêmes sources, un des cabaretiers l'a dénoncé auprès des agents du SNR et il a été accusé de ne pas prendre en considération les mesures prises sur la collecte de taxes et impôts.

Une personne arrêtée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 avril 2021 indique qu'en date du 11 avril 2021, au parking des bus de Rumonge, commune et province Rumonge, Savin Ndayizamba, originaire de Makamba, président du Comité de surveillance de l'ASB a été arrêté par des policiers et détenu au cachot de la police à Rumonge. Selon des sources sur place, Savin Ndayizamba a été enregistré dans le registre d'écrou de la police et se trouve dans les mains du responsable du SNR à Rumonge sans indication de motif de son interpellation. Selon les mêmes sources, Savin Ndayizamba était allé à Rumonge pour participer à une activité organisée par des Scouts de cette province.

Une femme arrêtée en commune et province Ruyigi

Dans la nuit du 16 avril 2021, vers 20 heures, dans le quartier Sanzu II, province Ruyigi, Francine Rafi a été battue par son voisin et arrêtée par des policiers. Selon des sources sur place, la victime a été accusée par son voisin de faire beaucoup de bruits. Selon les mêmes sources, ce voisin a l Voir Bulletin hebdomadaire n°259 immédiatement appelé des policiers de Ruyigi qui sont venus l'arrêter et l'ont conduite au cachot du commissariat de police de Ruyigi.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 avril 2021 indique qu'en date du 17 avril 2021, vers le matin, sur la colline Kinyinya I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Samson Kigingi, membre du parti CNL, cultivateur, a été arrêté par des policiers et embarqué dans un véhicule du prénommé Marcel, Commissaire communal de police à Mutimbuzi. Selon des sources sur place, Samson a été conduit dans un des cachots du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la cathédrale Regina Mundi. Selon les mêmes sources, le mobile de son arrestation n'a pas été communiqué.

Dix personnes dont six femmes arrêtées en commune Rusaka, province Mwaro

En dates du 17 au 22 avril 2021, Dorine et son époux Donatien Bihumugani, membre du parti CNL ainsi que leur enfant de trois ans; Isidonie et son époux Muyango, Estella et son époux Epitace Kwizera, propriétaire du cabaret attaqué, Sabine propriétaire d'un cabaret proche du lieu du drame, Jeanne, épouse de Mélichior et l'épouse d'un gérant de la COOPEC, ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, en date du 17 avril 2021, Isidonie et Estella épouse d'Epitace Kwizera ont été arrêtés

par des policiers. En date du 18 avril 2021, Donatien Bihumugani, Dorine, sa femme et son enfant de 3 ans, ont été arrêtés par des policiers. En date du 21 avril 2021, Sabine a été arrêtée et conduite au SNR à Bujumbura Mairie pour avoir dit que la police a arrêté des innocents. A cette même date, ont été arrêtées aussi Jeanne et une femme d'un gérant de la COOPEC Rusaka pour aller expliquer pourquoi elles sont entrées dans ce cabaret et n'ont pas pris quelque chose et à 4 minutes de leur départ l'attaque est survenue. Selon les mêmes sources, en date du 22 avril 2021, Estella, Cabaretière de la deuxième porte à côté du lieu du drame, a été arrêtée afin d'aller dénoncer ceux qui ont pris un verre chez elle et expliquer pourquoi les malfaiteurs sont entrés chez Epitace et non chez elle. Signalons que juste après l'attaque du 16 avril 2021, avaient été arrêtées huit personnes à savoir Frédéric Nzibavuga, ex-administrateur de la commune Rusaka; deux enseignants dont Salvator Kabayenzeza de l'ECOFO Bukwavu; Jean Pierre Ndayizeye, enseignant à l'ECOFO Kibimba; Hermès Gahungu, enseignant du Lycée Communal Bukwavu; Estelle et Micheline, toutes commerçantes de Rusaka, Ferdinand, conducteur de taxi-moto et Goreth.

Quatre personnes arrêtées en commune et province Kirundo

En date du 20 avril 2021, le commissaire provincial de Kirundo, Jean Marie Kabura a arrêté 4 masais, commerçants ambulants des sandales et des ceintures en cuir en provenance de la Tanzanie. Selon des sources sur place, ils ont été accusés par cette autorité de faire l'espionnage pour le compte des rebelles. Selon les mêmes sources, ils ont été libérés après 8 heures de détention au cachot de la PJ Kirundo.

Un membre du CNDD-FDD arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 26 avril 2021, sur la colline Gasenga, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, Rachid Nimenya, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du commissariat communal de police à Kayogoro. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir acheté du maïs à un prix compris entre 450 fbu et 500 fbu par kg aux agriculteurs de la zone Bigina, prix inférieur à 680 fbu par kg fixé par le Gouvernement. Selon les mêmes sources, une fouille perquisition a été opérée en date du 27 avril 2021 à son domicile mais aucun objet suspect n'a été trouvé.

Une personne arrêtée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 28 avril 2021, au quartier et zone Musaga, commune Muha, Bujumbura Mairie, Jean Claude Gahitira, natif de la zone urbaine de Cibitoke, ex-député en Mairie de Bujumbura, rabatteur aux parkings, a été arrêté par des agents du SNR tout près de la prison de Mpimba. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du SNR, tout près de la Cathédrale Regina Mundi, Bujumbura Mairie. Il était en conflit avec Lewis Niyongabo, rabatteur, à propos de la direction de l'association des convoyeurs du Burundi. Selon les mêmes sources, les deux personnes devaient comparaître en date du 29 avril 2021 au cabinet du Ministre de l'intérieur afin d'être entendus sur leur conflit au niveau de cette association.

Trois personnes arrêtées en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 4 juillet 2021, vers 6 heures du matin, sur la colline Rwintare, commune Rusaka, province Mwaro, Laurent Nsabimana, agent de l'OTB et deux enseignants Gilbert Harerimana ainsi que Rénovât Ndikuriyo, tous résidents sur cette colline, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot de la commune Rusaka. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de n'avoir pas participé aux rondes nocturnes organisées par l'administration.

Deux personnes arrêtées en commune et province Cankuzo

En date du 7 juillet 2021, à l'hôpital de Cankuzo, sis au centre de la commune et province Cankuzo, Aline et Nathan, infirmiers œuvrant à cet hôpital, ont été arrêtés à leur service par Venant Ndayishimiye, responsable provincial du SNR qui les a conduits respectivement au cachot du parquet de Cankuzo et du commissariat provincial de police de Cankuzo à bord de son véhicule. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de n'avoir pas rapidement rendu service à une femme, Lucie Niyokindi, qui est morte à cet hôpital lors de l'accouchement en date du 1er juillet 2021 où un bébé survécu a été conduit à l'orphelinat de Muremera en commune Kigamba. Selon les mêmes sources, sur plainte du mari de la femme morte et sur la pression des membres de la Ligue des femmes, «Abakenyerarugamba» du parti CNDD-FDD, le procureur de la République à Cankuzo avait mené une enquête sur ce cas, une semaine avant mais il n'avait pas encore clôturé le dossier.

Un commerçant de vaches arrêté en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 5 juillet 2021, sur la colline Ndava village, commune Buganda, province Cibitoke, Emmanuel Nzisabira, commerçant de vaches, originaire de la commune Gihanga, province Bubanza, a été arrêté par le responsable provincial du SNR à Cibitoke, Venant Miburo sur l'ordre de Pamphile Hakizimana, administrateur de la commune Buganda. Selon des sources sur place, ce commerçant avait deux vaches qui ont été volées chez lui à Gihanga, il y a trois semaines et après des recherches, il les a trouvées dans l'étable de l'administrateur de la commune Buganda. Il est allé voir l'administrateur pour lui informer que ses deux vaches se trouvaient dans son étable. Cet administrateur a directement appelé Venant Miburo, responsable provincial du SNR à Cibitoke. Ce dernier a alors arrêté Emmanuel et l'a embarqué à bord de son véhicule immatriculé D3984 A vers le cachot du commissariat provincial de Cibitoke. Le matin du 6 juillet 2021, l'administrateur a appelé un groupe des jeunes Imbonerakure qui sont venus récupérer ces deux vaches de l'étable et les ont conduites dans un autre endroit non encore connu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 5 juillet 2021, dans l'avant-midi, sur la colline Gasasa, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, Ferdinand Ntaconayigize, âgé de 40 ans, membre du parti CNL, a été arrêté et conduit au cachot communal de la police par des policiers sur l'ordre du procureur de la République à Karuzi, François Harerimana. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir perturbé la sécurité publique dans cette province. Selon les mêmes sources, la victime était en train de collecter des contributions auprès des membres de son parti pour la construction de la permanence sur cette colline. Il est passé une nuit dans ce cachot avant d'être transféré le lendemain au cachot du commissariat provincial de police à Karuzi.

Trois personnes arrêtées en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 6 juillet 2021, sur la colline Gasasa, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, Juvénal Njomba, Muhigirwa et le surnommé Nywere, tous de la famille du feu Sylvestre Bidoreye récemment tué par des Imbonerakure de cette colline sur l'ordre du chef de cette colline, ont été arrêtés et conduits au cachot communal de police par des policiers sur l'ordre du procureur de la République à Karuzi, François Harerimana et après ils ont été transférés le lendemain au cachot du commissariat provincial à Karuzi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir demandé de l'argent à deux suspects dans le dossier d'assassinat de Bidoreye. Selon les mêmes sources, comme ce dossier implique des

Imbonerakure et un chef de colline, les autorités communales et du parti CNDD-FDD cherchent à charger les victimes pour enfin libérer les prévenus.

Une personne arrêtée en commune Vugizo, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 juillet 2021 indique qu'en date du 3 juillet 2021, au quartier Makamba II, commune et province Makamba, Christophe Kizito, résidant de ce quartier, a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir participé à l'attaque à la grenade contre Eric Niyondavyi, chef de zone Mpinga, commune Vugizo, survenue en date du 11 juin 2021. Signalons qu'il est la 5ème personne arrêtée sur ce dossier.

Un prêtre arrêté en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 9 juillet 2021, sur la colline Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, le prêtre nommé Innocent, curé de la paroisse catholique de Muzinda, commune Rugazi, province Bubanza, a été arrêté et menotté par des Imbonerakure accompagnés par un chef de colline Kibambwe et un policier surnommé Murume. Selon des sources sur place, le prêtre se rendait sur la colline Kibambwe de la commune Mpanda pour enquêter sur des exactions faites par un pasteur représentant d'une église appelée «Christian Methodist Episcopal Church Burundi » sise à Gicuba. Selon les mêmes sources, arrivé sur les lieux, le curé a été menotté et conduit à bord d'une moto vers le commissariat communal de police Mpanda mais il a été secouru par la population et les administratifs à la base au niveau de Gifurwe sur la colline Musenyi. Le représentant de ladite église et le policier qui l'escortait ont été arrêtés et détenus au cachot de la PJ Mpanda.

Une personne arrêtée en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 22 juillet 2021, à l'avenue du large, zone Kinindo, commune Muha, Bujumbura Mairie, Berty Nduwayezu, employé de l'hôtel "Royal Palace" a été arrêté par des hommes en tenue de la police de l'API à bord de deux véhicules pick-up de la police accompagnés d'autres hommes en tenue civile à bord d'un véhicule double cabine d'immatriculation civile. Selon des sources sur place, la victime a été appelée par une personne qui l'attendait à l'entrée de cet hôtel et dès sa sortie, elle a été battue avant d'être embarquée vers son domicile à Kinanira. Selon les mêmes sources, arrivés à la maison, ces policiers ont mené une fouille perquisition et quelques objets ont été saisis puis ils l'ont conduit au cachot du SNR tout près de la cathédrale Régina Mundi dans le quartier Rohero, Bujumbura Mairie.

Une femme arrêtée en commune et province Bururi

En date du 24 juillet 2021, vers 5 heures du matin, au quartier Gisuru, au chef-lieu de la commune et province Bururi, Monique Nkurunziza, encadreuse au Lycée Bururi, a été arrêtée à son domicile par des agents du SNR. Selon des sources sur place, ces derniers se sont introduits dans sa maison et ont fouillé partout. Après, ils l'ont embarquée à bord de leur véhicule et l'ont conduite à Bujumbura Mairie au cachot du SNR tout près de la cathédrale Régina Mundi dans le quartier Rohero. Signalons que son mari, Alexis Hakizumukama, 1^{er} sergent Major, infirmier, était introuvable depuis 2015 après être arrêté par le SNR accusé de vendre des médicaments aux rebelles.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 24 juillet 2021, sur la 13ème transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Gabriel Ndikuriyo, membre du parti CNL, natif de cette même colline, a été arrêté par des Imbonerakure sur l'ordre de Gaston Singora, chef de zone Maramvya. Selon des sources sur place, Gabriel a été détenu au cachot du poste de police de la zone Maramvya avant

d'être conduit au cachot du poste de police de la zone Rubirizi le même jour par Gaston Singora. Selon les mêmes sources, son arrestation est liée à son appartenance au parti CNL. Signalons que Gaston Singora a été cité dans l'enlèvement d'Elie Ngomirakiza, responsable du parti CNL en commune Mutimbuzi.

Un militaire arrêté en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 19 juillet 2021, vers 20 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Pontien Ntacobakimvuna, âgé de 40 ans, militaire en congé a été arrêté et détenu au cachot du poste de police de la commune Buhiga par Térance Bacebaseme, administrateur de la commune Buhiga. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de l'avoir injurié. Selon les mêmes sources, cette autorité l'a trouvé dans un cabaret d'une veuve prénommée Rénate alias Maman Bella et cette autorité a demandé s'ils ont augmenté les prix des boissons, puis ce militaire lui a répondu que « vaut mieux que les boissons soient chers mais disponibles au lieu de la pénurie ». Térance Bacebaseme a alors appelé un policier qui l'a arrêté et conduit au cachot avant d'être relâché en date du 22 juillet 2021.

Une personne arrêtée en commune Mugamba, province Bururi

En date du 28 juillet 2021, sur la colline Muyange-Kavumu, zone et commune Mugamba, province Bururi, Eric Rugwingoga, chef charroi de l'usine de thé de Tora, a été arrêté par des policiers dirigés par Moïse Arakaza surnommé Nyeganyega, Commissaire communal de police à Mugamba et conduit au cachot du commissariat communal de la police à Mugamba. Selon des sources sur place, il a été interpellé après une fouille perquisition opérée au domicile de son père, feu Joseph Rwuri, ancien Ministre de l'Intérieur, dans les années 1974, sous le régime du président Colonel Michel Micombero. Selon les mêmes sources, lors de cette fouille, 11 cartouches ont été trouvées au domicile de ses parents. Eric Rugwingoga a été alors accusé de détention illégale d'armes alors qu'il n'habitait pas cette maison. La victime a été transférée en date du 29 Juillet 2021 vers les bureaux du SNR à Bujumbura à bord d'un véhicule de l'OTB Tora, escorté par le commissaire surnommé Nyeganyega. Eric a été libéré par après.

Une personne arrêtée en commune Nyabikere, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 juillet 2021 indique qu'en date du 21 juillet 2021, vers 19 heures, sur la colline Taba, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Audace Niyonkuru, âgé de 31 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la commune. Selon des sources sur place, le jeune homme était avec ses amis et ont échangé au sujet d'un vieil homme malade du nom de Sion Nkeshimana qui est hospitalisé depuis un mois et ce jeune homme a dit que les négligents subiront le même sort que Nkeshimana. Selon les mêmes sources, ce message a été rapporté à Donatien Ntirampeba, Imbonerakure, fils de ce vieil homme et il est allé chez Audace, armé d'une machette, pour l'attaquer. Les voisins sont intervenus et ont appelé la police qui a arrêté Audace et l'a conduit au cachot de la commune tandis que Donatien est resté libre.

Deux représentants du parti CNL arrêtés en commune Muhuta, province Rumonge

En date du 1er aout 2021, sur la colline Buyenzi, commune Muhuta province Rumonge, Jean de Dieu Kabura et le prénommé Jérémie natif de la colline Buringa, respectivement représentant de la section jeunesse du parti CNL sur la colline Buyenzi et Conseiller communal de Muhuta ont été arrêtés par des Imbonerakure dirigés par Vital alias Muyeyeso et le prénommé Marcien. Selon des sources sur place,

ils ont été conduits au cachot communal du poste de police de Muhuta. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de collecter des contributions des membres du parti CNL.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kabezi, province Bujumbura rural

En date du 5 août 2021, vers 21 heures, sur la colline et zone Mubone, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Audace Simbakwira, membre du parti CNL a été arrêté par des Imbonerakure dont Jonathan et Evode, accompagnés par des militaires de la position de Mubone. Le motif de son arrestation est lié à son appartenance politique. Il a été conduit et détenu à cette position.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gitobe, province Kirundo

En date du 3 août 2021, vers 22 heures, Ernest Mbazumutima, responsable du parti CNL en commune Gitobe, province Kirundo a été arrêté par des policiers à bord d'un véhicule de type pick-up aux vitres teintées appartenant au commissaire provincial de police. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot de la PJ de Kirundo. Selon les mêmes sources, le motif de son arrestation n'a pas été connu.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

Dans l'après-midi du 13 août 2021, à la permanence de la zone Gatabo, colline et zone Gatabo, commune Kayogoro, province Makamba, Léonard Sabimana, membre du comité communal du parti CNL à Kayogoro, Cléophas Toyi et Daniel, respectivement représentant et représentant adjoint du parti CNL sur la colline Nkaramanyenye de la zone Gatabo, ont été arrêtés par des policiers sur l'ordre d'Eric Ntungwanayo, conseiller technique chargé des affaires administratives et sociales de la commune Kayogoro accompagné par le secrétaire collinaire du CNDD-FDD et le responsable des Imbonerakure sur la colline Gatabo et ils ont été détenus au cachot de cette zone. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés en pleine réunion de leur parti et ils étaient en train de collecter des contributions destinées à la construction de la permanence nationale de ce parti. Selon les mêmes sources, des listes des militants qui ont contribué et un montant d'argent collecté ont été saisis par ces policiers.

Une personne arrêtée en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 9 août 2021, sur la colline Gasenga, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, le nommé Bavugirije, originaire de la colline Mudaturwa de la même zone, a été arrêté par des policiers après une fouille perquisition opérée en son absence par des policiers et des agents du SNR sans trouver d'objet compromettant. Selon des sources sur place, Bavugirije venait d'être libéré de la prison de Rumonge par la mesure de la grâce présidentielle, il y a 6 mois et il avait été condamné à 21 ans de servitude pénale accusé de détention illégale d'armes.

Une personne arrêtée en commune Giharo, province Rutana

Dans la matinée du 14 août 2021, vers 8 heures, Philibert Nibizi, titulaire du CDS Butezi, a été arrêté par le responsable provincial du SNR à Rutana. Ce dernier l'a d'abord arrêté et ensuite il est allé au cachot du poste de police de Giharo où il a sorti Jean Pierre Ndayisaba, représentant communal du parti CNL. Selon des sources sur place, ce responsable provincial du SNR les a conduits au cachot du parquet de la République à Rutana à bord d'un véhicule immatriculé E0548A. Selon les mêmes sources, Philibert Nibizi était membre du parti FRODEBU avant d'adhérer par force au parti CNDD-FDD.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Giharo, province Rutana

En date du 11 août 2021, vers 20 heures, à un lieu communément appelé Ku Rubaho, commune Giharo, province Rutana, Chartier Irutingabo surnommé Derenganya, membre du parti CNL, a été arrêté par

des Imbonerakure et ces derniers l'ont conduit au cachot du poste de police de Rubaho, commune Giharo, province Rutana. Selon des sources sur place, Chartier rentrait à son domicile avec son frère Jean Pierre Ndayisaba, représentant communal du parti CNL à Giharo quand ils sont tombés dans une embuscade de nombreux Imbonerakure qui leur ont lancé des pierres tandis que son frère a pu se sauver ce jour-là.

Dix personnes arrêtées en commune Mugamba, province Bururi

En date du 11 août 2021, sur la colline Mugendo-Ndengo, zone Nyagasasa, commune Mugamba, province Bururi, Samuel Bakumingohe, Gérard Nkurunziza, Lionel, Bangirinama, Ernest Niyondiko, Tony Blair Ntwari âgé de 13 ans, Mutizo, Pascal, Paul Kavuyimbo et Hagabimana ont été arrêtés par des policiers après être pointés du doigt par Steve, commerçant de vaches poursuivi dans le dossier d'un meurtre de Régine Niyonkuru et sa fille Kercy Iteka. Selon des sources sur place, la police avait encerclé leurs ménages depuis 3 heures du matin. Selon les mêmes sources, Paul Kavuyimbo et Tony Blair Ntwari ont été détenus au cachot du poste de police à Muramba tandis que les huit autres personnes ont été libérées après l'audition par un OPJ.

Douze membres du parti CNL dont deux rapatriés arrêtés en commune Gatara, province Kayanza

En dates du 9 et du 10 août 2021, sur la colline Kibenga, commune Gatara, province Kayanza, Kana, Kazadi, Manoveri, Felixis, Claude, Kagwena, Mayoya, Senti, Sitwaye, Kayobera, tous membres du parti CNL ainsi qu'Eric Nsekera et Jean Miburo, rapatriés de l'Ouganda ont été arrêtés par Claude Ndikuryayo, représentant des Imbonerakure de cette localité et Julien Manirakiza, conseiller permanent de l'administrateur communal de Gatara. Selon des sources sur place, en date du 8 août 2021, vers 19 heures, dans un endroit appelé « ku ngoro », Julien et Claude ont demandé des documents de retour au pays à Eric Nsekera et à Jean Miburo, quand ils étaient en train d'étancher leur soif. D'un coup, Julien et Claude ont tenté de les faire monter par force sur une moto et la population est intervenue pour les empêcher. Des Imbonerakure sont venus en renfort à Julien et Claude mais des gens qui s'étaient interposés dans l'arrestation de ces deux rapatriés avaient déjà pris fuite. Le lendemain matin, dix militants du parti CNL ont été arrêtés et la population de la colline Kibenga s'est rendue chez Rémy Cishahayo, Gouverneur de la province de Kayanza pour le lui informer et en date du 10 août 2021, cette autorité provinciale accompagnée par OPC2 Gabin Ndikuriyo s'est rendue sur les lieux pour la pacification. Le même jour, Eric Nsekera et Jean Miburo, rapatriés de l'Ouganda en date du 6 août 2021 ont été arrêtés par le commissaire de police à Kayanza et conduits au cachot du commissariat provincial de police en justifiant cette arrestation qu'elle était liée à la vérification des documents. Ces derniers ont été libérés en date du 12 août 2021.

Une personne arrêtée en commune Mukaza, Bujumbura mairie

En date du 16 août 2021, vers 13 heures, sur l'avenue de l'imprimerie communément appelée "avenue de la mort", tout près de la SETEMU, quartier Jabe II, zone Bwiza, commune Mukaza, Bujumbura mairie, Ingénieur Eric Nitegeka, originaire de la colline Burarana, commune et province Bururi, a été arrêté par deux hommes en tenue policière à bord d'une voiture de marque Carina TI, immatriculée IA 4345. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot de la PJ de Jabe. Selon les mêmes sources, le motif de son arrestation n'a pas été connu. Trois personnes arrêtées en commune Shombo, province Karuzi Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 août 2021 indique qu'en date du 21 août 2021, Zacharie, âgé de 57 ans et ses deux sœurs, Claudine Nahayo, âgée de 35 ans et Emelyne Ziragaba, âgée de 43 ans, ont été arrêtés et conduits au cachot communal par des policiers sur l'ordre

de l'administrateur communal, Pierre Nizigiyimana. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir refusé de participer aux travaux communautaires organisés par l'administration communale sur la colline Gahera, zone Rusi, commune Shombo. Selon les mêmes sources, des habitants de cette colline et certains natifs de cette commune résidants à Bujumbura se sont rassemblés sur cette colline pour des travaux communautaires. Cet homme et ses deux sœurs s'étaient occupés de construire leur maison sur cette colline non loin de ces travaux.

Un ex-FAB arrêté en commune Kibago, province Makamba

En date du 23 août 2021, le matin, sur la colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba, Cyrille Hamenyimana, ex-FAB, a été arrêté à son domicile se trouvant sur cette colline par des policiers sur un mandat d'arrêt que ces policiers ont exhibé mais que le concerné n'a pas eu le temps de lire ce qui y était écrit. Une source proche de la police a révélé qu'il a été présenté d'abord devant un OPJ à Kibago et le responsable provincial du SNR, Méroé Ntunzwenimana et ensuite, il a été embarqué vers le commissariat de police à Makamba. Selon une source proche de l'administration locale, l'arrestation de Cyrille était liée à un montage de certains Imbonerakure de cette colline.

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 31 août 2021, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Léonard Gakera, âgé de 50 ans, a été arrêté et conduit au cachot de la zone Buhiga par des Imbonerakure de cette colline sur l'ordre du chef de ladite colline. Selon des sources sur place, il a été accusé d'être responsable de la mort d'une vache qui avait endommagé son champ. Selon les mêmes sources, la victime s'est rendue sur la colline Shanga, zone Rutonganikwa de la même commune pour voir ses champs de manioc et y a trouvé un troupeau de vaches en train d'endommager ses cultures et le gardien a pris fuite. Léonard Gakera les a gardées et a appelé des autorités collinaires pour faire un constat. Après 30 minutes, l'une de ces vaches est tombée par terre et est morte sur place. Fabrice Kazungu, propriétaire de ces vaches qui est arrivé sur les lieux après un certain moment quand des responsables collinaires demandaient qu'on abatte cette vache morte afin d'identifier la cause de cette mort mais il a refusé disant qu'ils devaient l'enterrer et que le propriétaire du champ la paye.

Huit membres du parti CNL arrêtés en commune Shombo, province Karuzi

En dates du 28 et du 29 août 2021, sur la colline Gaharo, zone Rusi, commune Shombo, province Karuzi, huit membres du parti CNL dont Rupien et Bukuru ont été arrêtés par l'administrateur de cette commune accompagné par un prénommé Nestor, représentant communal des Imbonerakure. Selon des sources sur place, en date du 28 août 2021, certains membres du parti CNL se sont disputés avec le chef de dix ménages qui avait organisé une attaque au domicile de Rupien, membre du parti CNL sur la colline Gaharo en versant par terre de la bière destinée à la fête du mariage. Des Imbonerakure de cette colline accompagnés par ceux des collines voisines sont intervenus et se sont battus contre des membres du parti CNL en arrêtant trois dont Bukuru et Rupien. Ces derniers ont été conduits au cachot du poste de police de la commune Shombo. En date du 29 août 2021, Pierre Nizigiyimana, administrateur de la commune Shombo accompagné du prénommé Nestor, représentant communal des Imbonerakure s'est rendu sur les lieux pour une réunion de pacification et a fait arrêter 5 membres du parti CNL. Ces derniers ont été conduits aussi au cachot du poste de police de cette commune.

Une personne arrêtée en commune Burambi, province Rumonge

En date du 2 septembre 2021, sur la colline Gitaramuka, commune Burambi, province Rumonge, Alexis Nimubona alias Nizeye âgé de 46 ans, agent de garde de l'antenne de l'ONAMOB situé sur la

colline Gisunzu a été arrêté à son domicile et a été conduit au cachot du poste de police à Burambi, accusé de participation aux bandes armées. Selon des sources sur place, en date du 3 septembre 2021, Alexis Nimubona a été sorti du cachot, puis conduit à son domicile pour une opération de fouille perquisition et a été transféré à bord d'un véhicule de la police au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge. Selon les mêmes sources, la police cherchait des armes mais elle ne les avait pas trouvées.

Une personne arrêtée en commune et province Muramvya

En date du 7 septembre 2021, sur la colline, commune et province Muramvya, OPC1 Pie Igirukwigomba, directeur de la prison Muramvya, a été arrêté, sur son lieu de travail, par des agents du SNR sur l'ordre du Procureur Général de la République et a été détenu à la prison de Mpimba à Bujumbura mairie. Selon des sources sur place, neuf prisonniers s'étaient évadés de la prison de Muramvya en date du 21 août 2021 et en date 4 septembre 2021 après leur avoir donné la permission d'effectuer des travaux en dehors de la prison.

Vingt-et-une personne arrêtée en commune Butaganzwa, province Ruyigi

En date du 16 septembre 2021, vers 22 heures, sur la colline Muriza, commune Butaganzwa, province Ruyigi, 21 fidèles de l'Eglise Méthodiste du 7ème jour venus de tous les coins du pays ont été arrêtés par la police et les Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces 21 fidèles étaient rassemblés dans une maison de Nyarusage en train de prier et ils ont été accusés de tenir une réunion clandestine. Ils ont été conduits au cachot de la police de Ruyigi avant de les transférer au parquet de Ruyigi. Des policiers leur ont demandé de se laver les mains mais ils en ont refusé arguant que leur religion ne le leur permet pas, ce qui a fait monter la colère du Procureur de la République et de la présidente du TGI de Ruyigi. En date du 17 septembre 2021, ils ont été transférés à la prison de Ruyigi en les accusant de non-respect des mesures de lutte contre la pandémie du COVID-19. La Ligue Iteka déplore la façon dont sont gérées les irrégularités liées à la prévention de la pandémie du COVID-19.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 septembre 2021 indique qu'en date du 15 septembre 2021, sur la colline Ruvyagira, zone Muyange, commune Nyanza-lac, province Makamba, un prénommé Egide, enseignant à l'ECOFO Ruvumera, Direction Communale de l'Education de Nyanza-lac, membre du parti CNL, a été arrêté par un policier se trouvant sur une position de la zone Muyange. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de ne pas être natif de cette colline et de ne pas appartenir au parti CNDD-FDD par Juma, responsable collinaire de ce parti et chef de colline Ruvumera. Egide a été conduit au cachot d'une position de police de la zone Muyange. Selon les mêmes sources, il a été libéré le lendemain. Cette autorité collinaire a mis des cadenas sur les portes des maisons d'habitation des enseignants de cette école dès le début de la rentrée scolaire 2021-2022 en vue d'empêcher des enseignants non natifs de cette collinaire d'y accéder.

Une personne arrêtée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 24 septembre 2021, au quartier Socarti, zone Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Aimé Richard Niyonkuru, journaliste à la Radio Bonesha FM, a été arrêté et son matériel de service confisqué par des policiers accompagnés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, il était en train de mener des investigations sur le cas d'explosion de grenade qui a fait 2 morts dans ce quartier. Selon les mêmes sources, il a été conduit au cachot du BSR où il a passé 5 heures avant d'être libéré.

Quatre personnes arrêtées en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 22 septembre 2021, de la 9^{ème} à la 14^{ème} avenues, zone Nyakabiga, commune Mukaza, Bujumbura mairie, quatre hommes ont été arrêtés lors d'une fouille perquisition et ont été embarqués à bord d'un camion par des policiers. Selon des sources sur place, depuis l'aube, des militaires avaient quadrillé une partie du quartier II, zone Nyakabiga, de la 9^{ème} à la 14^{ème} avenues, et vers 6 heures, des policiers sont arrivés sur les lieux pour opérer une fouille perquisition. Selon les mêmes sources, pendant l'opération, les avenues 12 et 14 sur la chaussée séparant Nyakabiga II et III étaient bloquées par deux véhicules de type pick-up et un camion de la police sans numéro d'immatriculation. Trois de ces victimes avaient les cahiers de ménage à la main et pour la 4^{ème} victime, un voisin a tenté de plaider pour sa libération mais sans succès. Les personnes arrêtées dans ces conditions sont conduites au cachot du BSR et une amende de 20 000 fbu leur a été infligée avant leur libération.

Trois personnes arrêtées en commune Busoni, province Kirundo

En date du 22 septembre 2021, au site des déplacés de Rutaho, sur la colline Rutabo, commune Busoni, province Kirundo, des agents du SNR en province Kirundo ont effectué une fouille perquisition et deux fusils ont été trouvés. Selon des sources sur place, Nyabenda enseignants à l'ECOFO Rugarama, Dieudonné Ndereyimana et Hasabintwari, tous du même site ont été arrêtés à Rusarasi et conduits au cachot du SNR Kirundo. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés d'être en possession d'armes et d'avoir refusé de sensibiliser les déplacés de 1993 de regagner leurs collines d'origine et ont refusé d'adhérer à la commission de sensibilisation au retour et aussi qu'ils communiquent avec des réfugiés de Mahama en provenance de ce site et qu'ils accueillent et hébergent des jeunes rapatriés de ce même site. En date du 24 septembre 2021, ils ont été acheminés au cachot de la PJ Kirundo où ils n'ont pas eu accès aux visites des membres de leurs familles.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Muhuta, province Rumonge

En date du 20 septembre 2021, au centre Gitaza, tout près d'un kiosque d'un commerçant surnommé Mpapi, zone Gitaza, commune Muhuta, province Rumonge, Jérémie Nibitanga, secrétaire du parti CNL en commune Muhuta, province Rumonge, a été arrêté par un groupe d'Imbonerakure du parti CNDD-FDD dirigés par un prénommé Richard. Selon des sources sur place, ce leader du parti CNL a été intercepté après une activité de distribution des cahiers aux indigents de ce parti octroyés par Obède Ntakiyiruta, député issu du parti CNL, élu dans la circonscription de Rumonge. Selon les mêmes sources, Jérémie Nibitanga a été conduit au cachot de la zone Gitaza et il a été accusé d'avoir pris des photos de la permanence communale dudit parti.

Signalons que cette permanence avait été démolie par des inconnus, dans la nuit du 17 septembre 2021.

Une vingtaine d'Imbonerakure arrêtés en commune Mabayi, province Cibitoke

En dates du 30 septembre et du 1^{er} octobre 2021, sur la colline Mukoma, commune Mabayi, province Cibitoke, la police a arrêté et conduit au cachot de la Brigade de Mabayi une vingtaine d'Imbonerakure dont leur chef surnommé Job, planton à la pharmacie de la MFP à Mabayi et chef collinaire du parti CNDD-FDD à Mukoma. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont été accusés de collaborer avec des groupes armés parlant le kinyarwanda se trouvant dans la forêt de la réserve naturelle de la Kibira. En date du 2 octobre 2021, vers 15 heures, Samuel Nizeyimana, responsable communal du parti CNDD-FDD à Mabayi et son adjoint, Claver Ngendakumana se sont rendus à la Brigade de Mabayi pour demander aux OPJ de libérer ces Imbonerakure mais vers 17 heures, Ahmed Nabil Sindayigaya,

responsable provincial du SNR à Cibitoke s'est rendu sur les lieux et les a conduits vers le chef -lieu de la province Cibitoke.

Une femme arrêtée en commune et province Gitega

En date du 30 septembre 2021, à l'Hôpital Régional de Gitega, commune et province Gitega, Chantal Nijimbere, infirmière à cet hôpital, a été arrêtée par des agents du SNR et embarquée dans un véhicule à vitres teintées. Selon des sources sur place, Chantal Nijimbere a été vue au cachot de la PJ de Gitega communément appelé Baumann et elle comparaisait au bureau provincial du SNR à Gitega. Selon les mêmes sources, Chantal Nijimbere a été accusée d'avoir donné des informations aux radios Inzamba et Humura faisant état de recrutement du personnel soignant sur des critères ethniques.

Une personne arrêtée en commune Kayokwe, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 septembre 2021 indique qu'en date du 25 septembre 2021, vers 21 heures, au centre Kibumbu, commune Kayokwe, province Mwaro, Célestin Ndikumana, préfet des études à l'ECOFO Kinyonzo, a été arrêté par Eliphaz Niyongabo, responsable du SNR à Mwaro dans un bar du nommé Bizimungu. Selon des sources sur place, il a été accusé de n'avoir pas participé aux rondes nocturnes. Selon les mêmes sources, il a été libéré le soir du 26 septembre 2021.

Une personne arrêtée en commune Rusaka, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 septembre 2021 indique qu'en date du 26 septembre 2021, en zone Makamba, commune Rusaka, province Mwaro, Dominique Rugoyagi, ex-FAB à la retraite a été arrêté et détenu dans une maison du responsable provincial du SNR à Mwaro. Selon des sources sur place, Dominique Rugoyagi a été appelé au téléphone par Athanase Mpawenayo, chef de zone Makamba et lorsqu'il se rendait chez lui, il l'a trouvé avec le chef du SNR qui l'attendait.

Un élève arrêté en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 1er octobre 2021, vers 12 heures, sur la colline Gihinga, commune Kayokwe, province Mwaro, Justin Igirukwigomba, élève en classe de la 3^{ème} scientifique et représentant des élèves du Lycée Mwaro, originaire de la zone Buziracanda, commune Ndava, a été arrêté par Eliphaz Niyongabo, responsable provincial du SNR à Mwaro. Selon des sources sur place, cet élève était en classe lorsqu'il a été arrêté et conduit au cachot du bureau du SNR en province Mwaro. Selon les mêmes sources, le même jour, Eliphaz Niyongabo est revenu à cette école et il a exigé à Fabrice Ntiteterezabasenzi et Chanel Mugisha, tous de la 3^{ème} scientifique, de lui donner leur téléphone portable et il les a confisqués. Le motif de cette arrestation n'a pas été indiqué mais ce responsable du SNR a signifié au prénommé Epitace, directeur de cet établissement que c'est pour des raisons d'enquête que cet élève a été arrêté.

Quatre personnes arrêtées en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 septembre 2021 indique qu'en date du 24 septembre 2021, sur la colline Gishiha, zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge, Juvénal Ndabahinyuye, ancien échangeur de monnaie, a été arrêté chez lui et conduit au cachot du poste de police sis à Murago, chef-lieu de la commune Burambi. Après cette arrestation, trois de ces fils dont Enocha Nduwimana, policier en activité, en zone Buterere, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie; Emmanuel Mugenzi, agent déclarant et Jean Claude Tuyubahe, employé d'une station-service au marché de Ruvumera ont été arrêtés par la police et conduits respectivement au cachot de la PJ à Jabe

et au cachot du SNR à Bujumbura Mairie, près de la Cathédrale Régina Mundi. Elles ont été poursuivies afin de fournir des informations à la police sur le lieu où se trouve un démobilisé ex-FAB, membre de leur famille, vivant en exil depuis 2016, soupçonné d'avoir collaboré avec feu Déo Niyongabo alias Côme dans l'assassinat d'Antoine Ruceke, ancien chef de colline Gishiha, zone Maramvya, commune Burambi, en fin décembre 2020.

Une personne arrêtée en commune Mugamba, province Bururi

En date du 6 octobre 2021, au marché de Tora, sur la sous-colline Rwiyaigiro, colline Mpota, commune Mugamba, province Bururi, Arcade Arakaza, résidant sur la colline Donge-Burasira, zone Kibezi de la même commune, a été arrêté par deux policiers de cette zone au moment où il venait de répondre à un appel téléphonique du chef de zone Kibezi, Cyprien Nibona. Selon des sources sur place, Arcade Arakaza a été conduit au cachot de la brigade en commune Mugamba. Des conflits fonciers opposant cette victime à un de ses voisins ont été à l'origine de son arrestation.

Un ancien membre de la Ligue Iteka arrêté en commune et province Bururi

En date du 7 octobre 2021, vers 22 heures, tout près des bureaux de l'Association FVS-AMADE, au quartier Bururi, centre Agri, commune et province Bururi, Fidèle Nkurunziza, ancien membre de la Ligue Iteka, a été arrêté par le sous-commissaire provincial de Bururi, Janvier Ntakimazi. Selon des sources sur place, il a été arrêté après une dispute avec ce sous commissaire dans un bistrot appelé chez « Gisoda ». Il a été conduit menotté au cachot du poste communal de police avant d'être transféré le lendemain à la prison centrale de Bururi.

Une personne arrêtée en commune Ndava, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 octobre 2021 indique qu'en date du 2 octobre 2021, en zone Buziracanda, commune Ndava, province Mwaro, Elie, ancien militaire à la retraite et pasteur de l'Eglise FECABU, a été arrêté chez lui par Eliphaz Niyongabo, responsable provincial du SNR de Mwaro. Selon des sources sur place, ce dernier avait arrêté Justin Igirukwigomba, fils d'Elie et représentant des élèves au Lycée Mwaro, en date du 1^{er} octobre 2021. Selon les mêmes sources, Elie a été conduit au cachot du SNR à Mwaro et cette arrestation est liée un message téléphonique envoyé par un ancien élève de ce lycée sur l'attaque qui a eu lieu au mois de septembre 2021 dans la localité de Cogo, commune Mugamba, province Bururi où un véhicule de type Fuso avait été attaqué et calciné par des gens non identifiés.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 octobre 2021 indique qu'en date du 5 octobre 2021, Pasteur Dominique Nduwimana, planton à la poste Kirundo et évangéliste de l'Eglise CMCA, a été arrêté par Samuel Destino Bapfumukeko, chef du SNR en province Karuzi pour des raisons non encore connues. Selon des sources sur place, Dominique avait adhéré au parti CNDD-FDD depuis 2015 et fournissait des informations aux agents du SNR à propos des réfugiés du camp de Mahama. Selon les mêmes sources, ces derniers jours, il avait reçu du SNR une somme d'argent dont le montant n'a pas été précisé afin de sensibiliser des réfugiés de Mahama dont des membres du parti MSD originaires des provinces Kirundo et Karuzi de rentrer massivement mais en vain.

Cinq personnes adeptes d'Eusebie dont quatre femmes arrêtées en commune Gahombo, province Kayanza

En date du 30 octobre 2021, vers 19 heures, sur la colline Businde, commune Gahombo, province Kayanza, cinq adeptes dont Gloriose Nzeyimana, Kercy Ndayikunda, Gloriose Rwaswa et Marina Ndayikunda ont été arrêtés et conduits au cachot de la PJ Kayanza. Selon des sources sur place, avant cette arrestation, la police a mené une fouille perquisition sur 3 véhicules des adeptes d'Eusebie, venus au lieu de culte pour le mariage d'un d'entre eux et ils ont saisi des objets tels que deux chasubles et une petite croix des prêtres.

Deux personnes arrêtées en commune et province Bururi

En date du 2 novembre 2021, vers 7 heures, au chef-lieu de commune Bururi, province Bururi, Léonce Kamatari, enseignant à l'ECOFO Kinazi, responsable de jeu de billard au chef-lieu de cette commune et Longin, OPJ en retraite, tous natifs de la commune Vyanda, résidants au chef-lieu de la commune Bururi, ont été arrêtés par un agent du SNR et conduits au cachot de la brigade de Bururi. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat.

Une personne arrêtée en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 3 novembre 2021, vers 22 heures, sur la colline Ngugo, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Lisette Akimana, âgée de 17 ans, a été arrêtée et conduite au cachot de police de la commune Nyabikere. Selon des sources sur place, Lisette Akimana s'est disputée avec sa mère, Clémence Bukuru, âgée de 38 ans, qui rentrait tard en état d'ivresse et sa mère l'a injuriée qu'elle n'est pas apte car elle était en train de faire la cuisine dans les heures avancées. Après, la fille a demandé à sa mère où elle était et sa maman s'est déshabillée en enlevant son pagne, a crié au secours et s'est rendue chez son ami, Elias, OPJ du poste de police proche de cette colline. Ce dernier s'est précipité chez cette femme et a arrêté cette fille.

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2021 indique qu'en date du 27 octobre 2021, vers 18 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, David, enseignant, âgé de 43 ans, a été arrêté par le prénommé Eric, OPJ et l'a conduit au cachot de la police à Buhiga. Selon des sources sur place, cet enseignant a rencontré l'OPJ dans un bistrot et a demandé au cabaretier de lui donner une bouteille de bière en lui disant qu'il pourra bien le mettre au cachot. Selon les mêmes sources, l'OPJ lui a répondu de ne pas beaucoup parler sachant qu'il est fautif et l'enseignant a répliqué que tout le monde est fautif, même le président. Selon les mêmes sources, cet OPJ l'a arrêté en l'accusant qu'il venait d'injurier le président de la République.

Douze membres du parti CNL dont 3 femmes arrêtés en commune Shombo, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2021 indique qu'en date du 31 octobre 2021, vers 14 heures, sur la sous colline Kivoga, colline et zone Rusi, commune Shombo, province Karuzi, douze militants du parti CNL dont 3 femmes âgées entre 35 et 50 ans, 9 hommes, âgés entre 35 et 50 ans ont été arrêtés et incarcérés au cachot de la commune. Selon des sources sur place, le surnommé Bondwe, Warumonge, Ntango et Déo Saganga ainsi que d'autres militants étaient dans une réunion dans leur permanence et ils se sont retrouvés encerclés par des Imbonerakure accompagnés par le chef de cette colline, le responsable collinaire du parti CNDD-FDD et le chef de la sous-colline. Ces derniers ont appelé l'administrateur de la commune Shombo, Pierre Nizigimana

qui est venu les embarquer dans son véhicule. Certains d'entre eux ont été relâchés en date du 4 novembre 2021.

Une fille arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 novembre 2021 indique qu' en date du 7 novembre 2021, vers 19 heures, sur la colline Kinyinya II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Francine Bukuru, âgée de 29 ans, originaire de la zone Shombo, commune et province Muramvya, serveuse au cabaret appartenant au surnommé Kisekedi, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêtée et conduite au cachot du SNR tout près de la cathédrale Regina Mundi, par des agents du SNR en tenue policière et en tenue civile. Selon des sources sur place, Francine était au service lorsque ces agents sont venus à bord d'un véhicule de marque Hilux de couleur noire appartenant à Atia Nduwimana, agent du SNR. Selon les mêmes sources, Francine a été libérée en date du 13 novembre 2021.

Une femme arrêtée à l'aéroport International Melchior Ndadaye de Bujumbura

En date du 20 novembre 2021, à l'aéroport International Melchior Ndadaye, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Béatrice Nyamoya, retraitée de l'Inspection Générale de l'Etat, a été arrêtée par des agents du SNR. Selon des sources sur place, elle venait de l'étranger et elle a été embarquée à bord d'un véhicule de type pick-up du SNR. Selon les mêmes sources, elle a été conduite chez elle où son ordinateur ainsi que son disque dur externe ont été saisis lors d'une fouille perquisition.

Elle a été conduite par après au cachot du SNR situé tout près de la Cathédrale Regina Mundi à Bujumbura Mairie.

Un membre du parti CNL et sa femme arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 17 novembre 2021, vers 7 heures, sur la colline Muyange I, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Emmanuel Matata, membre du parti CNL a été arrêté par Athia Nduwimana, agent du SNR en tenue civile accompagné de trois autres en tenue policière, à quelques mètres de son domicile quand il se rendait à son travail à l'ECOFO Rukaramu I. Selon des sources sur place, Matata a été embarqué à bord d'une camionnette double-cabine de couleur noire immatriculé D 3974, vers le cachot du SNR à Bujumbura situé non loin de la cathédrale Régina Mundi. Selon les mêmes sources, vers 14 heures du même jour, des policiers à bord de deux véhicules dont la camionnette qui l'avait transporté et un autre de type pick-up sont venus au domicile d'Emmanuel Matata pour faire une fouille perquisition qui a duré au moins une heure. Après cette opération de fouille, ces policiers ont également embarqué Joselyne Inamahoro, épouse d'Emmanuel Matata et elle a été libérée, le soir du même jour.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 15 novembre 2021, en zone Ngagara, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Jean Baptiste Mpawenayo, membre du parti CNL, beau-frère d'Agathon Rwaswa, président dudit parti au niveau national, a été arrêté à son domicile par des agents du SNR. Selon des sources sur place, ces agents du SNR ont fait irruption à son domicile où ils ont effectué une fouille perquisition pendant deux heures de temps. Selon les mêmes sources, aucun objet compromettant n'a été trouvé. Il a été conduit dans l'un des cachots du SNR.

Six personnes arrêtées en commune et province Muyinga

En date du 20 novembre 2021, vers 22 heures, sur la colline Kinyota, commune et province Muyinga, Ali Cobahevyé, âgé de 40 ans, Saruhara, âgé de 35 ans, Didier Mpawenimana, âgé de 28 ans, Selemani Nzobarambona, âgé de 32 ans, François Ndarishikanye, âgé de 31 ans et Eric Irambona, âgé de 29 ans, ont été arrêtés par des policiers en collaboration avec le responsable provincial du SNR. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'exploiter illégalement des minerais et ces policiers ont saisi deux sacs contenant du minerai, une perche et un sceau appartenant à ces victimes. Selon les mêmes sources, les policiers ont tiré trois coups en l'air avant de les arrêter et les victimes ont été conduites au cachot de la PJ Muyinga.

Une personne arrêtée en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 novembre 2021 indique qu'en date du 20 novembre 2021, vers 23 heures, à la II^{ème} avenue numéro 13, quartier Nyamugari, commune et province Gitega, Médard Nsabamahoro, âgé de 35 ans, originaire de la colline Rukobe II, zone Buhevyi, commune Itaba de la même province, a été arrêté par des policiers à son domicile. Selon des sources sur place, ces policiers munis de leurs armes sont venus à bord de 2 véhicules dont un de type Vigo noir et un autre de type Rav 4 garés tout près de son domicile et ils étaient accompagnés par Jean Marie, propriétaire d'un bistrot sis à un endroit appelé CEPGL, au chef-lieu de la province Gitega. Ils ont ordonné à tous ceux qui étaient sur place d'entrer dans leur maison et ils ont tabassé Médard avant de l'arrêter. Ils l'ont embarqué à bord du véhicule et ils sont partis. Selon les mêmes sources, la victime a été acheminée au quartier Musinzira sur la route Gitega-Muyinga, au domicile d'OPC1 Zabulon Mfuranzima, responsable provincial du SNR à Gitega. En date du 25 novembre 2021, ils l'ont transféré au cachot du SNR tout près de la cathédrale Regina Mundi Bujumbura dans un état critique. Le motif de son arrestation n'a pas été connu.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Shombo, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 novembre 2021 indique qu'en date du 20 novembre 2021, sur la colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, Herménégilde Bakurakubusa, âgé de 60 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté et détenu au cachot de police de cette commune par des policiers sous un mandat d'arrêt après avoir refusé de payer une somme de 80 000 fbu. Selon des sources sur place, cette dette a été contractée par sa fille Magnifique Kwizerimana, âgée de 22 ans auprès d'une association de solidarité dénommée KEREBUKA » et elle n'avait pas remboursé avant de s'enfuir vers la province de Makamba, il y avait une année et demie. Selon les mêmes sources, son père avait accepté de rembourser cette somme et avait déjà payé 20 000 fbu. En date du 22 novembre 2021, il a été entendu par un OPJ et il a payé les 80.000 fbu de l'association, 8 000 fbu d'une moto qui a déplacé les policiers et 10 000 fbu d'amende.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Bwambarangwe, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 novembre 2021 indique qu'en date du 19 novembre 2021, sur la colline Mukenke, commune Bwambarangwe, province Kirundo, Adrien Nayubusa alias Mukizwa, chef de colline, membre du parti CNL, a été arrêté par l'administrateur communal, Jean Claude Kinyoni. Selon des sources sur place, il avait été accusé de prendre des photos pendant la fête des anciens combattants du CNDD-FDD en date du 18 novembre 2021. Selon les mêmes sources, il avait été invité par l'administrateur communal qui lui a donné la parole l'improviste pour saluer les anciens combattants et a dit devant le public qu'il a été invité par son chef mais qu'il

n'était pas venu pour adhérer au parti CNDD-FDD. Le lendemain, il a été convoqué par l'administrateur dans son bureau pour s'expliquer sur la salutation et la prise des photos. A la sortie de ce bureau, un Imbonerakure lui a pris son téléphone portable et Adrien est retourné chez l'administrateur communal pour lui parler de ce qui venait de se passer. L'administrateur a alors ordonné aux policiers de le mettre au cachot communal. Après 2 heures, des Imbonerakure ont arrêté Jean Marie Nsengiyumva, membre du parti CNL, résidant sur la même colline d'Adrien en l'accusant d'avoir diffusé des messages WhatsApp contre le parti CNDD-FDD.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 novembre 2021 indique qu'en date du 6 novembre 2021, sur la colline Kabizi, commune Kayogoro, province Makamba, Eric Ndikumwenayo a été arrêté par des Imbonerakure de cette colline sur l'ordre de l'administrateur de la commune Kayogoro, Antoine Ndayiragije. Selon des sources sur place, il a été accusé par cette autorité d'avoir dépassé une barrière sur la sous-colline Kiragarazi où des Imbonerakure effectuaient des travaux communautaires et ces derniers venaient de porter plainte contre Eric Ndikumweyo. Selon les mêmes sources, Eric a été conduit au cachot du commissariat de police communal à Kayogoro.

Une personne arrêtée en commune Ntawangwa, Bujumbura Mairie

En date du 30 novembre 2021, vers 16 heures, tout près de l'endroit communément appelé « Kugasoko », au quartier Carama, commune Ntawangwa, Bujumbura Mairie, Salvator Gasogo, chauffeur dans une agence de transport Air ponctuel a été arrêté par Emile Cimpaye, responsable du SNR en province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, ce responsable du SNR était abord du véhicule Toyota Hilux immatriculé D7934A accompagné par le prénommé Pasteur, chauffeur, Yvonne Nibigira qui a un litige avec Salvator Gasogo et deux policiers. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au cachot du SNR, tout près de la Cathédrale Regina Mundi, zone Rohero, commune Mukaza, Bujumbura mairie.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kigamba, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 novembre 2021 indique qu'en date du 25 novembre 2021, au chef-lieu de la commune Kigamba, province Cankuzo, Ezéchiel Niyondiko, représentant communal du parti CNL et Japhet Nishobora, secrétaire communal du même parti, ont été arrêtés par l'administrateur communal et conduits au cachot communal de Kigamba. Selon des sources sur place, ils répondaient à un appel téléphonique de cet administrateur qui les accusait d'appartenir à un groupe à main armée. Selon les mêmes sources, ils ont été libérés en date du 27 novembre 2021.

Un directeur de l'ECOFO arrêté en commune Bugabira, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 novembre 2021 indique qu'en date du 27 novembre 2021, sur la colline Ruhehe, commune Bugabira, province Kirundo, Pascal Nyandwi, membre du parti CNDD-FDD, directeur de l'ECOFO Ruhehe, a été arrêté par le commissaire communal de police après avoir opéré deux fouilles perquisitions à son domicile. Selon des sources sur place, très tôt le matin de cette journée, vers 4 heures, la famille de Pascal a été réveillée par ce commissaire communal accompagné par des policiers qui venaient opérer une fouille perquisition mais rien n'y a été trouvé. Ces policiers sont retournés à leur position sise tout près de cette commune. Selon les mêmes sources, vers 6 heures, ces policiers sont revenus et ont réveillé encore la famille qui a été obligée de faire sortir tous les biens de la maison avant de refouiller. Après 30 minutes, le commissaire s'est dirigé vers les alentours de la maison, à l'extérieur de l'enclos et a montré une grenade et 3

cartouches d'un fusil kalachnikov conservés dans la compostière. Directement, le chef de ménage a été conduit au cachot de la commune Bugabira avant d'être transféré en date du 28 novembre 2021 au cachot de la PJ Kirundo. En date du 30 novembre 2021, il a été remplacé dans ses fonctions de directeur par Pascal Nsabiganje, membre du parti CNDD -FDD.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 11 décembre 2021, vers 15 heures, au chef-lieu de la commune Kayogoro, province Makamba, Ernest Butoyi, membre du parti CNL, a été arrêté par un policier accompagné par des jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au commissariat communal de police à Kayogoro sans lui préciser le motif de son arrestation. Selon les mêmes sources, son arrestation était liée à son appartenance politique.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 décembre 2021 indique qu'en date du 26 novembre 2021, sur la colline Nyabutare, zone Muyange, commune Nyanza-lac, province Makamba, Jérémie Nsengiyumva a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, la victime avait été accusée de manque d'autorisation pour la fabrication des briques dans sa propriété et l'OBM lui avait exigé de payer une amende de 600 000 fbu mais il n'en avait pas. Selon les mêmes sources, il a été conduit au cachot du commissariat communal de police de Nyanza-lac.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 15 décembre 2021, sur la colline Gatonde, commune Nyabikere, province Karuzi, Joris Bukeyeneza, membre du parti CNL, enseignant au Lycée communal de Gatonde, natif de la commune Shombo, a été arrêté par des policiers au moment où il rentrait de son service et conduit au cachot de la police en commune Shombo. Selon des sources sur place, il a été accusé de propager de fausses informations sur les réseaux sociaux et les médias en exil. Selon les mêmes sources, Pierre Nizigiyimana, administrateur de la commune Shombo accuse cet enseignant d'avoir raconté que certains administratifs communaux forcent le personnel enseignant de contribuer pour prendre en charge des Imbonerakure qui font des entraînements paramilitaires sur la chaîne de montagnes de Gihinga en province Mwaro.

Onze personnes arrêtées en commune et province Rumonge

En date du 13 décembre 2021, onze personnes ont été arrêtées lors d'une fouille perquisition organisée par la police en zone Gatete, commune et province Rumonge. Des sources policières indiquent que toutes ces personnes arrêtées étaient des irrégulières qui ne possédaient pas des CNI. Elles étaient conduites au cachot de la police à Rumonge.

Une personne arrêtée en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 23 décembre 2021, vers 15 heures, sur la colline et commune Rusaka, province Mwaro, Bruce Irakoze a été arrêté par des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, Bruce avait contracté un crédit de 800 000 Fbu dans l'association « Nawe nuzé » au mois de Janvier 2021 et devrait avoir terminé de le rembourser le 23 décembre 2021. Selon les mêmes sources, lors de la clôture de leur cycle financier, Bruce n'a pas pu rembourser toute la dette avec intérêt. Ainsi, il a été ligoté par des Imbonerakure dont un certain Gasongo et Gahungu et l'ont conduit au cachot de la commune. Charles Ndayisaba, OPJ, lui a signifié qu'il ne sortira du cachot qu'après avoir remboursé tout l'argent.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Bururi

En date du 24 décembre 2021, sur la colline Kiremba, zone Muzenga, commune et province Bururi, Nestor Sindayigaya et Hamu Ndayisaba, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des policiers accompagnés par des Imbonerakure dont Fleury, résident de cette colline. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de boire le vin d'ananas communément appelée « Umunanasi ». Ils ont été détenus au cachot du poste de police à Kiremba.

Quatre évangélistes arrêtés en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 décembre 2021 indique qu'en date du 15 décembre 2021, Ezéchiel Bujeri et Elimeleck, tous pasteurs de l'église EUSEBU Nyanza-lac ont été arrêtés par des policiers sous l'ordre de l'administrateur communal, Marie Goreth Irankunda suite aux désaccords entre responsables de ladite Eglise et des fidèles. Selon des sources sur place, en date du 16 décembre 2021, vers 5 heures du matin, des policiers ont également arrêté Pasteur Joël Gihimbare et Pasteur Jérémie Niyonkuru et les ont conduits au cachot du commissariat de police de Nyanza-Lac. Selon les mêmes sources, tous les 4 ont été transférés au cachot du commissariat provincial de police à Makamba avant de les transférer au cachot du parquet de

Makamba. Les mêmes sources indiquent que l'infraction à leur charge se trouvant sur leur dossier RMP 21091 fait savoir qu'ils sont accusés de collaborer avec les rebelles du Général Godefroid Niyombare. Les mêmes sources nous renseignent qu'en date du 23 décembre 2021, ils n'avaient pas encore comparu devant le procureur.

Une femme arrêtée en commune et province Bubanza

En date du 29 décembre 2021, vers 8 heures, sur la colline centre-ville, zone, commune et province Bubanza, Béatrice Nizigiyimana, aide infirmière au CDS Bubanza II, a été arrêtée par Venant Miburo, responsable du SNR en province Bubanza. Selon des sources sur place, Béatrice se rendait au service. La victime a été conduite au cachot du SNR à Bujumbura tout près de la cathédrale Régina Mundi. Le mobile de son arrestation est inconnu.

Deux journalistes arrêtés en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 28 décembre 2021, vers 12 heures aux enceintes du CDS de la zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, Jérôme Hakizimana et Innocent Bibonimana, respectivement reporter et cadreur à la Radio-télévision Isanganiro ont été arrêtés par des policiers et gardés pendant plus d'une heure dans un des bureaux de ce CDS. Selon des sources sur place, ces journalistes s'étaient rendus au CDS Kanyosha pour faire un reportage en rapport avec l'augmentation des centres de dépistage de la covid-19, suite à une forte propagation de la pandémie. Les mêmes sources ajoutent que ces deux journalistes ont été obligés de supprimer les éléments du reportage recueillis avant leur arrestation. Ils ont été accusés de faire ce reportage sans autorisation du ministère en charge de la santé.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 décembre 2021 indique qu'en date du 20 décembre 2021, vers 20 heures, au site SOBEL, sur la colline 13^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Diomède Rukundo, membre du parti CNL, originaire de la zone Gatumba, de la même commune et province, a été arrêté par le surnommé Cokumpa, Imbonerakure puis conduit au cachot du poste de police de la commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, en date du 21 décembre 2021, il a été sorti de ce cachot par Cimpaye, responsable

du SNR en province Bujumbura rural et conduit au cachot du SNR tout près de la cathédrale Regina Mundi. Selon les mêmes sources, le motif de son arrestation est lié à son appartenance politique.

Deux personnes arrêtées en commune et province Rumonge

En date du 26 décembre 2021, vers 11 heures, au centre de la zone Minago commune et province Rumonge, Canésius Nsabimana et son épouse Nadine Munezero, enseignante au lycée communal Minago, ont été arrêtés à leur domicile par le responsable du SNR dans la province Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été embarqués vers le cachot du commissariat provincial de police à Rumonge. En date du 27 décembre 2021, vers 14 heures, les deux victimes ont été sorties de ce cachot et conduits au cachot du SNR à Bujumbura. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de perturber la sécurité et Nadine Munezero a été interrogée sur les motifs des déplacements fréquents de son mari à Bujumbura et a été accusée de complicité à la perturbation de la sécurité.

Une personne arrêtée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 14 janvier 2022, à la 10^{ème} transversale, zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Igor Mugisha a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, ces agents ont d'abord fouillé dans la maison des parents d'Igor Mugisha et ont arrêté la victime bien qu'ils n'ont rien trouvé de compromettant. Selon les mêmes sources, Igor a des liens familiaux avec Béatrice Nizigiyimana¹, une infirmière détenue au bureau du SNR depuis décembre 2021, accusée d'avoir commenté sur l'arrestation et la mort d'Augustin Matata, membre du parti CNL.

Un membre du CNDD-FDD arrêté en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 janvier 2022 indique qu'en date du 4 janvier 2022, vers 6 heures, sur la colline et zone Muyange, commune Nyanza lac, province Makamba, Jean Claude Kamariyagwe, cultivateur, âgé de 55 ans, membre du CNDD-FDD a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, une cartouche du fusil de type Kalachnikov a été retrouvée devant la maison de la victime. Selon les mêmes sources, l'administration locale a renseigné la police de la position de Muyange qui est venue l'arrêter. La victime a été détenue au cachot du commissariat de police de Nyanza-Lac.

Deux personnes arrêtées en commune Shombo, province Karuzi

En date du 17 janvier 2022, sur la colline Gikombe, commune Shombo, province Karuzi, Bigirimana, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 35 ans, originaire de cette colline Gikombe, zone Nyarurambi, commune Shombo et Sylvestre Ndayizeye, membre du même parti, âgé de 28 ans, originaire de la colline et zone Rusi, commune Shombo, province Karuzi, ont été arrêtés par des policiers et sont incarcérés au cachot de la commune. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir endommagé un champ de patates douces appartenant à Déo Saganga. Selon les mêmes sources, Bigirimana a donné son champ qui était exploité par Déo Saganga, membre du parti CNDD-FDD, comme location d'une année, à Sylvestre Ndayizeye et se sont convenus une somme de 60.000 fbu pour la saison A et B depuis le mois de septembre 2021. Après, Sylvestre a commencé son projet dès les premières pluies de la saison A mais Déo a porté plainte à la police contre Bigirimana et Sylvestre Ndayizeye. Les victimes ont nié qu'il n'y avait pas de cultures dans ce champ et que les délais d'exploitation étaient expirés.

¹ L'arrestation de Béatrice Nizigiyimana a été rapportée dans le bulletin Iteka n'Ijambo no 29

Une personne arrêtée en commune et province Rumonge

En date du 17 janvier 2022, au quartier Swahili, au chef-lieu de la commune et province Rumonge, Samuel Manirakiza, enseignant à l'ECOFO Islamique, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la police à Rumonge. Selon des sources sur place, Samuel a été accusé d'avoir diffusé un message-audio critiquant l'organisation d'un test de niveau pour les enseignants. Selon les mêmes sources, dans cet enregistrement audio qui dure 11 minutes, l'enseignant disait que si ce test de niveau devrait avoir lieu, il devrait concerner tous les fonctionnaires de l'Etat à commencer par les hautes autorités du pays.

Six personnes arrêtées en commune et province Rutana

En date du 20 janvier 2022, vers midi, au chef-lieu de province Rutana, Kurumvune, âgé de 60 ans, ex-FAB en retraite, Joseph Niyungeko, Dynamique et trois autres, tous commissionnaires dans cette localité, ont été arrêtés lorsqu'ils participaient à une réunion convoquée par Olivier Nibitanga, Gouverneur de la province Rutana. Selon des sources sur place, des policiers les ont conduits au cachot du poste de police de Rutana et ils ont été accusés de se rebeller contre la décision du Ministre de l'Intérieur interdisant l'activité de commission. Selon les mêmes sources, en date du 22 janvier 2022, après avoir été auditionnés par un magistrat du parquet de Rutana, ils ont été transférés à la prison de Rutana.

Une personne arrêtée en commune et province Rutana

En date du 22 janvier 2022, vers 13 heures, sur la colline Gitaba, commune et province Rutana, Nshimirimana, rabatteur aux arrêts-bus, a été arrêté par des policiers sous l'ordre d'Olivier Nibitanga, Gouverneur de la province Rutana et a été conduit au cachot du poste de police de Rutana. Selon des sources sur place, Nshimirimana a été accusé de violer la décision du Ministre de l'Intérieur interdisant l'activité des commissionnaires.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 24 janvier 2022, sur la colline Kiyange, zone Mugeni, commune Kayogoro, province Makamba, Bonaventure Ndikuriyo alias Bolingo, président de la commission de sécurité du CNL dans cette commune et son ancien compagnon de lutte au sein du mouvement FNL qui venait lui rendre visite à son domicile ont été arrêtés par Pépin Habimana, responsable provincial du SNR de Rutana. Selon des sources sur place, Bonaventure Ndikuriyo répondait à un appel téléphonique d'une personne non identifiée au chef-lieu de la commune Kayogoro. Selon les mêmes sources, les deux personnes ont été menottées et conduites au cachot du commissariat de police à Makamba.

Une personne arrêtée en commune Shombo, province Karuzi

En date du 24 janvier 2022, sur la colline Butwe, commune Shombo, province Karuzi, le prénommé Zabulon, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 26 ans, a été arrêté et conduit au cachot communal de la police par des policiers. Selon des sources sur place, Zabulon et sa famille sont allés aux cérémonies de remise de la dot chez les parents de Vumilia, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 23 ans où ils ont été servis un poulet sans gésier et ils ont refusé de manger. Quelques jours après, Zabulon a demandé à sa fiancée de lui apporter un coq pour se réconcilier mais Vumilia qui était déjà enceinte en a refusé. Selon les mêmes sources, par après, Vumilia qui était menacée d'expulsion du toit familial par ses parents est allée chez son fiancé pour lui demander de l'épouser mais Zabulon a refusé arguant que sa maison est encore en construction. Après ce refus, Bukuru et Joël, tous Imbonerakure ont tabassé

Zabulon et il a été évacué vers l'hôpital. Il a pris le large vers la Tanzanie par après et il est revenu en date du 22 janvier 2022.

Vingt personnes arrêtées en commune Matana, province Bururi

En date du 2 février 2022, au quartier Bisekuye, commune Matana, province Bururi, vingt personnes ont été arrêtées par la police alors qu'elles se trouvaient dans une chambre de prière. Selon des sources sur place, elles ont été conduites au cachot du poste de police à Matana pour des raisons d'enquête.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 23 janvier 2022, à Magara, commune Bugarama, province Rumonge, Marie Nintunze, représentant du parti CNL dans cette commune et un autre membre de ce parti, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat de police à Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de collaborer avec des mouvements rebelles. Selon les mêmes sources, ils ont été arrêtés après une fouille perquisition à leur domicile mais aucun objet compromettant n'a été trouvé.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 23 janvier 2022, au chef-lieu de la zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge, Sylvie Nyandwi, membre du parti CNL, âgée de 60 ans, a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge. Selon des sources sur place, elle a été accusée de collaborer avec des groupes armés.

Une femme arrêtée en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 22 février 2022, sur la colline et commune Rusaka, province Mwaro, Spès Nizigama a été arrêtée par des policiers. Selon des sources sur place, la veille vers 19 heures, deux comptables communaux sont allées chez la victime dans son cabaret sis sur la sous-colline Gihini de la même colline, pour lui demander de payer la taxe annuelle de 30 000 fbu et la victime leur a répondu qu'elle n'a pas cet argent mais qu'elle payerait le lendemain. Selon les mêmes sources, ces comptables ont fermé son cabaret et le lendemain, vers 6 heures, des policiers l'ont arrêtée et l'ont conduite au cachot de la commune Rusaka. Elle a été libérée après avoir payé une somme de 150 000 fbu sur l'ordre de Carine Kaneza, administrateur de cette commune.

Deux personnes arrêtées en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 février 2022 indique qu'en date du 27 février 2022, vers 19 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Antoine Rufyiri, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 47 ans, résidant sur cette colline, a été arrêté et détenu au cachot du poste de police. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir acheté des matériaux de construction (des tubes et des tôles) volés par un veilleur de l'ECOFO Buhiga III et ces matériaux étaient destinés à la construction des toilettes de cette école. Selon les mêmes sources, lors d'un interrogatoire chez un OPJ, ce veilleur qui a été aussi arrêté, a accepté qu'il ait vendu seulement 4 tubes qu'il avait reçus du directeur de cette école, Landry Munezero, représentant communal de la milice Imbonerakure à Buhiga. Ce veilleur a indiqué que ce directeur venait pendant la nuit avec une garde des membres de la milice Imbonerakure, ouvrait un stock de matériaux et en emportait autant qu'il voulait.

Une personne arrêtée au chef-lieu de la province Cankuzo

En date du 10 mars 2022, le matin, au chef-lieu de la province Cankuzo, Anatole Karambumba, agent du CDFC à Cankuzo, a été arrêté et détenu au cachot du commissariat de police de Cankuzo par le commissaire communal de police sur l'ordre du Gouverneur de la province Cankuzo. Selon des sources sur place, il a été accusé de n'avoir pas participé aux travaux d'entretien de la RN 13 et à une réunion dirigée par le premier vice-président du sénat, Honorable Denise Ndadaye en visite dans cette province. Selon les mêmes sources, Anatole Karambumba a animé une formation aux bénéficiaires du projet SOPRAD, à Kabeza Motel. Anatole a été libéré le matin du 11 mars 2022.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Giharo, province Rutana

En date du 27 février 2022, dans la localité appelée Kurubaho, commune Giharo, province Rutana, Raphaël, membre du parti CNL, résidant sur la colline Mugondo, commune Mpinga-Kayove, de cette même province a été arrêté et malmené par des Imbonerakure sur l'ordre de Violette Niyukuri, responsable du parti CNDD-FDD sur la sous-colline Musenyi, colline Butezi de la même commune. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont accusé de porter un tricot du parti CNL et l'ont obligé de l'enlever arguant qu'ils n'ont pas besoin de voir des membres du parti CNL sur la colline Butezi mais il a refusé. Par après, ils l'ont conduit chez Vincent Butoyi, chef de colline et l'ont retenu toute la journée. Ils l'ont libéré après avoir donné deux bidons de bière de banane.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en province Rutana

En date du 19 mars 2022, le matin, à la PJ Rutana, au chef-lieu de la province Rutana, Oscar Condayisavye, Jean Bosco Ngeziminwe, Eric et Jean Marie Ndaribike, tous membres du parti CNL, résidant dans la commune Giharo, ont été détenus. Selon des sources sur place, ils ont eu des menaces d'emprisonnement de la part des Imbonerakure Damas Ntibahezwa alias Kibezi, responsable des Imbonerakure dans la zone Butezi ; Bosco Ciza, responsable du parti CNDD-FDD sur la colline Butezi; Vincent Butoyi, chef de colline Butezi ; Elias Nikozubakwa et Jean Baptiste Ntibatingeso sur l'ordre de Sylvain Nzikoruriho, responsable provincial du parti CNDD-FDD en province Rutana et Renovat Hakizimana, responsable du parti CNDD-FDD en commune Giharo. Ils étaient accusés d'être des proches de Nderenganya, responsable communal du parti

CNL, qui a été arrêté et détenu à la prison de Rutana. Suite à ces menaces, ces quatre membres du parti CNL ont pris le large vers la Tanzanie en date du 15 mars 2022 mais ils y ont été arrêtés sur la demande de Sylvain Nzikoruriho et Renovat Hakizimana. Ils ont été rapatriés en passant par la commune Mabanda et ont passé la nuit au poste de police à Makamba avant d'être transférés au cachot de la PJ Rutana dans la matinée du 19 mars 2022.

Vingt fidèles de l'Eglise EUSEBU arrêtés en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 14 mars 2022, vingt fidèles de l'Eglise EUSEBU ont été arrêtés par l'administrateur communal de Nyanza-lac, Goreth Irankunda en collaboration avec le commissaire provincial de police à Makamba et ont été conduits au cachot du commissariat de police de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, ces arrestations ont fait suite aux contestations de ces fidèles de l'Eglise EUSEBU contre l'investiture de 64 nouveaux pasteurs par le premier pasteur Laban Barankunda, en remplacement de

ceux qui étaient démis de leurs responsabilités en date du 13 mars 2022. Ces contestations ont été signalées dans les zones de Nyanza-lac, Muyange, Kazirabageni, Kabonga et Mukungu. Les succursales de Mvugo, Kiderege, Muyange 2, Mugerama, Kabonga, Biniganyi et Nyamugari ont été fermées car les fidèles s'y sont présentés pour manifester contre l'investiture de ces nouveaux pasteurs. Selon les mêmes sources, l'administrateur de la commune Nyanza-lac qui est fidèle de cette église avait pris part à ces cérémonies d'investiture.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural

En date du 23 mars 2022, vers 16 heures, sur la colline Tenga local, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Ernest Bigirimana, membre du parti CNL, a été arrêté par Alexis Ndayikengurukiye alias Nkoroka, cadre du SNR. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au cachot du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la Cathédrale Régina Mundi.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural

En date du 24 mars 2022, sur la colline Kinyinya III, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural, Ramadhan Ndayiziga a été arrêté par Bernard Mbonimpa alias Menge, agent du SNR. Selon des sources sur place, la victime a été embarquée à bord d'un véhicule double cabine. Les mobiles de son arrestation restent inconnus. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au cachot du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la Cathédrale Régina Mundi.

Une personne arrêtée en commune et province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 mars 2022 indique qu'en date du 18 mars 2022, au quartier Commercial, au niveau de la RN 13, au chef-lieu de la province Cankuzo, Vital Ntawumbabay, commerçant au centre urbain de Cankuzo, a été arrêté à son domicile et a été conduit au cachot du commissariat provincial de police par Désiré, commissaire communal de police à Cankuzo. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir creusé devant son cabaret un trou servant de fosse septique. Vital habite dans une maison jumelée avec le cabaret. Selon les mêmes sources, ce commissaire a exigé à Vital de lui donner une somme de 100.000 fbu pour être libéré mais Vital a négocié jusqu'à 70.000 fbu et le commissaire en a refusé. Vital a fait recours au Procureur de la République à Cankuzo, Ferdinand Bazikwankana qui l'a libéré en date du 21 mars 2022 mais il l'a exigé de fermer le trou et de payer à la commune une amende de 10.000 fbu.

Vingt-deux membres du parti CNL arrêtés en commune Bukemba, province Rutana

En date du 23 mars 2022, sur la colline et zone Gihofi, commune Bukemba, province Rutana, Arnauld Gakiza, âgé de 26 ans, membre du parti CNL, a été arrêté à Gihofi et a été conduit au cachot du commissariat communal de police à Bukemba par l'administrateur de cette commune en l'accusant d'appartenir à un mouvement rebelle. Selon des sources sur place, juste après cette arrestation, des policiers ont pris son téléphone, ont consulté ses appels et ont appréhendé un nommé Congera avant d'arrêter 20 autres membres de ce même parti. Tous ont été conduits au cachot du commissariat communal de Bukemba. Selon les mêmes sources, en date du 24 mars 2022, Gakiza et Congera ont été transférés à un cachot de Bujumbura Mairie par des agents du SNR.

Deux personnes arrêtées en commune et province Makamba

En date du 27 mars 2022, vers 16 heures, sur la colline et zone Gitaba, commune et province Makamba, Emmanuel, responsable chargé de la distribution des fertilisants en cette zone et une magasinière ont

été arrêtés par un OPJ. Selon des sources sur place, ces personnes ont été accusées du détournement d'environ une demi-tonne de fertilisants. Selon les mêmes sources, elles ont été conduites au cachot du commissariat communal de police à Makamba.

Deux pasteurs arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

Dans la nuit du 2 avril 2022, au chef-lieu de la commune Nyanza-lac, province Makamba, Joël Gihimbare, deuxième pasteur de l'église EUSEBU et Ezéchiel Bujeri, pasteur de la même église, tous de la mission de Nyanza-lac, ont été arrêtés par des policiers accompagnés par des agents du SNR à Nyanza-lac et conduits au cachot du commissariat de police de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés après l'assassinat dans la localité de Ruziba, zone Kanyosha, Bujumbura Mairie, de Jean Gordien Niyungeko représentant légal de la même église et de Salvator Nzambimana, pasteur de la même église aux États-Unis. Selon une source au sein de cette même église, Jean Gordien Niyungeko soutenait le camp du premier pasteur Laban Barankunda en opposition à Joël Gihimbare et Ezéchiel Bujeri. Des policiers ont encerclé les domiciles de ces pasteurs depuis la nuit avant de les interpellier. Après cette arrestation, en zone Kazirabageni, les fidèles de cette Eglise ont déplacé des chaises pour empêcher les partisans de Laban Barankunda à célébrer la messe ; à Buheka les fidèles se sont présentés munis de banderoles avec des messages contre le premier pasteur de la mission de Nyanza-lac, Laban Barankunda mais les portes de l'église étaient fermées et aucun pasteur ne s'y est présenté. En zone Kabonga de cette même commune, les activités dominicales n'ont pas eu lieu aussi. Des fidèles hostiles au camp de Laban s'étaient préparés pour empêcher la célébration de la messe. Rappelons que depuis novembre 2021, la crise du leadership au sein de cette église a éclaté dans la mission de Nyanza-lac. Quatre pasteurs de cette église dont Joël Gihimbare et Ezéchiel Bujeri avaient été arrêtés depuis janvier dernier avant de les libérer.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 30 mars 2022, au centre Kigina, colline Ngara, commune Kayokwe, province Mwaro, un prénommé Eric, commerçant, membre du parti CNL, a été arrêté par le responsable provincial du SNR de Mwaro, Eliphase. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir engrossé une fille de 24 ans. Selon les mêmes sources, cette fille considérée comme victime a cependant nié les faits en indiquant au chef du SNR qu'elle pouvait porter plainte si elle avait été violée. Eric a été victime d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD.

Huit personnes arrêtées en commune Buyengerero, province Rumonge

En date du 29 mars 2022, vers 15 heures, sur la colline Karambi, commune Buyengerero, province Rumonge, Juvenal Barinzigo, Jean Nyabenda, Jean Nahimana, Sylvestre Nyabenda, Kabura, Minani, Matthieu et Rénoval ont été arrêtés par des policiers et ont été conduits au cachot de la police de Buyengerero. Selon des sources sur place, les victimes sont parmi des habitants de cette colline qui réclamaient le paiement des indemnités de leurs champs et de leurs maisons endommagés suite aux travaux de l'aménagement d'une route menant vers les sites du projet de la centrale hydro-électrique Jiji-Murembwe, depuis septembre 2021. Selon les mêmes sources, ils ont été libérés, le lendemain.

Une femme arrêtée à la place de son mari membre du parti CNL en commune et province Rutana

En date du 30 mars 2022, vers 6 heures du matin, à la sous-colline Karindo II, colline, commune et province Rutana, Suavis Ndayisenga, enceinte de 8 mois, enseignante à l'ECOFO Nyarubere, DCE Rutana, membre du parti CNL, a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat provincial par Pépin

Habimana, responsable provincial du SNR à Rutana, accompagné par le secrétaire communal du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, elle a été arrêtée à la place de son mari, Gilbert Sinamenye, enseignant à l'ECOFO Mwayi, membre du parti CNL. Celui-ci était accusé d'être un rebelle et il avait déjà quitté la maison très tôt le matin, à 5 heures. Rappelons que 22 autres membres du parti CNL avaient été arrêtés en date du 23 mars 2022, dans cette même province en les accusant d'être des rebelles. La santé de cette femme s'est détériorée et elle a été sortie du cachot pour être alitée à l'hôpital de Rutana.

Une personne arrêtée en commune Songa, province Bururi

En date du 7 avril 2022, au chef-lieu de la commune Songa, province Bururi, Samson Vyuzura, préfet de discipline au Lycée communal de Ruvumvu a été arrêté par la police puis conduit au cachot de la police de cette même commune. Selon des sources sur place, la victime est soupçonnée de complicité de vol d'un cahier des points de suivi de l'éducation des élèves. Selon les mêmes sources, suite au vol de ce cahier, la proclamation des résultats du deuxième trimestre au même Lycée prévue en date du 8 avril 2022 n'a pas eu lieu. Selon les mêmes sources, un mauvais climat règne entre Rénovat Ndayizeye, directeur de cette école et une partie de son personnel dont Samson Vyuzura pour avoir dénoncé le monnayage des points à ce Lycée communal de Ruvumvu.

Six personnes arrêtées en commune Kibago, province Makamba

En date du 9 avril 2022, sur la colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba, six personnes dont un chef de ménage et son épouse ayant un bébé de moins d'une année, ont été arrêtés par le commissaire provincial accompagné par le responsable du SNR en province Makamba et des policiers. Selon des sources sur place, ils ont été détenus au cachot du commissariat communal de police à Makamba. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de participer aux mouvements armés.

Deux filles arrêtées en commune et province Bururi

En date du 15 avril 2022, sur la colline Nyagwaga, zone Bamba, commune et province Bururi, Glorioso Ndayipfukamiye et Thierryve Niyogusenga ont été arrêtées par des policiers à la place de leur frère Japhet Nizonkiza. Selon des sources sur place, ce dernier était accusé de cultiver du chanvre à son domicile. Des policiers ont détruit une plantation de chanvre en collaboration avec l'administrateur communal Félix Niyongabo. Selon les mêmes sources, ces deux filles ont été conduites au cachot du commissariat provincial de Bururi pour des raisons d'enquête après que leur frère ait pris le large.

Deux responsables de Kira Hospital arrêtés en commune Muha, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 avril 2022 indique qu'en date du 1^{er} avril 2022, à l'hôpital Kira Hospital-Swiss Clinic, commune Muha, Bujumbura Mairie, Docteur Christophe Sahabo, directeur de cet hôpital et Jean David Pillot, président du Conseil d'Administration, de nationalité française, ont été arrêtés par des agents du SNR, dans leur bureau dirigés par Alfred Innocent Museremu, chef du renseignement intérieur. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cahot du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la Cathédrale Regina Mundi. Selon les mêmes sources, après son arrestation, Docteur Christophe Sahabo a été contraint, étant au cachot, de signer une lettre de démission et en même temps, une autre lettre du Conseil d'administration a été publiée sur les réseaux sociaux en accusant cette victime de malversation. Quant à Jean David Pillot, il a été libéré le lendemain et a été intimé l'ordre de quitter le Burundi immédiatement tandis que l'autre est toujours gardé dans ce cachot jusqu'à ce jour.

Sept membres du parti CNL dont une femme arrêtés en commune Kiremba, province Ngozi

En date du 26 avril 2022, sur la colline Ruyumpu, commune Kiremba, province Ngozi, Pierre Mpawenimana chef de cette colline, sa femme Daphrose Nahimana, Pierre Girukwishaka, Venant Habarugira, André Ndagijimana, Jean Nsabimana et Pascal Nyabenda, tous membres du parti CNL, originaires de cette colline, ont été arrêtés et conduits au cachot de la PJ Ngozi par des membres de la milice Imbonerakure accompagnés par des policiers. Selon des sources sur place, un groupe de membres de la milice Imbonerakure dont Salvator Manariyo, Pascal de cette colline demandaient illégalement une amende de 100 000 fbu à Gérard Ndayisaba. Un groupe d'autres Imbonerakure sont venus et ont commencé à tabasser le chef de colline. Selon les mêmes sources, plusieurs membres de ces deux partis politiques sont arrivés sur les lieux et se sont affrontés, de 17 heures à 1 heure du matin, du 25 au 26 avril 2022.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 3 mai 2022, au poste de police de la zone Gatwe, commune Kayogoro, province Makamba, Lucien Sakubu et son petit frère René Niyongirako, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot de ce poste, par un OPJ alors qu'ils allaient porter plainte contre des Imbonerakure qui leur avaient volé une somme de plus de 300 000 fbu lors d'une embuscade. Selon des sources sur place, en date du 2 mai 2022, vers 22 heures, sur la colline Nyantakara, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, ces deux victimes sont tombées dans une embuscade tendue par une quinzaine de membres de la milice Imbonerakure dont Niyonkuru, Zalbabert, Munezero dirigés par Fanuel Ndayishimiye, chef de colline Nyantakara. Selon les mêmes sources, certains responsables du parti CNDD-FDD et des administratifs à la base avaient déjà planifié d'éliminer Lucien Sakubu en l'accusant de dénoncer les abus commis par certains responsables de cette localité.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 5 avril 2022, sur la colline et commune Rusaka, province Mwaro, Mélance Ndayizeye et Dieudonné, tous membres du parti CNL ont été arrêtés et conduits au cachot du parquet par des policiers. Selon des sources sur place, en date du 4 mai 2022, vers 20 heures, sur cette même colline, Mélance s'était disputé avec Clovis, chef des Imbonerakure dans son cabaret. Cet Imbonerakure avait provoqué Mélance et lui a jeté une bouteille vide et Mélance a blessé Clovis avec la même bouteille au niveau de la tête. Selon les mêmes sources, Clovis a été conduit au CDS Rusaka pour les soins de santé. Le lendemain, l'administrateur de la commune Rusaka et le 1^{er} secrétaire communal du parti CNDD-FDD ont organisé une réunion de pacification auprès de la population.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 19 mai 2022, vers 6 heures du matin, sur la colline et zone Rutonganikwa, commune Buhiga, province Karuzi, le nommé Ciza, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 61 ans, a été arrêté et conduit au cachot de la police à Buhiga. Selon des sources sur place, il a été accusé d'être féticheur, de tuer des gens et de les manger. Selon les mêmes sources, la police a mené une fouille perquisition chez lui où seuls mais des médicaments traditionnels ont été trouvés. Les habitants de cette colline avaient passé toute la nuit rôdant autour de sa maison pour l'empêcher de s'évader en attendant l'arrivée de la police et ils allaient le brûler dans sa maison n'eût été l'intervention des représentants collinaires.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Muramvya

En date du 3 juin 2022, sur la colline Masango, commune et province Muramvya, Fidèle Manirakiza, membre du parti CNL, commerçant grossiste des produits BRARUDI, a été arrêté et conduit au cachot communal de la police de Muramvya. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir réceptionné des produits BRARUDI dans son dépôt à 4 heures du matin, par l'administrateur communal, Espérance Nduwimana qui s'est rendue sur les lieux accompagnée par des policiers. Ces policiers ont saisi 32 casiers de primus et 82 casiers de la bière Nyongera sur l'ordre de cette autorité communale. Selon les mêmes sources, les boissons avaient été réceptionnées à 18 heures et il s'agit d'un montage contre lui par des membres de la milice Imbonerakure pour l'empêcher d'exercer son commerce.

Un responsable collinaire du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 10 juin 2022, vers 8 heures du matin, tout près du poste de police appelé chez Hassan, sur la 14^{ème} transversale Kirekura, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Samson Nyandwi, photographe et responsable du parti CNL sur la colline Nyabunyegeri, de la même zone et commune a été arrêté par des Imbonerakure dont Nduwimana, responsable des Imbonerakure sur la 14^{ème} transversale Kirekura, Jean Pierre Karihanze, responsable du parti CNDD-FDD sur cette même colline et les Imbonerakure Nestor et Nshimi. Selon des sources sur place, Samson Nyandwi a été conduit à la permanence du parti CNDD-FDD sur cette colline et il a été accusé d'être en possession des effets militaires mais en vain. Selon les mêmes sources, la victime a été par la suite conduite au poste de police de Kirekura puis au cachot du poste de police de la zone Rubirizi. En date du 11 juin 2022, vers 14 heures, Samson a été embarqué à bord d'un véhicule de type TI I 3077 A par Djuma Ramadhan, agent du SNR vers le cachot du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la cathédrale Regina Mundi.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Matana, province Bururi

En date du 10 juin 2022, vers 16 heures, au chef-lieu de la commune Matana, province Bururi, Venuste Ndiwokubwayo et Léonidas, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits à la permanence du parti CNDD FDD par un groupe des membres de la milice Imbonerakure dont Watara et Samuel responsable des jeunes Imbonerakure en commune Matana. Selon des sources sur place, ces deux membres du parti CNL ont été libérés après quelques temps grâce à l'intervention de l'administrateur de la commune Matana, Dieudonné Nkunuzimana.

Six personnes arrêtées en commune Matana, province Bururi

En date du 10 juin 2022, au parking du chef-lieu de la commune Matana, province Bururi, Dieudonné Manirambona, originaire de la commune Bwambarangwe et Astère Ndayikengurukiye, Kévin Mbonimpa, Augustin Niyuhire, Olegue Hategeka, Bernard Butoyi tous de Matana ont été arrêtés par la police et conduits au cachot du commissariat communal de Matana. Selon des sources sur place, ces six personnes étaient soupçonnées d'être des rabatteurs au parking Matana.

Une personne arrêtée en commune Bwambarangwe, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 juin 2022 indique qu'en date du 3 juin 2022, sur la colline Budahunga, commune Bwambarangwe, province Kirundo, Eric Ndayishimiye, ingénieur de construction, a été arrêté et conduit au cachot communal de Bwambarangwe par Kinyoni, administrateur de cette commune en l'accusant de n'avoir pas payé une somme de 1.900.000 fbu des

tâcherons et de main-d'œuvres et de ne pas respecter ses ordres. En date du 13 juin 2022, il a été transféré au cachot du parquet Kirundo. Selon des sources sur place, la victime s'était présentée plusieurs fois au bureau de l'administrateur pour demander sa régularisation de 14 millions pour les activités de construction du Centre de Lecture et d'Animation Culturelle de Bwambarangwe mais en vain. En date du 25 mai 2022, Eric avait été convoqué par l'administrateur et a été menacé de payer ces frais de tâcherons et de main-d'œuvre avant d'être régularisé par la commune.

Quinze fidèles de l'église EUSEBU arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 15 juin 2022, vers 11 heures, en zone Kazirabageni, commune Nyanza-lac, province Makamba, quinze fidèles de l'église EUSEBU ont été arrêtés par des policiers alors qu'ils venaient de l'église. Selon des sources sur place, quatorze fideles ont été arrêtés par la police dans une succursale du chef-lieu de la zone Kazirabageni et un autre fidèle à la succursale de Ngabwe. Selon les mêmes sources, lors de sa visite dans cette province, le chef de l'état avait interpellé ces fidèles prier ensemble en attendant que les conflits au sein de cette église trouvent des solutions. Ainsi, ces fidèles répondaient alors à l'appel du chef de l'état qui les ordonnait de prier ensemble. Ces fidèles ont été conduits au cachot du commissariat communal de police de Nyanza-lac pour des raisons d'enquête.

Un commerçant arrêté en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 juin 2022 indique qu'en date du 16 juin 2022, au chef-lieu de la commune Rugombo, province Cibitoke, James Ngendakumana, commerçant du sucre, a été arrêté par des policiers sur l'ordre de Gilbert Manirakiza, administrateur communal de Rugombo. Selon des sources sur place, James a été accusé de vendre du sucre à 2500 fbu par kilogramme, un prix fixé par l'Etat. Selon les mêmes sources, l'administrateur communal de Rugombo en collaboration avec d'autres commerçants grossistes du sucre en province Cibitoke se sont convenus de vendre le sucre à un prix compris entre 7000 et 8000 fbu le kilogramme. James a été conduit au cachot du poste de police de la commune Rugombo. Il a été libéré en date du 17 juin 2022, sous condition d'accepter de revoir à la hausse lui-même le prix du sucre comme les autres commerçants. Signalons qu'au cours du mois de juin 2022, la commune de Rugombo avait reçu 5 tonnes du sucre qui ont été vendus à un prix exorbitant par des commerçants grossistes et détaillants ainsi que des propriétaires des petites unités de transformation des jus et des boulangeries, tous agissent en complicité avec l'administrateur de Rugombo.

Une personne arrêtée en commune Bukemba, province Rutana

En date du 21 juin 2022, vers 10 heures, au chef-lieu de la commune Bukemba, province Rutana, Didace, vétérinaire communal de Bukemba, résidant au chef-lieu de la province Rutana, a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de Bukemba accusé d'autoriser la consommation de la viande d'une vache morte. Selon des sources sur place, c'était après avoir constaté que la vache n'avait pas la maladie qu'il a donné l'autorisation de consommer la viande de bête. Il a été relaxé le même jour après avoir été entendu par l'OPJ. Cependant, le Gouverneur de la province Rutana, Olivier Nibitanga a par après ordonné à la police de Bukemba de réarrêter Didace et de le conduire au cachot du commissariat communal de Gihofi. Selon les mêmes sources, en date du 24 juin 2022, Didace a été écouté par le procureur de la République à Rutana et il a été libéré. Signalons qu'en date du 31 mai 2022, Déo-Guide Rurema, Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage avait interdit la consommation de la viande d'un animal déjà contaminé et que pour la viande du bétail indemne, la consommation de sa viande n'est pas interdite

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 27 juin 2022, vers 8 heures, sur la colline 13^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Juvénal Ntamarerero, membre du parti CNL, originaire de la province Cibitoke, résident sur cette colline, a été arrêté par Gaston Singora, chef de cette zone. Selon des sources sur place, sur cette même transversale, la victime a été embarquée et conduite au cachot du SNR situé tout près de la cathédrale Regina Mundi, zone Rohero, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, par Salvator Ihorihozo, responsable du SNR en province Bujumbura rural, à bord de son véhicule. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'avoir participé à Cibitoke à la célébration du troisième anniversaire du parti CNL dont les festivités ont été rehaussées par Honorable Agathon Rwasa, Représentant légal dudit parti.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Busoni, province Kirundo

En date du 29 juillet 2022, sur la colline Rwibikara, au centre de Bishisha, commune Busoni, province Kirundo, le prénommé Rémégie, secrétaire communal du parti CNL, a été arrêté à son domicile, par une autorité militaire non identifiée et a été conduit à bord d'un véhicule militaire pick-up vers un endroit inconnu. Selon des sources sur place, en date du 30 juillet 2022, il a été retrouvé au cachot du parquet de Kirundo. Selon les mêmes sources, Rémégie n'a ni droit aux visites de sa famille ni de ses amis.

Vingt-huit fidèles d'Eusebie arrêtés en commune et province Kirundo

En date du 30 juillet 2022, au quartier Nyange-Bushaza, commune et province Kirundo, vingt-huit fidèles d'Eusebie ont été arrêtés et conduits au cachot de la PJ Kirundo après avoir été entendus par le commissaire provincial de police, Jean-Marie Kabura et l'administrateur communal, Viateur Habimana. Selon des sources sur place, ils étaient en train de prier dans une maison appartenant à Gatsembe. Selon les mêmes sources, cette maison avait été louée comme une maison d'habitation.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 26 juillet 2022, sur la colline Kayogoro, zone Mugeni, commune Kayogoro, province de Makamba, Bonaventure Ndikuriyo alias Bolingo et le nommé Nzirubusa ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat communal de police à Kayogoro, sur l'ordre de Daniel Hakizimana, chef de zone Mugeni. Selon des sources sur place, les deux membres du parti CNL ont été interceptés au moment où ils participaient aux travaux de construction d'une maison qui sera utilisée comme une permanence zonale du parti CNL à Mugeni.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 28 juillet 2022, sur la colline et commune Kayogoro, province de Makamba, Longin Ndereyimana, membre du parti CNL, a été arrêté par Antoine Ndayiragije, administrateur de la commune Kayogoro. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du commissariat communal de la police à Kayogoro. Selon les mêmes sources, il a été accusé d'avoir participé à la construction d'une permanence.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 26 juillet 2022, dans la zone Mugeni, commune Kayogoro, province Makamba, Ézéchiel Nzisabira, cultivateur, âgé de 40 ans, a été arrêté par la police du commissariat de Kayogoro accusé d'avoir prêté sa parcelle au comité zonal du parti CNL pour y ériger un bureau de la permanence. Selon

des sources sur place, il a été conduit au cachot du commissariat de police Kayogoro. Selon les mêmes sources, Daniel Hakizimana, chef de zone Mugeni est à l'origine de cet incident car il a suspendu les activités de construction de ce bureau avant d'appeler des policiers pour l'arrêter

Un journaliste arrêté en commune Bugarama, province Rumonge

Dans l'avant-midi du 29 juillet 2022, au siège de la radio communautaire Magara « Times FM », commune Bugarama, province Rumonge, Juma Ali, journaliste de cette radio, a été arrêté par OPJ de la commune Bugarama. Selon des sources sur place, Juma Ali était allé avec certains de ses collègues réclamer 4 mois de salaire d'impayés. Les responsables de cette radio lui avaient fixé plusieurs rendez-vous auxquels ils n'avaient pas donné une suite favorable. Selon les mêmes sources, neuf journalistes de cette radio avaient suspendu leurs activités il y avait environ 3 mois, exigeant d'être préalablement payés les 8 mois d'impayés de salaires qui ont été par après réduits à 4 mois depuis le 25 mai 2022.

Une personne arrêtée en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 juillet 2022 indique qu'en date du 21 juillet 2022, au marché de Giharo, province Rutana, Gervais Bigirimana alias Wihungurura a été arrêté par des agents du SNR de cette province. Selon des sources sur place, il a été menotté au niveau des bras et des jambes en l'accusant d'être en possession de faux cachets. Cependant, il a été accusé d'être derrière le rebondissement de l'affaire du viol d'A., mineure de Giharo par Sylvain Nzikoruriho, Secrétaire provincial du parti CNDD-FDD à Rutana. Selon les mêmes sources, Gervais Bigirimana a été conduit au cachot du SNR à Rutana.

Une personne arrêtée en province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 juillet 2022 indique qu'en date du 22 juillet 2022, en province Ruyigi, Joël, anesthésiste à l'hôpital de Ruyigi a été arrêté et a été conduit par la police à la prison de Ruyigi. Selon des sources sur place, il a été accusé d'un vol de médicaments, mais de l'autre côté on voit que c'est une fausse accusation. Tout le personnel soignant a été saisi pour signer un document attestant que Joël a volé. Les médicaments ont été fouillés et retrouvés dans son sac à dos. L'accusé a dit que c'est un complot contre lui et que c'est quelqu'un d'autre qui a volé ces médicaments et les a mis dans son sacoché au moment où ce dernier avait été déposé par terre et la preuve en est qu'on y a même trouvé des médicaments auxquels la victime n'avait pas droit de réquisitionner car on les trouve dans le bloc opératoire et il y a un infirmier qui en fait le suivi lors de l'opération.

Une personne arrêtée en province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 juillet 2022 indique qu'en date du 20 juillet 2022, en province Ruyigi, Longin, électricien de l'Hôpital. Rural de Ruyigi a été arrêtée. Selon des sources sur place, il a été accusé d'un vol d'un microscope. Selon les mêmes sources, la date exacte de ce vol n'a pas été précisée car le constat a été fait après l'arrestation.

Un enfant âgé de 14 ans arrêté en commune et province Muramvya

En date du 14 juillet 2022, sur la sous-colline Kimanuko, colline Musagara, commune et province Muramvya, Kenny Irangabiye, âgé de 14 ans, a été arrêté et conduit au cachot par des policiers. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir volé une somme de 40 000 fbu chez son voisin Joachim

Kanzoya. Ses parents rejettent les accusations mais ils disent que l'origine de cette arrestation est liée à un conflit avec Kanzoya.

Une femme arrêtée en commune et province Rumonge

En date du 11 juillet 2022, sur la colline Gashasha, commune et province Rumonge, Spès Mpawenayo a été arrêtée et a été conduite au cachot de la police à Rumonge. Selon des sources sur place, cette arrestation a eu lieu après qu'à son domicile il ait été trouvé une vache abattue vers 21 heures.

Deux personnes arrêtées en commune Kabarore, province Kayanza

Dans la nuit du 6 au 7 août 2022, vers 19 heures, sur la colline Dusasa, commune Kabarore, province Kayanza, Samson Sibomana, âgé de 17 ans et Siméon Mwizararangwa, âgé de 23 ans, ont été arrêtés par la police. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir caché dans leurs ménages 5 bidons de carburant de type mazout en provenance du Rwanda. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits au cachot communal puis transférés le lendemain au commissariat de police.

Vingt-quatre membres du parti CNL arrêtés par des Imbonerakure en province Kirundo

En date du 14 août 2022, au centre de négoce de Munzenze-Mpuzamahanga, colline Murama, commune et province Kirundo, un groupe d'Imbonerakure commandés par un certain Kigamba, a arrêté les membres du CNL (des danseurs intore) qui se rendaient à Kirundo dans les cérémonies du 3^{ème} anniversaire de leur parti. Selon des sources sur place, ils ont passé 3 heures alors qu'ils avaient la permission et il a fallu l'intervention des militaires du camp Mutwenzi pour débloquer la situation. Selon les mêmes sources, le matériel de ces danseurs intore qui avaient été confisquée par ces Imbonerakure n'est pas encore retrouvé.

Une fille arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 17 août 2022, sur la colline Bukeye, commune Nyanza-lac, province Makamba, Sandrine Kwizera, âgée de 17 ans, a été arrêtée par des policiers du commissariat communal de Nyanza-lac, au centre urbain de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, elle a été accusée d'avoir collaboré avec un auteur d'une infraction de vol dans la province de Cibitoke, il y avait quelques mois. Selon les mêmes sources, ils se sont rencontrés à Mabanda quand la fille lui demandait de la déplacer sur sa moto jusqu'à Nyanza-lac, ce qui a créé des amitiés entre eux. Par après, cette fille a été transférée au cachot du parquet de Makamba pour des raisons d'enquête.

Deux administratifs arrêtés en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 28 septembre 2022, sur la colline Nyenzi, zone Gatonde, commune Nyabikere, province Karuzi, Aaron Ndayizeye, âgé de 29 ans et Aurélie Kubwimana, âgée de 27 ans, tous membres du parti CNDD-FDD, respectivement représentant collinaire et chef de quartier, ont été arrêtés et conduits au cachot de la commune sur l'ordre de l'administrateur, Claudine Murekerisoni. Selon des sources sur place, ces deux administratifs se sont rendus chez Jeanne Hélène Ndereyimana, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 38 ans en vue d'une réconciliation entre celle-ci et un parent dont un enfant avait été battu par Hélène. Cependant, cette réconciliation n'avait pas eu lieu parce qu'Hélène avait fait semblant d'être malade. Selon les mêmes sources, comme elle a des relations avec l'administrateur, elle est allée porter plainte chez l'administrateur en lui disant qu'ils l'ont battue et l'administrateur a ordonné de les arrêter sans être interrogés.

Trois personnes arrêtées en commune et province Kayanza

En date du 28 septembre 2022, vers 8 heures, sur la colline Musave, centre-ville Kayanza, commune et province Kayanza, Sylvestre Nduwimana, âgé de 48 ans, représentant des commerçants en province Kayanza et Kajibwami, âgé de 64 ans et Eric Girukwishaka, âgé de 34 ans, tous commerçants, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat de police sis à la colline Kinga. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés après une fouille perquisition menée chez eux par certaines autorités de la province Kayanza dont le Gouverneur de la province Kayanza colonel Rémy Cishahayo, le procureur de la République, Isaac Nyingabira, le directeur du bureau en charge de la Protection de l'Environnement, Agriculture et Elevage, Adelin Niyonsaba, le commissaire de police à Kayanza et le chargé du Service National de Renseignement accompagnés du commissaire régional de police nord. Selon les mêmes sources, lors de cette fouille, ont été saisis chez Sylvestre Nduwimana, représentant des commerçants à Kayanza 1356 sacs de ciment, 187 sacs de fertilisants produits par la FOMI et 2320 litres de carburant de type mazout ; chez Eric Girukwishaka, 7 sacs de sucre tandis que chez Eugénie, 15 sacs de sucre et 110 sacs de fertilisants FOMI. Selon les mêmes sources, Eugénie n'a pas été arrêtée car elle a plaidé en expliquant que ces produits appartenaient au représentant des commerçants à Kayanza.

Deux enfants arrêtés en commune Bugendana, province Gitega

En date du 27 septembre 2022, sur la colline Mukoro, zone et commune Bugendana, province Gitega, Naboth Irankunda, âgé de 14 ans, et Trésor Kubwimana, âgé de 16 ans, ont été arrêtés et conduits au cachot de la Police Judiciaire de la commune Bugendana. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir volé du maïs appartenant au Projet ANAGESA. Ces enfants ont été auditionnés par l'OPJ Burikukiye en présence de leurs parents et du Représentant Communal de FENADEB et ils ont avoué les faits. Naboth a été relâché le même jour car il a moins de 15 ans pour répondre pénalement de ses actes. Selon les mêmes sources, ce vol a été commis après 10 jours que l'Ingénieur Communal (Responsable de ce Stock) venait de passer au cachot du Service National de Renseignement à Gitega pour les mêmes motifs.

Six personnes arrêtées en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 27 septembre 2022, Etienne Sahabo, maître Sandra Ndayizeye, Béatrice Baranyizigiye, Claver Manonko, Notaire Didace Rudaragi et Innocent Museremu, Responsable du Renseignement Intérieur au SNR ont été arrêtés et auditionnés par le Parquet de la République Muha, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place excepté Museremu et Rudaragi relâchés vers midi, d'autres ont été entendus jusqu'à 21 heures. Etienne Sahabo et Maître Sandra Ndayizeye ont été conduits dans la nuit, au cachot de la zone Muha. Ces personnes ont rejoint Christophe Sahabo qui avait été arrêté quelques jours avant et toutes sont poursuivies dans l'affaire de *Kira Hospital*.

Deux enfants arrêtés en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 septembre 2022 indique qu'en date du 13 septembre 2022, sur la colline Musenyi, commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, César Niyonganji, âgé de 14 ans et Anselme Ngendakumana, âgé de 15 ans, ont été arrêtés et conduits par des policiers au cachot du poste de police de la commune Nyabiraba. Selon des sources sur place, ces deux enfants ont été accusés d'avoir volé deux porcelets. Selon les mêmes sources, les deux enfants ont montré là où ils avaient vendu ces porcelets et celui qui les avait achetés a pu être remboursé son

argent tandis que le propriétaire des porcelets les a récupérés. Même si leurs parents ont remboursé l'argent ces enfants sont restés détenus au cachot.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 septembre 2022 indique que depuis le 20 août 2022, Japhet Toyi, célibataire âgé de 32 ans, cultivateur, résidant sur la colline Kabondo, zone et commune Nyanza- Lac, province Makamba est toujours détenu au cachot du parquet de Makamba. Selon des sources sur place, il avait été arrêté par la police en collaboration avec Kabika, son oncle paternel, membre du parti CNDD-FDD en lui accusant d'avoir coupé un arbre dans une propriété de son père qui est en exil depuis 2015. Selon les mêmes sources, Kabika a dit que cette propriété est en litige.

Une personne arrêtée en commune et province Muramvya

En date du 19 septembre 2022, vers 21 heures, sur la sous-colline Buruhukiro, colline Musagara, commune et province Muramvya, Honoré Ntandobeké, âgé de 51 ans, célibataire, membre du parti MSD, démobilisé, ex-FAB, a été enlevé à son domicile avant d'être conduit au cachot par des gens dont Ernest surnommé Kinogo, démobilisé, ex-FAB à bord d'un véhicule de marque Toyota Probox. Selon des sources sur place, les ravisseurs qui se trouvaient dans ce véhicule sont arrivés à l'entrée du domicile de la victime et Ernest a appelé Honoré qui est venu alors à sa rencontre. Selon les mêmes sources, Honoré a été ligoté, a crié avant d'être mis dans le véhicule qui a alors couru à toute vitesse. Les voisins qui ont entendu des cris sont intervenus et ils ont directement appelé le Commissaire provincial de la police. Celui-ci a alerté des policiers se trouvant sur des axes routiers et le véhicule a été intercepté à Bugarama, où les bourreaux ont jeté Honoré. Les policiers de Bugarama ont amené Honoré au chef-lieu de la province et l'ont mis dans leur cachot. Le lendemain, le Procureur de la République à Muramvya l'a interrogé avant de le transférer à la prison de Muramvya en l'accusant de collaborer avec des rebelles.

Une personne arrêtée en commune et province Rutana

En date du 17 septembre 2022, Niyongabo, commerçant, a été arrêté par le Gouverneur de la province et Rutana et l'a conduit au cachot du commissariat communal de Rutana. Selon des sources sur place, Niyongabo transportait un bidon de mazout quand il a rencontré le Gouverneur, Olivier Nibitanga. Ce dernier a ordonné à Niyongabo de lui donner ce bidon mais il a refusé en disant qu'il allait dépanner son véhicule Ben, ce qui a poussé le Gouverneur à l'arrêter en l'accusant de le dénigrer. Niyongabo a été libéré en date du 20 septembre 2022.

Trois employés de l'hôpital Musema arrêtés en commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 septembre 2022 indique qu'en date du 6 septembre 2022 sur la colline Musema, commune Butaganzwa, province Kayanza, Jeleli Ndayizeye, Médecin Directeur de cet hôpital, Janvier Kadodo chargé de la gestion et Ernest, pharmacien ont été arrêtés et conduits au commissariat de Police Judiciaire à Kayanza après avoir été accusés de détournement d'environ 150 millions fbu. Selon des sources sur place, le personnel de cet hôpital avait adressé une correspondance aux autorités dont l'administrateur de la commune Butaganzwa, Janvière Kanyana, au Médecin Chef de District sanitaire Musema et au Médecin Directeur de la province sanitaire de Kayanza Dr Pascal Niyonzima dans laquelle il dénonçait l'attitude autoritaire du Dr Jeleli

Ndayizeye et son ingérence dans les services de la comptabilité ainsi que sa mauvaise gestion des finances allouées à cet établissement hospitalier.

Trois personnes arrêtées en commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 septembre 2022 indique qu'en date du 11 septembre 2022, vers 19 heures, sur la colline Kivuvu, commune Kabarore, province Kayanza, Eric Sikubwabo, âgé de 20 ans et Juvénal Sibomana, âgé de 28 ans, tous de nationalité rwandaise, ont été arrêtés et conduits au cachot communal de Kabarore. Selon des sources sur place, Simon Manirakiza, âgé de 40 ans, burundais, commerçant qui leur avait fourni 97 kilogrammes de haricots qu'ils transportaient a été également arrêté. Selon les mêmes sources, en date du 12 septembre 2022, tous les trois ont été conduits au cachot du commissariat de police de Kayanza situé sur la colline Kinga de la commune et province Kayanza.

Une femme arrêtée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 septembre 2022 indique qu'en date du 28 août 2022, vers 15 heures, en zone Ngagara, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Floriane Irangabiye alias Fofu, mère de deux enfants, a été arrêtée par des agents du SNR et conduite au cachot du SNR, tout près de la Cathédrale Regina Mundi, à Rohero, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, elle a été accusée de collaborer avec des mouvements rebelles et d'espionnage. Selon les mêmes sources, elle venait de rentrer au Burundi en provenance du Rwanda, il y avait une semaine.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 septembre 2022 indique qu'en date du 3 septembre 2022, sur la colline Nyentakara, commune Kayogoro, province Makamba, Léonce Sakubu membre du parti CNL, a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de police à Kayogoro par Antoine Ndayiragije, administrateur de la commune Kayogoro, accompagné par des membres de la milice Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, son ménage a subi une fouille perquisition sans mandat par cette autorité communale. Cette arrestation a eu lieu après qu'Onesphore Nirera et un pasteur nommé Hajayandi aient été arrêtés par le commissaire régional de police avec 30 bidons vides qu'ils utilisaient pour la fraude du carburant. Ces derniers avaient été accusés de fraude. Selon les mêmes sources, Léonce Sakubu a été libéré en date du 7 septembre 2022 sur l'ordre du Commissaire Régional de police sud.

Quarante-quatre enfants de la rue arrêtés en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 30 août 2022, dans l'après-midi, au centre-ville de Bujumbura, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, 44 enfants de la rue ont été arrêtés par l'unité de la police anti-émeutes. Selon des sources sur place, ces enfants appréhendés sont des garçons. Selon les mêmes sources, ces enfants ont été conduits aux cachots du commissariat municipal de Bujumbura Mairie. Cette opération a été effectuée après la recrudescence des bavures causées par ces enfants tels que des cas de banditisme parfois en utilisant des armes branches comme des couteaux ou des lames de rasoir.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 août 2022 indique qu'en date du 24 août 2022, sur la colline 12^{ème} transversale Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jules Miburo, membre du parti CNL, originaire de la colline Gakungwe, commune Kabezi de la même

province, a été arrêté par le prénommé Richard, responsable de cette colline. Selon des sources sur place, Jules a été embarqué dans le véhicule de ce responsable de type Jeep Prado immatriculé I 1245A vers le cachot du poste de police de la zone Maramvya. Selon les mêmes sources, en date du 26 août 2022, il a été conduit au parquet de Kabezi et a par la suite été transféré à la prison de Mpimba.

Une personne arrêtée en commune Mabayi, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 août 2022 indique qu'en date du 22 août 2022, Carême Bizoza, gouverneur de Cibitoke, a tenu une réunion au chef-lieu de la commune Mabayi, à l'endroit des investisseurs du secteur aurifère. Selon des sources sur place, il a menacé d'emprisonner certains afin de les forcer à augmenter la production de l'or qui est la seule ressource et richesse du pays pour faire face à la crise économique du pays. Le lendemain, le responsable provincial du SNR Ahmed Nabil Sindayigaya a mené une rafle en compagnie des policiers pour arrêter certains commerçants. Ceux qui étaient déjà avertis de figurer sur la liste des victimes à arrêter ont pu échapper notamment un certain Matwi, un prénommé Gervais de Kabere, au centre Mabayi, un certain Nestor et Gérard Simbiyaye de Rutabo de la zone Butahana, ainsi que Pascal Vyagizimana. Seul Ngendakumana, un commerçant de Mabayi a été arrêté et a été détenu au cachot du SNR à Cibitoke.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en com-mune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2022 indique qu'en date du 7 octobre 2022, sur la colline Kanyange, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Venant Ndikumugongo, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 60 ans, a été arrêté par des membres de la milice Imbo-nerakure dont Rachidi Niyorugira, âgé de 36 ans, accompagné par Cyriaque, secrétaire du parti CNDD-FDD sur la même colline en complicité avec un fils de la victime, Jean Claude Girukwisha-ka, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 27 ans. Selon des sources sur place, Venant Ndikumugongo a pris une vache chez son fils et l'a vendue alors que son fils Jean Claude n'était pas à la maison. La belle fille a informé son mari que la vache venait d'être vendue par son père. Selon les mêmes sources, Jean Claude a porté plainte chez un OPJ à Karuzi contre son père auquel il accusait de lui avoir volé une vache. Cet OPJ a délivré un mandat d'arrêt contre Venant et ce document a été donné à Rachidi et Cyriaque. Ces derniers ont arrêté le père de Jean Claude et ils lui ont exigé de payer une somme de 265000 fbu à son fils avant de le libérer alors que cette vache avait été prêtée à Jean Claude pour l'aider à avoir du fumier, selon Venant Ndikumugongo. En date du 6 octobre 2022, ce dernier avait demandé à une de sa fille mariée de lui apporter un des moutons qu'il lui avait prêté pour avoir du fumier afin de le vendre et payer l'engrais chimique mais cette fille lui en a refusé en lui répondant que ses frères lui avaient interdit de donner une bête à leur père disant qu'il n'a plus le droit sur le bétail. Venant Ndikumugongo a porté plainte auprès de l'administrateur qui a alors ordonné d'arrêter son fils et les 2 membres de la milice Imbonerakure.

Soixante-dix membres de la milice Imbonerakure arrêtés en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2022 indique qu'en date du 9 octobre 2022, vers 15 heures, sur la colline Mukoni, com-mune et province Muyinga, soixante-dix membres de la milice Imbonerakure dont Vianney alias Ndie-fi, enseignant à l'ECOFO Mizuga, ont été arrêtés chez cet enseignant, par des membres de la milice Imbonerakure de cette localité, dirigés par leur chef, Shabani Nimubona. Selon des sources sur place, parmi eux, il y avait des gens venus des provinces de Cankuzo, Karuzi et Kayanza et ils disaient que Vianney les avait mentis qu'ils allaient participer à une réunion de son association préparant une visite des partenaires afin de les y faire adhérer. Selon les

mêmes sources, ces membres de la milice Imbone-rakure les ont dépouillés de leurs biens comme des téléphones portables, de l'argent, un chèque qui al-lait servir de retrait d'argent à donner aux participants. Vianney avait promis à chacun une somme de 40 000 fbu après la réunion. Ils ont été libérés après avoir exhibé à ces Imbonerakure une ordonnance ministérielle de cette association que Vianney leur avait partagée lors de la convocation de cette réunion.

Un ex-FAB arrêté en commune Rutovu, province Bururi

En date du 19 octobre 2022, sur la colline Ruringanizo, commune Rutovu, province Bururi, Albert Ndikumana, ex-FAB, âgé de 50 ans, cultivateur, a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, avant son arrestation, ces policiers ont mené une fouille perquisition chez lui, le même jour et ont saisi un fusil de type Karachnikov pliante portant le numéro 3329 après l'avoir déterré à côté de sa maison. Selon les mêmes sources, Albert a été accusé de détention illégale d'une arme à feu mais il rejette ces accusations en disant qu'il n'avait pas de fusil que c'est un montage fait contre lui par la police.

Une personne arrêtée en commune Gisuru, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2022 indique qu'en date du 16 octobre 2022, vers 19 heures, sur la colline Muhindo, commune Gisuru, province Ruyigi, Athanase Njejimana a été arrêté chez lui et conduit à la police de Gisuru par Donatien Irankunda et Protais Ndikumana, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, il était accusé de s'être installé sur cette colline sans avoir leur autorisation et qu'il avait refusé de payer une amende auquel ils lui avaient imposée. Selon les mêmes sources, en date du 18 octobre 2022, il a été libéré après avoir payé 30 milles fbu à Joseph, OPJ.

Une femme arrêtée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 octobre 2022 indique qu'en date du 18 octobre 2022, Léa Niyogusenga, mère allaitant un enfant de moins de 2 ans, résidant sur la colline et zone Muyange, commune Nyanza-lac, province Makamba, a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat communal de police de Nyanza-Lac avec son enfant. Selon des sources sur place, elle a été accusée faussement d'avoir facilité un viol et un enlèvement d'une fille voisine Audreille Bukuru, âgée de 16 ans. Cette dernière avait été trompée par un prénommé Adronis de la prendre comme sa troisième épouse et la conduire à Rumonge pour y vivre mais Adronis s'est rétracté. Audreille s'est cachée d'où ses parents ont fait arrêter sa voisine Léa en l'accusant faussement car ils ne vivaient pas en bon terme avec Léa. Selon les mêmes sources, le mari de Léa a plaidé chez un OPJ pour sa libération et ce dernier lui a demandé de payer une somme de plus de 50 000 fbu mais il ne l'a pas libérée.

Deux responsable du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba.

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 octobre 2022 indique que depuis le 19 octobre 2022, sur la colline Rusovu, zone Dunga, commune Kayogoro, province Makamba, Abedenego Sindayihebura et Ezéchiel Nibitanga, tous responsables du parti CNL ont été arrêtés à leurs domiciles et conduits par des policiers au cachot du commissariat communal de police de Kayogoro, sur l'ordre de l'administrateur communal, Antoine Ndayiragije. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir assuré une médiation entre deux femmes membres du parti CNL en litige alors qu'il y a des para-juristes collinaires et des policiers chargés de cette mission. Selon les mêmes sources, le lendemain, ces responsables du parti CNL ont vu des policiers à leurs domiciles pour les arrêter.

Une personne arrêtée en commune et province Kayanza

En date du 26 octobre 2022, vers 14 heures, centre-ville, commune et province Kayanza, Sylvestre Nduwimana alias Pongo représentant des commerçants à Kayanza a été arrêté par Niyingabira Isaac, Procureur de la République à Kayanza quand il se rendait à une réunion des commerçants avec le Gouverneur. Selon des sources sur place, il a été conduit à la prison de Ngozi. Les mobiles de cette arrestation restent inconnus. Signalons que Sylvestre Nduwimana avait été arrêté accuser de fraude du sucre et des fertilisants fabriqués par la société FOMI et conduit au cachot de la mairie de Bujumbura quelques jours auparavant mais il avait été relaxé il y avait une semaine.

Quatre membres du parti UPRONA arrêtés en commune Rutovu, province Bururi

Dans la matinée du 31 octobre 2022, sur la colline Kajondi, commune Rutovu, province Bururi, Arnaud, Jean Ndemeye et Caritas Niyonsaba et son mari, Cyriaque Bizindavyi, tous membres du parti UPRONA, ont été arrêtés par la police du commissariat communal de Rutovu accompagnée par le chef de zone et le conseiller collinaire de Kajondi. Par après, ils ont été conduits au cachot de la police à Bururi par le responsable provincial du SNR, Germain. Selon des sources sur place, avant de leur arrestation, ces derniers ont effectué une fouille et perquisition respectivement chez Emile Ndayizigiye (père d'Arnaud), Caritas Niyonsaba et Jean Ndemeye. Ainsi, ils ont saisi sous le lit d'Arnaud, un chargeur contenant 11 cartouches en bon état, chez Jean Ndemeye, un fusil de type SAV Machine Gun ainsi qu'un chargeur tous en mauvais état. Selon les mêmes sources, il s'agit d'un montage dû aux conflits familiaux car Arnaud venait de passer 4 jours au cachot suite à un conflit de pomme de terre volées chez Jean Ndemeye, lui aussi qui est de la même famille que Cyriaque Bizindavyi.

Deux personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 novembre 2022 indique qu'en date du 3 novembre 2022, au bureau de l'administrateur de la commune Nyanza-lac, province Makamba, Onésime Ndirikirenza alias Kineti et un prénommé Obède, chef de colline Ruvumera ont été arrêtés par des policiers sur ordre l'administratrice communal Marie Goreth Irankunda en collaboration avec le procureur général, Eliphase Ndayishimiye. Selon des sources sur place, un prénommé Sedeky, membre du parti CNDD-FDD et commissionnaire des parcelles, originaire de la colline voisine Nyabutare s'est approprié d'une propriété appartenant à Obède sur cette colline. Ce chef de colline a été accusé de passer outre cette mesure ce que les collègues et les membres de sa famille réfutent. Ils accusent plutôt le procureur Eliphase Ndayishimiye et l'administratrice Marie Goreth Irankunda d'agir ainsi suite à des pots de vin qu'ils ont reçus de la part de ce commissionnaire. Ce dernier est accusé de s'être approprié plusieurs propriétés foncières sur presque toutes les collines de la commune Nyanza-lac en collaboration avec certains responsables de la CNTB et chaque fois après l'exécution du procès, il vend la propriété acquise. Onésime Ndirikirenza et Obède sont pour le moment gardés au cachot du parquet de Makamba.

Six hommes de la tribu des Masaï arrêtés en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 23 novembre 2022, en province Karuzi, 6 hommes de la tribu des Masaï, originaires de la Tanzanie ont été arrêtés par des policiers qui les ont conduits au cachot du commissariat provincial de Karuzi. Selon des sources sur place, en date du 25 novembre 2022, les victimes ont été embarquées à bord d'une camionnette de la commune Buhiga vers Kobero, frontalière avec la Tanzanie. Selon les mêmes sources, le Gouverneur de cette province avait ordonné l'arrestation de tous les Masaï après la

diffusion de l'audio sur les réseaux sociaux appelant la population de mettre en doute les activités de ces masai au Burundi.

Huit enseignants arrêtés en province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 novembre 2022 indique qu'en date du 17 novembre 2022, Onesphore Nsabiyumva, DPE de Ruyigi s'est arrogé le droit d'arrêter 4 enseignants dont Chantal, encadreuse au Lycée communal de Kirangara, Aline Irambona et Dieudonné, qui attendaient un véhicule pour se rendre au service. Selon des sources sur place, il les a conduits au cachot de la police de Ruyigi. Selon des sources sur place, Onesphore Nsabiyumva a arrêté également deux femmes et deux hommes en date du 21 novembre 2022. Il les a conduits au cachot mais comme la police a refusé de les mettre au cachot, Onesphore leur a exigé de rester debout au drapeau devant la province.

Un père et ses deux fils arrêtés en province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 novembre 2022 indique qu'en date du 13 novembre 2022, Vincent Ntukamazina, originaire de la colline Rweza, commune Vyanda, province Bururi et ses deux fils, Jules Nsengiyumva et Levis Niyomukiza ont été arrêtés et conduits à la prison de Bururi après qu'ils aient répondu à l'audience du Procureur de la République dans cette province. Selon des sources sur places, Jules Nsengiyumva et Levis Niyomukiza ont été arrêtés à Kaganza par des policiers du commissariat communal de police Vyanda en complicité avec Ferdinand Ndayikengurukiye membre de la milice Imbonerakure, Directeur de l'ECOFO Kigoti, originaire aussi de la colline de Rweza tandis que leur père a été arrêté, le lendemain. Selon les mêmes sources, deux jours avant, Jules s'était battu dans un cabaret sis à Gikoma de la même colline avec Oscar Nkuzimana, frère de Ferdinand suite aux injures qu'Oscar lançait à Jules comme quoi leur père est un sorcier ce qui était même mentionné sur le dossier quand ils étaient au cachot du commissariat communal de police de Vyanda.

Vingt-six personnes dont 14 enfants arrêtées en commune Kigamba, province Cankuzo

En date du 27 novembre 2022, dans la brousse, sur les collines Rujungu et Saswe, zone Gitanga, commune Kigamba, province Cankuzo, vingt-six personnes dont 14 enfants ont été arrêtées par la police et Anitha Nibogora administrateur de la commune Kigamba en train de prier. Ces victimes ont été conduites au commissariat provincial de police avant de les forcer le lendemain à prendre un véhicule d'une agence de transport pour les conduire à Bujumbura sur leurs frais. Selon des sources sur place, six parmi elles y avaient érigé des huttes, il y a 4 mois. Interrogées par l'administration, ces personnes ont répondu qu'elles avaient une mission de prier Jésus Christ, qu'elles ne craignent personne et qu'elles n'ont que 3 choix « mourir, être emprisonnées et vivre dans la brousse au nom de Jésus Christ ».

Trois membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune Nyanza Lac, province Makamba

En date du 2 décembre 2022, sur les collines Bukeye et Kazirabageni, commune Nyanza Lac, province Makamba, Thaddée Ndayishimiye, secrétaire communal du parti CNDD-FDD, Jean Claude Nduwimana, ancien administrateur de la commune Nyanza-Lac de 2015 à 2020 et Jonathan Mpawenayo, responsable communal de la milice Imbonerakure à Nyanza-lac ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat à Makamba par le Commissaire provincial de police accompagné du commissaire communal de police de Nyanza-lac sur l'ordre de Françoise

Ngozirazana, Gouverneure de la province. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés après une fouille perquisition opérée chez eux et aux domiciles des membres des conseils communaux. après destitution du bureau du conseil communal Nyanza-Lac. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés d'avoir commandité les conseillers communaux à destituer les membres du bureau de ce conseil communal.

Trois personnes arrêtées en commune Ndava, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 décembre 2022 indique qu'en date du 26 novembre 2022, sur la colline et commune Ndava, province Mwaro, Anita Rose Ndayikengurukiye, Angela Ndayishimiye et Rose Hatungimana ont été arrêtées par la police sur l'ordre du Colonel Laurent Harerimana, leur beau-frère et ancien commandant du camp Mwaro. Selon des sources sur place, elles étaient accusées de s'être opposées à l'exploitation d'un boisement qui appartient à toute la famille car situé sur une propriété foncière non encore partagée. Selon les mêmes sources, elles ont passé toute une semaine dans ce cachot de la zone Ndava. En date du 2 décembre 2022, le matin, comme la nouvelle commençait à circuler sur les réseaux sociaux, ces trois femmes ont été étant libérées.

Huit rwandais et un congolais arrêtés en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 novembre 2022 indique qu'en date du 26 novembre 2022, vers 11 heures, aux quartiers Sanzu et Gasanda, commune et province Ruyigi, huit rwandais dont Callixte, enseignant de l'ECOFO Rutimbura, Bitege, une femme nommée Inaburanga, Françoise Mukamana et Talonja de nationalité congolaise ont été arrêtés à leurs domiciles et ont été conduits par Isidore Kinyabwoya, chef du quartier Sanzu et le prénommé Zaïre accompagnés par des chefs de la milice Imbonerakure respectifs, au cachot du commissariat provincial de police de Ruyigi. Selon des sources sur place, jusqu'en date du 1^{er} décembre 2022, excepté Inaburanga et Françoise Mukamana, femmes mariées à des Burundais et Talonja qui était malade, les autres étaient encore au cachot. Signalons que ces victimes vivent au Burundi il y a plus de 40 ans et sont prises comme des boucs émissaires au conflit en République Démocratique du Congo.

Un membre de la milice Imbonerakure arrêté en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 décembre 2022 indique qu'en date du 4 décembre 2022, vers 19 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un prénommé Eric, membre de la milice Imbonerakure, âgé de 34 ans, caissier au district sanitaire de Buhiga, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la police. Selon des sources sur place, Eric était allé demander son argent à Célestin Ndhokubwayo, enseignant, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 51 ans. Eric lui avait prêté de l'argent et il lui avait promis de remettre 150.000 fbu après un mois mais il avait dépassé déjà 5 mois. Selon les mêmes sources, il est allé le chercher à la maison mais comme il n'était pas là, il s'est rendu directement au marché avant de se croiser en route. Eric a voulu l'attaquer mais l'enseignant a crié au secours et des policiers qui étaient aux environs sont intervenus mais Eric a refusé d'écouter les policiers en disant qu'il voulait se faire juste d'où Eric a été conduit au cachot où il est resté deux jours avant d'être libéré sur l'ordre du Gouverneur et du Procureur.

Trois membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 5 décembre 2022, au bar restaurant, centre de la commune Nyanza-lac, province Makamba, Muvala, représentant des membres de la milice Imbonerakure sur la colline Bukeye; Mahuba, secrétaire du CNDD FDD sur la même colline et le chef de cette colline connu sous le sobriquet de

Rukanga ont été arrêtés par des policiers sur l'ordre des membres du bureau communal de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, Marie Goreth Irankunda administratrice de Nyanza-lac, Prudence Kabura président de ce conseil et son adjoint, Mbirigi qui partageaient un verre à ce bar, ont voulu y chasser Muvala, Mahuba et Rukanga mais ces derniers en ont refusé d'où leur arrestation. Ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-Lac. Signalons que ces arrestations ont eu lieu après qu'une réunion de suspension de deux membres du conseil communal de Nyanza-Lac ait été tenue.

Deux membres du parti CNDD-FDD et deux femmes arrêtés en commune et province Bururi

En date du 25 décembre 2022, au centre Kiremba, zone Muzenga, commune et province Bururi, Richard Ndayikengurukiye, membre du parti CNDD-FDD, sa femme Rosalie Kaneza, Judith Ndayizeye sa mère et son frère Patrick Ndayegamiye, membres du parti CNDD-FDD ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, Richard a été arrêté vers 23 heures et il était accusé d'ivresse tandis que ces trois autres ont été arrêtés quand ils sont allés sur une position pour demander la libération de Richard. A ce moment, un policier qui montait la garde a tiré en l'air pour les arrêter. Les autres policiers qui étaient en patrouille nocturne dans les environs de cette position ont tiré plusieurs coups de feu croyant que leur position était attaquée. Toutes les 4 personnes ont été conduites au cachot de la police à Bururi.

Trois personnes arrêtées en commune Rusaka, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 décembre 2022 indique qu'en date du 19 décembre 2022, vers 22 heures, sur la colline et zone Makamba, commune Rusaka, province Mwaro, Augustin Tuyisabe, âgé de 28 ans, Bienvenu Niyorumuri, âgé de 21 ans et Edouard Nkeshimana, âgé de 28 ans, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat de police de Mwaro par des policiers. Selon des sources sur place, ces trois jeunes étanchaient leur soif au chef-lieu de la zone Makamba quand ces policiers les ont ordonnés de rentrer sous prétexte que les heures étaient avancées. Selon les mêmes sources, après une dispute, ces policiers ont commencé à frapper ces jeunes avec des bâtons en les forçant de rentrer et ces jeunes ont blessé ces policiers à l'aide des bouteilles vides. En date du 26 décembre 2022, le tribunal de grande instance de Mwaro au terme d'un procès de flagrante a condamné ces jeunes à un emprisonnement de 2 ans et une amende de 100 000 fbu chacun pour avoir blessé les policiers et avoir refusé de rentrer.

Des membres du parti CNL arrêtés en commune Mugamba, province Bururi

En date du 2 janvier 2023, sur la colline Gozi, zone Mwumba, commune Mugamba, province Bururi, des policiers du commissariat communal de Mugamba ont arrêté 12 membres du parti CNL lors d'une fouille et perquisition dans leurs différents ménages. Selon des sources sur place, les personnes arrêtées sont Dieudonné Yamuremye, Audace Nizondabira, Vital Hategekimana, Jean Claude Tuyininahaze, fleury Uwimana, Jean Marie Nkengurutse, Fabrien Nijimbere, Honorine Kwizera, Jean Bosco Niyukuri, Thierry Ndayihereje, David Kabushemeye et Léonard Nizirampa. Selon les mêmes sources, chez Augustin Irambona, ils y ont trouvé un pantalon imperméable militaire et ils ont été accusés de préparer une réunion.

Un enfant arrêté en commune Kabarore, province Kayanza

En date du 6 janvier 2023, vers 17 heures, à la frontière communément appelée "Ku rugabano", sur la sous-colline Gateko, colline Kivuvu, commune Kabarore, province Kayanza, Athanase Nsabiyumva,

âgé de 13 ans, a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza. Selon Nsaguye Berchimas, Administrateur de la commune Kabarore, cet enfant a été attrapé à la frontière burundo-rwandaise avec une quantité de 3,5 kg des minerais de type colombo tantalite qu'il voulait vendre au Rwanda. Selon les mêmes sources, l'enfant a été vu par la population quand il marchait en ayant du mal à garder l'équilibre à cause du poids de ce qu'il transportait. La police de Kayanza a fait savoir que des enquêtes ont commencé afin d'identifier le vrai propriétaire du minerais et de libérer l'enfant.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 4 janvier 2023, vers 18 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Déo Habonimana, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 27 ans, a été tabassé et arrêté par un policier surnommé Rutozi accompagné par Gérard, membre de la milice Imbonerakure. Par après, il a été conduit au cachot par Eric, OPJ. Selon des sources sur place, le lendemain, cet OPJ lui a informé qu'il avait été arrêté car il avait refusé de répondre à une convocation lui envoyée en date du 2 janvier 2023 suite aux plaintes d'un conducteur de taxi-moto qui lui demandait de le payer de l'argent qu'il lui devait dans une affaire d'achat d'une carte mémoire. Alors, cet OPJ a conditionné sa libération au paiement d'une somme de 38 000 fbu dont 8000 fbu pour le conducteur de taxi-moto et il a été libéré le soir du 5 janvier 2023 après avoir payé cet argent.

Trois personnes arrêtées en commune et province Rumonge

En date du 1er janvier 2023, sur la colline Busambi, zone Kigwena, commune et province Rumonge, Protais Ntirampeba, Ndikumana, burundais et Mateso, de nationalité congolaise ont été arrêtés par des membres de la milice Imbonerakure et remis aux policiers qui les ont conduits au cachot de la police à Rumonge. Selon des sources sur place, ces victimes étaient en provenance de la République Démocratique du Congo à bord d'un bateau de transport congolais dans la nuit du 31 décembre 2022. Selon les mêmes sources, les victimes ont été accusées d'être entrés illégalement au pays.

Un membre du parti MSD arrêté en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 13 janvier 2023, le matin, à l'endroit communément appelé « Kumajambere », au centre de Kibumbu, sur la colline Musama, commune Kayokwe, province Mwaro, Elvis Nzigamasabo, vivant avec un handicap physique, membre du parti MSD, a été arrêté par Eliphaz Niyongabo, responsable provincial du SNR à Mwaro à bord de son véhicule de marque TI. Selon des sources sur place, la victime discutait avec d'autres personnes et Elvis Nzigamasabo a été conduit au cachot de la police à Mwaro. Selon les mêmes sources, son téléphone a été fouillé et il a été accusé d'avoir donné des informations diffusées par la RPA en date du 2 janvier 2023 et d'avoir organisé une réunion sans permission avec 4 handicapés de guerre.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 janvier 2023 indique qu'en date du 10 janvier 2023, sur la colline Kabondo, commune Nyanza-lac, province Makamba, Elysée Irankunda, âgé de 24 ans, conducteur de taxi-vélo, originaire de la colline Muresi de la commune Makamba, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté à son domicile sis à Kabondo et a été conduit par des policiers au cachot du commissariat communal de police de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, il a été accusé de vol dans des ménages qui n'ont pas été précisés. Selon les mêmes sources, un OPJ lui a ordonné de payer une somme de 50 000 fbu servant de son transport et de 2 policiers pour qu'il puisse comparaître au parquet de Makamba, en date du 17 janvier 2023.

Cinq personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province de Makamba

En date du 18 janvier 2023, cinq personnes dont deux agents de l'hôpital travailleurs et 3 agents d'une société de gardiennage ont été arrêtées et conduites au cachot du parquet de Makamba par le médecin directeur de l'hôpital Nyanza-lac, Ernest Uwezo, à bord de son véhicule. Selon les mêmes sources, ce médecin directeur qui avait été convoqué par le parquet de Makamba leur avait demandé d'aller témoigner à sa décharge dans une affaire qui l'oppose à un commerçant de métaux usés œuvrant au chef-lieu de Nyanza-lac. Selon les mêmes sources, l'origine de cette affaire remonte dans la nuit du 11 août 2022 quand un tuyau métallique utilisé sur un dépotoir de médicaments périmés a été volé.

Six personnes arrêtées en commune et province Muyinga

En date du 23 janvier 2023, au centre-ville, commune et province Muyinga, six personnes dont des serveurs et gérants de cabarets à savoir Esta et Diomède Nzigamiye ont été arrêtés et conduits au cachot de la police judiciaire de Muyinga. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de la hausse des prix des produits BRARUDI. Selon les mêmes sources, Pasteur Macumi, Jean Baptiste Macumi, Marie Claire Uwitonze, Butoyi, Vianney et Jean Marie Murorasa ont vu leur licence de commerce des produits BRARUDI. En date du 24 janvier 2023, Amédée Misago, administrateur de la commune Muyinga a pris une décision de fermer les six cabarets de commercialisation des produits BRARUDI à cause de non-respect des prix fixés par le Gouvernement.

Trente femmes commerçantes arrêtées en province Ruyigi

En date du 25 janvier 2023, à environ 1 kilomètre de l'entrée du marché, au centre-ville, commune et province Ruyigi, trente femmes commerçantes détaillants ont été arrêtées et conduites au cachot du Commissariat de police par Gentil, Commissaire Provincial de police de Ruyigi. Selon des sources sur place, elles étaient allées à la recherche des produits vivriers apportés par des agriculteurs. Selon les mêmes sources, ces femmes ont été libérées le même jour, vers 18 heures, après avoir payé dix mille fbu d'amende par chacune. Soulignons que la semaine précédente, l'administrateur de Ruyigi, Antoinette Semugara avait infligé une amende de dix mille fbu aux détaillants.

Trois pasteurs de l'EUSEBU arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 1er février 2023, Joël Gihimbare, Ezéchiel Bujeri et Jérémie Ndiokubwayo, pasteurs de l'EUSEBU en commune Nyanza-lac, province Makamba, ont été arrêtés par la police et conduits au cachot du commissariat communal de Nyanza-lac sur l'ordre du parquet de Muha. Selon des sources sur place, dans leur dossier, il est indiqué comme infractions, le port illégal d'armes et la collaboration avec des groupes rebelles. Selon les mêmes sources, ces pasteurs devraient comparaître en date du 3 février 2023 à ce parquet Muha mais ils ne s'y sont pas rendus car ils étaient déjà sous les verrous. Signalons qu'au mois de décembre 2022, une lettre de la représentation Nationale de cette église ayant un sous- couvert du Ministère de l'intérieur avait ordonné que les élections du premier et du second pasteur soient organisées.

Quatre personnes arrêtées en commune Shombo, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 janvier 2023 indique qu'en date du 21 janvier 2023, sur la colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, quatre personnes dont Samuel, âgé de 30 ans, Jean Marie, âgé de 22 ans et Jonathan, âgé de 19 ans, tous originaires de

la province Makamba, ont été arrêtés par la police et ils ont été conduits au cachot de la commune Shombo. Ils ont été accusés de perturber la sécurité publique. Selon des sources sur place, ils étaient venus rendre visite Moïse, leur cousin, résidant sur cette colline et par après, ils ont commencé à prêcher la parole de Dieu ménage par ménage sans avoir une permission des autorités collinaires de la localité.

Trois femmes et deux hommes militants des droits de l'homme arrêtés à Bujumbura mairie et à Ngozi

En date du 14 février 2023, vers 8 heures, à l'Aéroport International Melchior Ndadaye de Bujumbura, Maître Sonia Ndikumasabo, Représentante légale de l'AFJB ; Marie Emerusabe, Coordinatrice de l'AFJB ; Sylvane Inamahoro, Directrice exécutive de l'APDH et Audace Havyarimana, Représentant légal de l'APDH ont été arrêtés par des agents du SNR sur mandat du Procureur de la République. Prosper Ruyange, Coordinateur du projet foncier à l'APDH Ngozi, quant à lui a été arrêté le même jour dans l'après-midi chez lui par Franck Ngomanziza, Procureur de la République à Ngozi et a été conduit au cachot de la PJ avant de le transférer en date du 15 février 2023 au cachot du SNR, tout près de la Cathédrale Régina Mundi, en commune Mukaza, Bujumbura mairie. Selon des sources sur place, Sonia Ndikumasabo, Marie Emerusabe, Sylvane Inamahoro et Audace Havyarimana s'apprêtaient à prendre l'avion en destination de l'Ouganda pour participer à un atelier. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits au cachot du SNR et ils ont été accusés d'espionnage. En date du 16 février 2023, vers le soir, après avoir été auditionnés par le Substitut du Procureur de la République du parquet Ntahangwa, ces cinq défenseurs des droits humains ont été conduits à la prison de Mpimba et ils ont été accusés d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, de rébellion et atteinte au bon fonctionnement de l'économie nationale. A cette date, lors d'une conférence de presse, Martin Ninteretse, Ministre de l'Intérieur, du Développement communautaire et de la Sécurité publique a indiqué que ces personnes ont été arrêtées parce qu'ils collaborent avec une ONG internationale ne travaillant plus avec le Gouvernement du Burundi. « Les résultats dont nous disposons pour le moment montrent qu'il y a une grande probabilité qu'il y ait risque de financement du terrorisme à travers ces fonds-là », a ajouté le Ministre de l'Intérieur.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 12 février 2023, sur la colline Kavumu, zone Muyira, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Martin Hakizimana et son frère Yussuf Ndayizeye, peintres, membres du parti CNL, ont été arrêtés par un OPJ de la zone Muyira et ils ont été conduits au cachot du poste de police de cette zone. Selon des sources sur place, en date du 14 février 2023, ces deux hommes ont été libérés après l'intervention de la CNIDH.

Deux personnes arrêtées en commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 février 2023 indique qu'en date du 11 février 2023, vers 14 heures, sur la colline Rugazi, commune Kabarore, province Kayanza, Fabien Nahayo et Evode, tous policiers du poste de la colline Rugazi, frontalière avec le Rwanda ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du commissariat communal de police à Kayanza sis à la colline Kinga. Selon des sources sur place, ces policiers ont été accusés d'avoir laissé passer des fraudeurs qui transportaient de la pomme de terre au Rwanda. Selon Berchmas Nsaguye, Administrateur communal de Kabarore, ces policiers ont été dénoncés par des membres du comité mixte de sécurité qui ont alerté l'administration et dans leur poche, ils avaient une somme de cent mille fbu reçue comme pot de vin.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 février 2023 indique qu'en date du 19 février 2023, vers 16 heures, à la 4ème avenue, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Léonard Nsabiyumva, membre du parti CNL, fournisseur des briques cuites et des pierres de construction, a été arrêté par des Imbonerakure dirigés par Olivier Nzitunga, responsable des Imbonerakure sur la sous-colline Buringa. Selon des sources sur place, Léonard ne savait pas qu'on a suspendu la célébration du 4ème anniversaire de son parti et s'est rendu à Bujumbura Mairie, au quartier Ngagara où était prévue cette célébration. Selon les mêmes sources, il a été arrêté par Olivier Nzitunga, à la 4ème avenue, et a été conduit au pont de la rivière Mpanda où le commissaire communal l'attendait pour l'embarquer et le conduire à la prison de Bubanza. En date du 20 février 2023, la famille s'est rendue à la maison d'Olivier Nzitunga pour demander le motif de l'arrestation de Léonard mais celui-ci n'a pas répondu. Après, la famille s'est rendue à la prison de Bubanza où elle a trouvé la victime.

Une personne arrêtée en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} mars 2023 indique qu'en date du 23 février 2023, vers 17 heures, à la 8^{ème} transversale, colline Cibitoke, commune Rugombo, province Cibitoke, Adolphe Ndayizeye, professeur de l'économie et entrepreneuriat au Lycée communal Karurama, originaire de la province Bururi, a été arrêté par deux agents du SNR armés de fusils en tenue policière œuvrant en province Cibitoke. Selon des sources sur place, Adolphe rentrait chez lui quand ces agents l'ont arrêté et l'ont embarqué à bord d'une moto sans plaque d'immatriculation vers le bureau du SNR à Cibitoke. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée de collaborer avec un groupe rebelle se trouvant en RDC. Quelques heures après, dans la nuit, il a été sorti dans un cachot et a été conduit à bord d'un véhicule dudit responsable provincial du SNR qui l'a fait retourner dans ce cachot, vers minuit. Certains membres de la famille et les amis de la victime se sont dépêchés chez Carême Bizoya, Gouverneur de Cibitoke et cette autorité leur a répondu qu'il allait en discuter avec Ahmed Nabil Sindayigaya, responsable provincial du SNR à Cibitoke. En date du 27 février 2023, vers 15 heures, Adolphe Ndayizeye a été libéré par le SNR et il a regagné son service.

Trois fidèles de l'Eglise Pentecôte de Kayogoro arrêtés en commune Mabanda, province Makamba

En date du 28 février 2023, sur la colline Karinzi, zone Kayogoro, commune Mabanda, province Makamba, Faustin Hatungimana, membre du parti CNDD-FDD, responsable du conseil collinaire des notables, Lewis Nahimana, et Vincent Vyukusenge, vétérinaire collinaire ont été arrêtés par des policiers et conduits au commissariat communal de Mabanda alors qu'ils demandaient la raison de cette fouille. Selon des sources sur place, ces trois hommes ont été arrêtés lors d'une fouille perquisition effectuée par la police sur cette colline au domicile d'un pasteur Migwire de ladite église. Selon les mêmes sources, le pasteur Migwire venait d'être chassé de cette église par Ebron Nizigama, premier pasteur de cette église suite à un conflit survenu entre les deux pasteurs.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 mars 2023 indique qu'en date du 2 mars 2023, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Astère Ndayishimiye, chef de colline Buringa et membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté par un militaire, Colonel Manirakiza avant de le conduire à Buringa, chez Joseph Nsabimana alias Ndomboro, ancien agent du SNR. Selon

des sources sur place, Astère Ndayishimiye avait des conflits fonciers avec ce colonel sur les parcelles se trouvant à la 13^{ème} avenue de la colline Buringa. Selon les mêmes sources, Astère Ndayishimiye a été embarqué à bord d'un véhicule militaire de marque pick-up jusqu'au camp DCA sis à l'Aéroport International Melchior Ndadaye de Bujumbura. Le même jour, Astère a été transféré au camp BSPI se trouvant à Kamenge. En date du 3 mars 2023, Léopold Ndayisaba, Administrateur de la Commune Gihanga, a écrit une lettre de nomination à Jeanine Nduhirubusa dans les fonctions de chef de colline de Buringa pour remplacer à titre provisoire Astère Ndayishimiye qui est poursuivi par la justice. En date du 6 mars 2023, Ndayishimiye a été conduit à la prison de Mpimba. La Ligue Iteka trouve que cette nomination précipitée pour remplacer Astère est une violation du principe de présomption d'innocence¹ garanti par la Constitution de la République du Burundi et des textes régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme.

Sept femmes et dix-sept hommes arrêtés en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 mars 2023 indique qu'en date du 23 février 2023, vers l'après-midi, au quartier ECOSO, commune et province Gitega, sept femmes et dix-sept hommes ont été arrêtés et conduits au commissariat par le responsable provincial du SNR à Gitega accompagné par ses agents de transmission. Le même jour, ils ont été transférés à la prison de Gitega. Parmi ces victimes figurent 4 cadres de l'association MUCO qui avait organisé une formation à l'intention de ses bénéficiaires dont 3 femmes détenues au cachot avec leurs petitsenfants. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été accusées abusivement de pratiques homosexuelles.

Deux personnes arrêtées en commune Giteranyi, province Muyinga

En date du 7 mars 2023, à l'hôpital Giteranyi, commune Giteranyi, province Muyinga, Willy Kwizera et Célestin Habiyaemye respectivement Directeur et DAF de cet hôpital ont été arrêtés à leur service par le responsable du SNR en province Muyinga. Selon les mêmes sources, les victimes ont passé la nuit du 7 mars 2023 au cachot du bureau provincial de renseignement. En date du 8 mars 2022, ils ont été conduits au cachot du SNR, près de la cathédrale Regina Mundi, à Bujumbura Mairie par le responsable provincial du SNR de Muyinga.

Deux personnes arrêtées en commune Mishiha, province Cankuzo

En date du 13 mars 2023, Sylvestre Ndayishimiye et Jérémie Ndagijimana, commerçants de la sous-colline Kirehe, colline et commune Mishiha, province Cankuzo ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat communal de Mishiha par des policiers. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de fraude de 200 kg de haricot qu'ils ont exportés vers la Tanzanie.

Cinquante-quatre personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 14 mars 2023, vers 4 heures du matin, au quartier Kabondo, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, cinquante-quatre personnes dont 2 femmes ont été arrêtées par des policiers du commissariat communal de Nyanza-lac en collaboration avec des autorités administratives à la base. Parmi ces personnes figuraient 23 conducteurs de taxi-vélo. Selon des sources sur place, ces arrestations ont été menées lors d'une fouille et perquisition dans leurs ménages. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été accusées de n'avoir pas de la Carte Nationale d'Identité. Ces victimes ont été conduites au cachot du commissariat où elles ont été libérées après avoir payé une amende de 10 mille fbu sans quittance.

Quatre membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune et province Rumonge

En dates du 15 et 17 mars 2023, sur la colline Mutambara, commune et province Rumonge, quatre membres du parti CNDD-FDD ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, en date du 17 mars 2023, Amissi, Alphin Ninyibuka, secrétaire du parti CNDD-FDD sur cette colline et Jonathan Majidi, ayant porté plainte contre le chef de colline Mutambara ont été arrêtés par la police. Ils ont été accusés de tenir des propos diffamatoires contre le Gouverneur de la province Rumonge, Léonard Niyonsaba. En outre, Alphin Ninyibuka, responsable du parti sur cette colline a été accusé d'avoir envoyé un message de haine politico-ethnique contre une femme de composante sociale Tutsi, deuxième sur la liste des conseillers collinaires. Selon les mêmes sources, en date du 15 mars 2023, dans l'après-midi, Sylvain Gashindi, chef de colline Mutambara, commune et province Rumonge, a été arrêté par des policiers pour des raisons d'enquête. Selon des informations obtenues auprès du Gouverneur de cette province, il a été accusé d'entretenir des relations amoureuses avec la femme de Majid Jonathan.

Un membre du parti UPRONA arrêté en commune et province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 mars 2023 indique qu'en date du 27 février 2023, au chef-lieu de la province Rutana, Usuël Ntakirutimana, responsable communal du parti UPRONA de Giharo, a été arrêté sur l'ordre du Gouverneur de cette province, Olivier Nibitanga. Selon des sources sur place, Usuël s'est rendu à Rutana en possession d'un document attestant la libération de Theoneste, membre de son parti, détenu dans la prison de Rutana. En arrivant au chef-lieu de la province Rutana, il a été appelé par le Gouverneur dans son bureau où il a rencontré Sylvain, responsable provincial du parti CNDD-FDD et Rénovat, responsable communal du parti CNDD-FDD à Giharo. Selon des sources sur place, le Gouverneur de Rutana s'est opposé à cette libération et a ordonné son arrestation avant de le conduire à la prison de Rutana. En date du 14 mars 2023, Usuël a été libéré grâce à l'intervention de son parti au niveau national.

Une femme arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 22 mars 2023, sur la colline Buheka, commune Nyanza-la, province Makamba, Thacienne, gestionnaire du centre de santé Buheka a été arrêtée par Célestin Bukuru, chef de colline en collaboration avec des membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place Thacienne a été accusée de s'être endettée dans plusieurs associations villageoises d'épargne et de crédit de cette colline. Cette victime a été conduite à une position de la police se trouvant sur cette colline.

Une femme arrêtée en commune et province Ngozi

En date du 22 mars 2023, vers 18 heures, à l'hôtel Just, au quartier Muremera, commune et province Ngozi, la nommée Manirakiza, âgé de 45ans, originaire de la commune Bugendana, province Gitega, a été arrêtée par des policiers en possession d'un gros carton contenant des médicaments antibiotiques. Selon des sources sur place, la police l'a poursuivie dès son arrivée au parking du chef-lieu de la province jusqu'à l'hôtel. Selon les memes sources, la victime a été détenue au cachot du poste de police judiciaire en ville de Ngozi. Les enquêtes sur l'origine et la destination de ces médicaments sont en cours.

Une femme arrêtée en commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2023 indique qu'en date du 14 mars 2023, sur la colline Munega, commune Kabarore, province Kayanza, Associate Mukeshimana, âgée de 26

ans, a été attrapée en possession des minerais de type coltan. Selon des sources sur place, la victime est passée près du site d'exploitation des mines sur la colline Munege et les exploitants dans ce même site l'ont fouillée et ont trouvé sur elle une quantité de 500 grammes de colombo tantalite. Des policiers ont mené une fouille perquisition au domicile de cette femme sur l'ordre de l'administrateur communal, Berchmans Nsaguye et y ont trouvé 5,5 kg de minerais. Selon les mêmes sources, cette femme a été conduite au cachot communal de police de Kabarore le même jour avant d'être transférée au cachot du commissariat provincial de Kayanza, en date du 15 mars 2023. Selon les mêmes sources, Annociate Mukeshimana a indiqué que son mari qui est réfugié au Rwanda est le propriétaire de ces minerais.

Deux personnes arrêtées en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 avril 2023 indique qu'en date du 31 mars 2023, au chef-lieu de la commune Bugenyuzi, province Karuzi, Etienne Habimana, aide comptable et Agathon Nduwarugira, percepteur des taxes communales ont été arrêtés par la police après une fouille perquisition opérée à leur domicile sur l'ordre de l'administrateur communal, Jacques Mucowera. Lors de cette fouille perquisition, ils ont saisi des quittances. Selon des sources sur place, ces personnes sont accusées par l'administrateur de fournir des informations liées aux pratiques de malversation au conseil communal. Selon les mêmes sources, depuis un certain temps, il est observé un climat de mésentente à la commune Bugenyuzi où le conseil communal a accusé l'administrateur de malversation.

Une femme arrêtée en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 4 avril 2023, sur la colline Bisha, commune Rusaka, province Mwaro, Florence Kamikazi, cultivatrice, a été arrêtée par l'OPJ Charles Ndayishimiye du commissariat provincial de police de Mwaro. Selon des sources sur place, Florence Kamikazi a été accusée d'avoir mordu son mari au niveau du genou gauche, ex-FAB en 2021. Cette femme rentrait tard dans la nuit, vers 23 heures et son mari allait lui ouvrir la porte de la chambre à coucher. Selon les mêmes sources, Emery avait caché l'affaire et il n'avait pas eu des soins de santé d'où sa blessure s'est infectée. Cette victime a été prise en charge médicalement par le CDS de la Croix Rouge de Mwaro avec l'appui du CAFOB.

Trente-deux hommes et vingt-neuf femmes arrêtés en commune et province Ngozi

En date du 4 avril 2023, vers 16 heures, au quartier Kinyami II, commune et province Ngozi, trente-deux hommes et vingt-neuf femmes adeptes d'une église appelée World's Glory Church of Christ ont été arrêtés et conduits au cachot de la police judiciaire de Ngozi sur l'ordre de l'administrateur communal de Ngozi, Joseph Martin Bucumi. Selon des sources sur place, ces personnes étaient en train de prier dans une maison familiale du pasteur de cette église, Jean Marie Hatungimana.

Deux personnes arrêtées en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 avril 2023 indique qu'en date du 1er avril 2023, au chef-lieu de la commune Giharo, province Rutana, Désiré Ndayisaba, chauffeur de la commune Giharo et Egide Nyambere alias Kayuki, planton communal de Giharo, membre de la milice Imbonerakure, ont été arrêtés par la police et conduits au cahot du commissariat communal de Giharo. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de fraude de 200 litres d'essence qu'ils avaient pris à la station de Rubaho et les ont transportés dans des bidons à bord d'un véhicule communal de Giharo, Lydia Nihimbazwe. Selon les mêmes sources, ils avaient dit à un pompiste que le carburant était commandé par cette administratrice communale de Giharo mais cette dernière l'a nié.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Ryansoro, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 avril 2023 indique qu'en date du 6 avril 2023, sur la colline Ngaruzwa, commune Ryansoro, province Gitega, Pierre Claver Nduwumakama, cultivateur, âgé de 36 ans, Berchimas Bankuwunguka, cultivateur, âgé de 38 ans et Rénovat Kezakimamana, chômeur de niveau D7, âgé de 29 ans, tous membre du parti CNL ont été arrêtés par des policiers sur l'ordre de l'OPJ Gad Bizimana. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du commissariat provincial de police de Gitega. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés d'avoir battu un chef de colline en date du 26 mars 2023. Cependant, des membres du parti CNDD-FDD qui étaient avec lui au cabaret ont indiqué que ce chef de colline était ivre quand il était tombé et il rentrait. L'OPJ Gad Bizimana a refusé d'écouter des témoins à décharge en faveur de ces membres du parti CNL.

Trois personnes arrêtées en commune et province Ngozi

En date du 13 avril 2023, vers 7 heures, dans le marais de Nyakijima, colline Shango, commune et province Ngozi, Cathérine Havyarimana, âgée de 60 ans et ses fils Enock Mpawenimana, âgé 18 ans et Abraham Bigirimana, âgé de 18 ans, enfant adoptif, tous de la sous-colline Taba, colline Gisagara, ont été arrêtés par Joseph Martin Bucumi, administrateur de la commune Ngozi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de détruire des champs de riz. Selon les mêmes sources, les victimes avaient retardé le sarclage et l'administrateur avait saisi leur champ et l'a distribué à la coopérative Sangwe. Ils ont été conduits au cachot de la PJ pour l'interrogatoire.

Deux personnes arrêtées en commune et province Kirundo

En date du 24 avril 2023, à l'E.T.P Murama, commune et province Kirundo, Gloriose Murasandonyi, encadreuse et Jean Pierre Majambere, directeur technique, ont été arrêtés et conduits au cachot du parquet Kirundo. Selon des sources sur place, ils ont été accusés par leur directeur Marc Nduwamahoro, membre du parti CNDD-FDD d'avoir volé des diplômes des élèves du cycle post-fondamental de l'année scolaire 2021-2022. Après une annonce d'une décision du Ministre de l'Education Nationale que tout directeur qui n'avait pas encore déposé les diplômes au Ministère sera puni, ce directeur a porté plainte au parquet de de la République de Kirundo sans toutefois organiser la réunion du staff pour étudier ce cas. Le procureur a convoqué l'encadreuse qui a par après nié qu'elle n'a même pas vu ces diplômes. Ses collègues ont envoyé leur directeur technique pour défendre l'encadreuse et lui aussi a été arrêté. Le lendemain, le DCE a organisé une descente sur cette école et a trouvé ces diplômes cachés au tiroir de l'armoire du directeur. Gloriose Murasandonyi et Jean Pierre Majambere ont été alors libérés.

Deux personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 27 avril 2023, au chef-lieu de la commune Nyanza-lac, province Makamba, Lubin Nkongoro et Eliachim Ciza respectivement catéchiste et diacre à la succursale Ngabwe de l'ESEUBU ont été arrêtés par l'OPJ lorsqu'ils répondaient à une convocation et ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-lac. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir refusé de remettre les instruments de l'orchestre musical à l'instar des pianos et des guitares appartenant à cette succursale. Selon les mêmes sources, ces instruments ne sont pas conservés par les personnes arrêtées mais plutôt par d'autres membres de la chorale et que depuis le début du conflit en 2021, cette succursale avait fermé ses portes car les fidèles étaient allés prier à l'Eglise FECABU pour contester les leaders en place de cette mission de Nyanza-lac.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 4 mai 2023, vers 12 heures, sur la sous-colline Bumba-Gicuba, colline et zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Jean Marie Ndayishimiye, responsable collinaire des jeunes du parti CNL, a été arrêté par Gabriel Hakizimana, responsable communal du SNR à Mpanda. Selon des sources sur place, la victime a été embarquée à bord d'un véhicule de type camionnette plaque B6401A jusqu'au cachot du commissariat provincial de police de Bubanza.

Trois femmes membres du parti CNL arrêtées en commune et province Gitega

En date du 5 mai 2023, vers 17 heures, sur la colline Rubamvyi, commune et province Gitega, Clavera Ntakarutimana, âgée de 55 ans, Adeline Kwizerimana, âgée de 40 ans et Ladégonde Ndaruzaniye, âgée de 60 ans, toutes membres du parti CNL ont été arrêtées et conduites au cachot du commissariat provincial de police à Gitega par Dr Jacques Nduwimana, Administrateur de la commune Gitega accompagné par ses AT policiers. Selon des sources sur place, ces femmes ont été accusées d'avoir dansé et chanté en dénonçant une famine qui sévit au Burundi lors de l'anniversaire du parti CNL organisé en date du 16 avril 2023 au chef-lieu de la province Gitega en présence d'Agathon Rwaswa, président dudit parti. Selon cette autorité provinciale, cette chanson contient des mots qui ternissent l'image du Burundi.

Un ancien journaliste de la RPA arrêté en commune Muha, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2023 indique qu'en date du 27 avril 2023, dans la matinée, au quartier Kibenga, zone Kinindo, commune Muha, Bujumbura Mairie, Olivier Bugegene, ancien journaliste de la RPA, a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, il a été accusé d'utiliser un téléphone mobile volé. Ces agents qui étaient venus à bord d'une voiture Toyota AE100 ont fouillé son domicile sis à Kibenga et, ils lui ont pris son téléphone portable arguant qu'il s'agit d'un téléphone volé. Selon les mêmes sources, Olivier a été conduit au cachot du poste de police de la zone Kinindo avant d'être transféré au cachot du SNR tout près de la Cathédrale Régina Mundi. Signalons qu'Olivier Bugegene avait pris le chemin de l'exil en 2015 après la destruction de la RPA où il travaillait et il était rentré dans son pays il y a quelques années.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Ntega, province Kirundo

En date du 12 mai 2023, sur la sous-colline Rutemba, colline Kinyovu, commune Ntega, province Kirundo, Zacharie Rwabagabo et Théoneste Twagiramungu, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés à leurs domiciles par des membres de la milice Imbonerakure et ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de Ntega. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir déchiré un t-shirt d'un membre du parti CNDD-FDD dont le nom n'a pas été révélé. Ils ont été poursuivis par le Secrétaire communal du parti CNDD-FDD, Pierre Claver Nyabenda qui les menaçait d'adhérer au parti quelques jours avant.

Deux filles mineures arrêtées en commune Songa, province Bururi

En date du 9 mai 2023, vers 19 heures, sur la colline Horezo, commune Matana, province Bururi, Joyeuse Irakoze et Nina Iradukunda, âgées respectivement de 15 ans et 14 ans, ont été arrêtées par la police lorsqu'elles descendaient d'une moto qui les transportait depuis Matana jusqu'à Horezo. Selon des sources sur place, la police leur a demandé pourquoi elles venaient dans cette zone la nuit et elles ont répondu qu'elles venaient rendre visite leurs amis, Willy et Melance, tous chauffeurs à la SINOHYDRO. Elles ont appelé Melance pour venir payer le conducteur de tai-moto comme convenu

avant de quitter Matana. Melance est venu les voir mais quand il a vu un policier, il a refusé de payer en disant qu'il ne les connaissait pas. Les filles ont dit qu'elles s'étaient convenues de venir coucher avec eux comme elles en avaient l'habitude. Pour montrer qu'elles ne mentaient pas, ces filles ont décrit des chambres de ces hommes et tout ce qui est dans leur chambre. Elles dictaient leur numéro par tête sans toutefois lire dans leur téléphone pour montrer que ce sont leurs copains. La police a appelé Willy mais il a refusé de venir, et a éteint son téléphone tandis que la police a amené ces deux filles au cachot de la police Songa.

Deux mineures arrêtées en commune Gashoho, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 19 mai 2023, sur la colline Gakashi, zone, commune et province Muyinga, Grâce Akimana, âgée de 10 ans, originaire de la colline Musenyi, commune Tangara, province Ngozi, résidente à Mukoni, commune et province Muyinga et Claudine Cishahayo, âgée de 10 ans, originaire de la colline Muyange, commune Gashoho, province Muyinga, résidente à Gakashi où elle travaille comme domestique chez Asha, ont été arrêtées par la police et conduites au cachot de la PJ Muyinga. Selon des sources sur place, elles ont été accusées d'avoir battu et blessé volontairement un bébé d'Asha, commerçante. Selon un OPJ en charge du dossier, les deux mineures ont avoué les faits en disant que Claudine Cishahayo n'avait pas été payée comme convenu par sa patronne, Asha. Selon les mêmes sources, les deux mineures ont été libérées une semaine après sur l'ordre de Gérard, Procureur de la République à Muyinga.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Muyinga

En date du 27 mai 2023, au quartier Swahili, commune et province Muyinga, Pascal Butoyi alias Rutsinga, membre du conseil communal Butihinda, militant du parti CNL, a été arrêté chez lui, au même quartier par un groupe des membres de la milice Imbonerakure sur l'ordre de Shabani Nimubona, président de la Ligue des jeunes Imbonerakure dans cette province. Selon des sources sur place, ils l'ont conduit manu militari au domicile de Shabani sur la colline Cumba en l'accusant d'avoir diffusé sur des réseaux sociaux des propos de Révérien Ndikuriyo, secrétaire général du parti CNDD-FDD.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Butihinda, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 15 mai 2023, sur la colline Wingoma, zone Butarugera, commune Butihinda, province Muyinga, Gédéon Nkurunziza, Yusufu Karenzo et Aloys Misezero, tous membres du parti CNL ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de la zone Butarugera par des membres de la milice Imbonerakure dont Salèse. Selon des sources sur place, Salèse se promenait avec Gédéon Nkurunziza quand ils sont arrivés là où se trouvaient Yusufu Karenzo et Aloys Misezero ce qui suscita une menace de la part de Salèse qui a appelé d'autres membres de cette milice. Selon les mêmes sources, ces membres du parti CNL ont été accusés de vol de haricot alors qu'ils se promenaient en pleine journée. L'OPJ les a relâchés après l'interrogatoire, le lendemain.

Une personne arrêtée en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 02 juillet 2023 indique qu'en date du 19 juin 2023, devant les bureaux du parquet, commune et province Muyinga, Jean Dominique Ndamugaye, enseignant, a été arrêté sans mandat et conduit au cachot de la PJ Muyinga par Sébastien, substitut du procureur de la République. Selon des sources sur place, il a été relâché en date du 23 juin 2023 après

avoir payé une somme de 200 000 fbu alors que la victime devait une somme de 150 000 fbu à Emma Marie, secrétaire du Parquet de la République de Muyinga qui avait majoré cette somme jusqu'à 600 000 fbu et Dominique avait refusé de payer cette hausse.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 15 juin 2023, vers 4 heures du matin, au quartier Gihosha, commune Ntakangwa, Bujumbura Marie, le domicile de Christophe Nduwayo, ex-parlementaire de l'EAC et membre du parti CNL a été encerclé par des policiers et des agents du SNR. Selon des sources sur place, ils ont fait une fouille persécution dans sa maison et aucun objet suspect n'a été trouvé. Après cette fouille, Christophe a été arrêté est conduit au cachot du SNR tout près de la cathédrale Regina Mundi. Pour rappel, son AT Méthode Nzirubusa avait été aussi arrêté par des agents du SNR, dans la nuit du 29 mai 2023, au camp API et a été relâché en date du 13 juin 2023.

Sept membres du parti CNL arrêtés en commune Mpanda, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 juin 2023 indique qu'en date du 10 juin 2023, vers 19 heures, sur la colline Rubira, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Jean Bandusha, Réverien Ntahonkuriye, Pascal Hakizimana, Alexis Nduwimana, Abel Manirakiza, Anne Marie Ntakirutimana et Jacques Nsavyimana, tous membres du parti CNL ont été arrêtés au domicile de Jean Bandusha par des Imbonerakure dont un prénommé Jérôme et un surnommé Bébé accompagnés par Joachin, OPJ de la commune Mpanda. Selon des sources sur place, les victimes étaient venues rendre visite à Jean Bandusha, catéchiste à la succursale Buhomba, paroisse Maramvya. Tous ces membres du parti CNL ont été incarcérés au cahot du poste de police de la commune Mpanda.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 juin 2023 indique qu'en date du 7 juin 2023 sur la colline Sampeke, commune Kayogoro, province Makamba, Serges Yamuremye, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, serges a été accusé d'avoir commis un viol sur une fille-mère voisine alors que le rapport de l'expertise médicale ne prouve pas sa culpabilité face à ce viol mais la police a refusé sa libération. Selon les mêmes sources, Élysée Kadoyi, responsable du CNDD-FDD en commune Kayogoro en collaboration avec les responsables collinaires du parti CNDD-FDD sur la colline Sampeke ont exigé la famille de la fille-mère de porter plainte contre Serges Yamuremye. Ils ont avancé que ce dernier a violé leur fille.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 13 juin 2023, sur la colline Nkaramanyenye, commune Kayogoro, province Makamba, Jackson Ntakirutima, responsable du parti CNL sur cette colline et Samuel Rudi, chargé d'enseigner l'idéologie de ce parti sur la même colline ont été arrêtés par des policiers puis conduit au commissariat de police à Kayogoro. Selon des sources sur place, les deux membres du parti CNL ont été accusés de tenir une réunion illégale. Selon les mêmes sources, ils ne sont pas enregistrés dans le registre d'érou.

Quatre personnes arrêtées en commune Ntega, province Kirundo

En date du 11 juin 2023, sur la colline Runyankezi, zone et commune Ntega, province Kirundo, quatre membres du parti CNL dont Ngerageze alias Madongo, Audace, Barutwanayo fils de Mupfumu et Barutwanayo fils de Niyonzima ont été arrêtés par des Imbonerakure dont Coyitungiye et Tharcisse

puis conduits aux cachots du commissariat communal Ntega. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir joué une chanson du parti CNL dans leurs téléphones portables. Selon les mêmes sources, en date du 15 juin 2023, ils ont été relâchés par l'OPJ après avoir payé une somme de 80 000fbu chacun mais ils n'ont pas reçu une quittance.

Neuf personnes arrêtées en commune et province Rumonge

En date du 29 mai 2023, au quartier Swahili, commune et province Rumonge, neuf cambistes dont un nommé Baransata, membre du parti Sahwanya FRODEBU, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot communal de police de Rumonge. Selon des sources sur place, la police a mené une fouille et perquisition en saisissant à ces cambistes plus de 2 millions de shilling tanzanien, 1000 dollars américains, 145 francs congolais,... En date du 30 mai 2023, tous ces cambistes ont été auditionnés et condamnés en flagrance par le tribunal de grande instance de Rumonge à payer une somme de 100 000 fbu d'amende chacun avant leur libération et tout l'argent saisi sera versé au trésor public. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés par le ministère public de travailler sans autorisation et sans bureau de change.

Quatre personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 mai 2023 indique qu'en date 26 mai 2023, vers 21 heures, sur la colline Kabondo, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, dans un bar communément appelé « club Giramahoro », Clément Niragira, originaire de la colline Rutegama, commune Vugizo, province Makamba, enseignant ; Gilbert, enseignant ; Alexis, Directeur du Lycée technique St Germain et Gérard Hakizimana, commerçant, résidant à Kabonga ont été arrêtés par Jean Claude, commissaire communal de police et conduits au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-lac sur l'ordre de Janvier, responsable communal du SNR. Selon des sources sur place, ils partageaient un verre quand des policiers ont fait irruption et ont arrêté Gérard. Quand ses amis ont demandé aux policiers pourquoi, ils ont arrêté Gérard, ils ont été aussi arrêtés et menottés. Selon les mêmes sources, après quelques heures, ils ont été transférés dans un cachot du SNR à Makamba où trois sur les quatre ont été libérés en date du 30 mai 2023, vers 4 heures du matin. Gérard Hakizimana qui rentrait de la Tanzanie où il venait de passer quelques mois en train de suivre des vaches familiales n'a pas été libéré.

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 08 juin 2023, vers 15 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Karim, âgé de 24 ans, chômeur, né en dehors du mariage a été arrêté par la police commandée par un OPJ prénommé Eric en complicité avec son père, Ramadan Nkurunziza, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 46 ans. Selon des sources sur place, la cause de cette arrestation est que Karim avait demandé à son père une parcelle sur laquelle il pourrait bâtir. En date du 08 juin 2023, la victime a croisé son père au marché de Buhiga avec son véhicule dans laquelle il est entré. Il lui a demandé encore une parcelle mais Ramadan Nkurunziza n'a pas donné cette parcelle à Karim qui a refusé de sortir de cette voiture tant qu'il n'avait pas eu de réponse. Selon les mêmes sources, son père a appelé la police qui a menotté Karim et l'a conduit au cachot de police de la zone Buhiga. Soulignons que le Tribunal de résidence de Buhiga avait pris en main l'affaire et avait rendu son verdict de reconnaissance de Ramadan Nkurunziza comme père de Karim.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 juin 2023 indique qu'en date du 29 mai 2023, sur la colline Kagongo, commune et province Rumonge, Augustin Hicuburundi, âgé de 47 ans, membre du parti CNL a été arrêté à son domicile sur mandat de Fanuel Nahayo, Procureur de la République en province Rumonge et conduit au cachot du commissariat communal de Rumonge accusé de violence conjugale. Selon des sources sur place, il a été auditionné par le TGI Rumonge au cours d'un procès de flagrance qui a eu lieu en date du 30 mai 2023. Il a été condamné à une peine de servitude pénale d'une année et à payer une somme de 25000 fbu de dommages et intérêts. Signalons que sa femme a nié les faits et a dit plutôt que c'est un montage de la part des membres du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, la victime a fait recours auprès de la cour d'appel de Bururi au début du mois de juin 2023.

Quatre membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune et province Rumonge

En date du 03 juillet 2023, sur la colline Gashasha, commune et province Rumonge, Saidi Tubanyenzi, âgé de 32 ans, Phenias Kurubone, âgé de 73 ans, Jérémie Toyi, âgé de 38 ans et Césarie Horugavye, âgée de 40 ans, tous membres du parti CNDD-FDD ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du commissariat communal de police de Rumonge. Selon des sources sur place, ces trois hommes sont allés témoigner chez le Gouverneur en faveur de Césarie qui avait porté plainte contre le chef de colline dont les vaches ont endommagé un champ de cette femme. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de former un groupe qui veut renverser le chef collinaire Frida Ndagijimana.

Un membre du parti CNL et un membre du parti CNDD-FDD arrêtés en province Rutana

En date du 03 juillet 2023, au bureau du Gouverneur, au chef-lieu de la province Rutana, Apollinaire, membre du parti CNL et Xavier, membre du parti CNDD-FDD, tous infirmiers au CDS Giharo, ont été arrêtés et conduits au cachot du parquet de Rutana par des policiers sur l'ordre du Gouverneur, Olivier Nibitanga. Selon des sources sur place, ils avaient répondu à une convocation du Gouverneur et avaient été accusés du détournement des médicaments (124 comprimés pour les vendre dans la pharmacie).

Un commerçant arrêté en commune et province Ruyigi

En date du 05 juillet 2023, vers 8 heures, un prénommé Samuel, commerçant de Ruyigi a été arrêté à la station de l'économat de Ruyigi par Valéry Nkuzimana, chef de cabinet du Gouverneur de Ruyigi. Selon des sources sur place, il était en train de s'approvisionner en carburant alors qu'il avait eu du carburant la veille pour son véhicule de type probox. Le même jour, le TGI Ruyigi l'a auditionné et l'a condamné à une peine de servitude pénale de 3 mois et à payer une somme de 700 000 fbu en l'accusant d'atteinte à l'économie nationale. Selon les mêmes sources, ce chef de cabinet du gouverneur prend des photos des plaques des véhicules qui s'approvisionnent et aucun véhicule n'est autorisé à revenir à la pompe avant 3 jours.

Un agent du SNR arrêté en commune Giharo, province Rutana

En date du 14 juillet 2023, à l'Ecole Technique de Giharo, commune Giharo, province Rutana, Alexis Niyongabo, agent du SNR, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté par la police sur l'ordre du Gouverneur de la province Rutana, Olivier Nibitanga alors qu'il venait de prendre des photos de l'immeuble en étage de cette école en construction. Selon des sources sur place, ce gouverneur a

ordonné également la saisie des téléphones portables et Alexis Niyongabo a été transféré au cachot du chef-lieu de cette province. Le gouverneur de Rutana a accusé Alexis de vouloir envoyer aux hautes autorités ces photos de cet immeuble en construction depuis bientôt 10 ans alors que des contributions ont toujours été collectées auprès des habitants. Alexis Niyongabo a été libéré le même jour grâce à l'intervention des autorités hiérarchiques du SNR à Bujumbura.

Deux personnes arrêtées en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 10 juillet 2023, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Saïdi Mugisha et le nommé Kundabayo, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 30 ans ont été arrêtés par Daniel, Commissaire communal de police accompagné par Landry Munezero, représentant communal des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont saisi 10 bidons de 20 litres remplis d'essence appartenant à Saïdi Mugisha. Ce dernier a été exigé de leur donner une somme de 500.000 Fbu pour classer sans suite cette affaire. Selon les mêmes sources, Kundabayo leur a écrit un message leur disant de lui partager sur cette somme sinon il leur a pris des photos quand ils recevaient cet argent. Ces derniers lui ont demandé de venir prendre une part et à son arrivée le commissaire l'a menotté et l'a conduit au cachot de la police à Buhiga. Par après, ils sont retournés chez Mugisha où ils ont pris ces bidons d'essence et les ont amenés à la police. Mugisha leur a demandé de lui remettre l'argent et ils ont refusé. Ils l'ont arrêté et tous ont été transférés au cachot du commissariat provincial en date du 11 juillet 2023.

Une élève arrêtée en commune Ntega, province Kirundo

En date du 12 juillet 2023, au TGI Kirundo, Christella Ndayishimiye, élève en 3^{ème} année section Langue au Lycée communal Mugendo, commune Ntega, province Kirundo a été arrêtée sur une ordonnance de mise en détention préventive après avoir été accusée de dévoiler le secret professionnel. Elle venait d'être auditionnée successivement trois jours au parquet de la République de Kirundo où elle était détenue le 3 juillet 2023. Selon cette ordonnance, l'Officier du Ministère Public, Sylvère Hashakimana a exposé qu'une instruction de révélation du secret professionnel était ouverte à charge de cette élève, qui comparaisait et qu'il existe contre elle des charges suffisantes de culpabilité malgré que Christella Ndayishimiye a nié ces faits. Ce jour même, elle a été transférée à la prison de Ngozi à bord d'un véhicule du parquet de la République de Kirundo mais dès son arrivée à Gaseke, commune Kiremba, sur la route Kirundo-Ngozi, à 20 kilomètres du centre Ngozi, Sylvestre Nyandwi, Procureur Général de la République a intimé l'ordre de la libérer suite au plaidoyer du Ministre de l'Education Nationale, François Havyarimana. En date du 16 juillet 2023, une autre ordonnance de mise en liberté provisoire a été émise par le TGI Kirundo en faveur de Christella Ndayishimiye en l'accusant toutefois de disparition de preuves. En date du 23 juin 2023, des élèves du Lycée Communal Mugendo avaient écrit une lettre au Directeur dudit Lycée avec copie pour information aux chefs hiérarchiques en disant que Christella recevait des examens anticipativement. Le DCE a par après, mené des enquêtes dont les résultats ont abouti à l'arrestation de Gérard Bigirimana Préfet des Etudes, de Bonaventure Misago titulaire du cours FPH et de Christella sur mandat du Procureur de la République de Kirundo. Après un interrogatoire mené auprès de ces derniers, en date du 26 juin 2023, Oscar a également été arrêté et détenu au cachot du commissariat communal de police de Ntega. En date du 3 juillet 2023, le chef provincial du SNR, Michel Ndikuriyo a conduit Gérard Bigirimana, Bonaventure Misago, Christella et Oscar à son bureau avant de les transférer au cachot du commissariat provincial de Kirundo. Oscar Nemeyimana avait été remplacé à son poste par Fleury Hitimana pour assurer l'intérim sur l'initiative du DCE. Par après, Oscar avait été muté à l'ECOFO Rushubije comme professeur. Rappelons que cette

affaire remonte en date du 11 janvier 2023 suite aux plaintes de cette élève auprès du DCE et de l'OPJ Ntega contre son directeur Oscar Nemeyimana qui la harcelait sexuellement. Cette élève avait même présenté des preuves comme des messages et des appels téléphoniques ainsi que des témoignages du jour où elle a failli être violée au bureau dudit directeur.

Une personne arrêtée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 juillet 2023 indique que dans la matinée du 14 juillet 2023, Evariste Ndayegamiye, commerçant a été arrêté en possession de 83000 fbu et 52000 Shilling Tanzaniens. Selon des sources sur place, en date du 18 juillet 2023, vers 16 heures, il a été auditionné par le TGI de Rumonge dans le cadre des procès de flagrance en l'accusant de rébellion et gaspillage de fond public. Il a été condamné à une année de servitude pénale et à payer une somme de 250 000 fbu d'amende.

Une femme arrêtée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2023 indique qu'en date du 23 juillet 2023, sur la colline Gihwanya, commune et province Rumonge, Nzeyimana Estella, mère célibataire, âgée de 27ans a été arrêtée et conduite par des policiers au cachot du commissariat communal de police à Rumonge. Selon des sources sur place, elle a été accusée d'avoir fait un avortement volontaire ce qu'elle a nié disant que sa grossesse avait 3 mois et qu'elle avait fait une fausse couche en date du 13 juillet 2023.

Une femme arrêtée en commune Mishiha, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2023, indique qu'en date du 17 juillet 2023, vers 15 heures, dans l'un des cabarets de la colline Rutsindu, zone Munzenze, commune Mishiha, province Cankuzo, Jacqueline Mvuyekure, âgée de 37 ans, mariée avec Emmanuel Ndayikengurukiye, a été arrêtée par un prénommé Élie, Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au cachot du poste de police de cette commune l'accusant de se disputer avec Daphrose, concubine de son mari. Selon les mêmes sources, Jacqueline a été battue par son mari avant d'être conduit au cachot et a été retenue avec son bébé, Bilise Uwikunda, âgée de 9 mois.

Une femme arrêtée en commune Mishiha, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 juillet 2023 indique qu'en date du 16 juillet 2023, vers 20 heures, sur la sous-colline Kirimba, colline et zone Mugeru, commune Mishiha, province Cankuzo, Séraphine Nzeyimana, âgée de 23 ans, mère de 2 enfants, a été arrêtée et conduite au cachot du poste de police de cette commune par des Imbonerakure dont Jérémie et Ndayi. Selon les sources sur place, ils l'ont accusé d'avoir commis l'adultère quand ils étaient dans une brousse tout près d'un sentier avec Hakizimana Alexis, cultivateur, et habitant de la même colline. Selon les mêmes sources, Alexis a pris le large tandis que Séraphine est détenue au cachot du poste de police de la commune Mishiha.

Un rapatrié arrêté en commune Kabezi, province Bujumbura rural

En date du 2 août 2023, vers 13 heures, au quartier Nyabugete, zone Ruziba, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Schadrack Niyonkuru, père de deux enfants, ancien militant du parti FNL aile d'Agathon Rwaso, a été arrêté par Pascal et Yubari, tous membres de la milice Imbonerakure de

la zone Ruziba. Selon des sources sur place, ils l'ont emmené à bord d'une moto jusqu'à Ruziba chez Salvator Ihorihozo, responsable du SNR en province Bujumbura rural qui l'a alors embarqué dans son véhicule double cabine vers le cachot du poste de police de la commune Kabezi. Schadrack a été accusé de détention illégale d'armes. Selon les mêmes sources, en date du 4 août 2023, Schadrack a été libéré grâce à l'intervention de l'UNHCR. Rappelons que Schadrack Niyonkuru était retourné au Burundi sur sa colline natale Mugongo en date du 12 juillet 2023 en provenance du camp des réfugiés de Mahama au Rwanda où il avait pris refuge depuis 2015 à cause de la crise déclenchée par le 3^{ème} mandat illégal du Président Pierre Nkurunziza.

Deux enfants arrêtés en commune Gisagara, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 août 2023 indique qu'en date du 10 juillet 2023, en cours de route en provenance du marché de Nyamugari, commune Cendajuru, province Cankuzo, Hermès Hakorimana et Elie Itangishaka, tous âgés de 16 ans résidant sur la sous-colline Muka, colline Bumba, zone Camazi, commune Gisagara de la même province, ont été arrêtés par Venant Ndayishimiye, responsable provincial du SNR à Cankuzo et ont été conduits au cachot du Commissariat provincial de police à Cankuzo. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'atteinte au bon fonctionnement de l'économie nationale car ils avaient deux sacs de haricot qu'ils venaient d'acheter à ce marché, sur leurs vélos. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de faire le commerce vers la Tanzanie, lui ont pris leurs vélos et les sacs qui contenaient le haricot. Hermès et Elie se sont expliqués qu'ils ne faisaient pas de commerce des produits vivriers et qu'ils avaient acheté le haricot comme les autres à des fins de consommation familiale. Le chef de la documentation de Cankuzo a remis les vélos et les sacs au procureur de Cankuzo.

Deux agents de la prison Muyinga arrêtés en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 août 2023 indique qu'en date du 03 août 2023, à la prison de Muyinga, au quartier Kinyota, commune et province Muyinga, Claudette Nikezwe et Claver, assistant juridique ont été arrêtés par Félix Havyarimana, responsable provincial du SNR à Muyinga. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir donné la permission à Floriane Irangabiye de se faire soigner dans une Polyclinique privée nommée excellence à Muyinga. Elle avait été accompagnée par des policiers quand elle était allée se faire soigner. Signalons que Floriane est une journaliste, condamnée à 10 ans de Servitude Pénale et à une amende de 1 million de fbu par le Tribunal de Grande Instance de Mukaza. Elle avait été arrêtée en date du 30 août 2022.

Un membre du parti UPRONA arrêté en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 août 2023 indique qu'en date du 20 juillet 2023, au centre urbain de la commune Nyanza-lac, province Makamba, Eliphaz Nduwayo, commerçant, membre du parti UPRONA a été arrêté chez lui dans sa boutique par le Commissaire communal de police, Jean Claude Ndikuriyo accompagné par des policiers. Selon des sources sur place, avant son arrestation, ces policiers ont effectué une fouille perquisition durant laquelle des marchandises composées du haricot, du riz et des jus achetés en Tanzanie d'une valeur d'au moins 850.000 fbu ont été saisies en l'accusant de fraude. Selon les mêmes sources, Eliphaz Nduwayo avait présenté des documents montrant qu'il avait payé des taxes à l'OBR. Il a été transféré au cachot du parquet de Makamba où il a été libéré en date du 3 août 2023 après avoir été contraint de payer une amende de 600.000 fbu mais ses produits sont restés gardés au cachot du parquet de Makamba.

Trois juges arrêtés en commune et province Bururi

En date du 16 août 2023, Antoine Ngendakumana, Léonard Nizigiyimana et Irène Mukeshimana, tous juges du TGI Bururi ont été arrêtés et conduits à la prison de Bururi sur l'ordre du parquet général près la Cour d'Appel de Bururi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir pris la décision d'accorder la liberté provisoire à 8 détenus présumés auteurs d'attaques à la machette à Bururi lors d'une chambre de conseil qui a été tenue en date du 20 juillet 2023 à la prison de Rumonge. Dans cette audience, le siège avait écouté des accusés et des témoins à charge. Ces derniers avaient déclaré avoir chargé ces présumés auteurs sous contrainte. Ainsi, le siège avait constaté qu'il n'y avait aucun indice de culpabilité d'où a été prise cette décision de les libérer.

Un secrétaire permanent de la commune Ntega arrêté en commune Ntega, province Kirundo

En date du 16 août 2023, sur la colline et commune Ntega, province Kirundo, Léonidas Birizanye, Secrétaire permanent de la commune Ntega, membre du parti CNDD-FDD a été arrêté et conduit au cachot du parquet par le Procureur de la République à Kirundo, Ndemvye. Selon des sources sur place, il a été accusé de diffuser des audios du président de la République qui disaient que les voleurs seront jugés et que le leadership est tenu par des incompetents. Selon les mêmes sources, Leonidas l'avait envoyé à Révérien Mwangezandeké, secrétaire communal de Ntega qui, à son tour l'a envoyé à l'administrateur communal qui l'a transféré au procureur. Selon les mêmes sources, le procureur a demandé à Léonidas de montrer ces voleurs dont on parle dans cet audio.

Quatre hommes arrêtés en commune Mishiha, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 août 2023 indique qu'en date du 25 août 2023, au marché de Kibuye, sur le centre et colline de Mwiruzi, commune Mishiha, province Cankuzo, quatre hommes dont Jean Berchmans Nitunga, Médard Ndayisaba et Elie Ngerageze ont été arrêtés en possession du jus appelé Jambo en provenance de la Tanzanie, par Venant Ndayishimiye, responsable provincial du SNR. Ils ont été embarqués dans son véhicule jusque chez lui à Cankuzo où ils ont été détenus et leurs téléphones ont été confisqués. Selon des sources sur place, ils ont été libérés en date du 31 août 2023.

Un enfant arrêté en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date 17 septembre 2023 indique qu'en date du 07 septembre 2023, Achille Igiraneza, âgé de 14 ans, a été arrêté et conduit au cachot de police de la commune Bugendana, province Gitega. Il a été accusé d'avoir volé une somme de 100.000 fbu et un sac d'urée appartenant à Noëlla Dorine Mpawenayo et Anne Bizongwako. Selon des sources sur place, deux policiers du poste de police de la zone Mugeru l'ont tabassé à coup de bâton en date du 14 septembre 2023 en le forçant d'accepter que c'est lui qui avait volé. Selon les mêmes sources, l'enfant a rejeté ces accusations et a demandé à l'OPJ Serges de convoquer des témoins pour les écouter.

Un conseiller collinaire arrêté en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 12 septembre 2023, sur la colline Ruvumera, commune Nyanza-lac, province Makamba, Samson Ngabire, conseiller de cette colline a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, il est en conflit foncier avec Sédéckias Nyandwi, membre

du parti CNDD-FDD, commissionnaire des terres. Selon les mêmes sources, en date du 15 Septembre 2023, des voisins de la victime se sont rendus chez le Gouverneur, Françoise Ngozirazana pour plaider à sa libération.

Sept femmes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 12 Septembre 2023, sur la colline Bukeye, commune Nyanza-lac, province Makamba, 7 femmes dont Ndayirorere Anitha, toutes membres du parti CNL ont été arrêtées, battues et conduites par des policiers au cachot du commissariat de police de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, elles ont été accusées d'avoir acheté des marchandises aux commerçants ambulants à l'extérieur du marché public. Tous leurs biens composés de nourriture pour leurs enfants ont été versés par terre et piétinés par ces policiers. Selon les mêmes sources, elles ont été libérées le lendemain après qu'un groupe de plusieurs femmes se sont dirigées au cachot pour demander leur libération.

Quatre personnes dont un mineur arrêtées en commune Kabarore, province Kayanza

En date du 18 septembre 2023, sur la colline Buyumpu, commune Kabarore, province Kayanza, Hakizimana alias Nkurunziza, âgé de 16 ans, Léon Misigaro, âgé de 23 ans, Anastase Kaburundi, âgé de 19 ans et Anatole Nkeshimana, âgé de 21 ans, ont été arrêtés par la police en train de vendre des pommes de terre sur la frontière Rwanda-Burundi. Selon des sources sur place, ils étaient en train de vendre des pommes de terre avec des Rwandais. Ils ont été conduits au cachot du commissariat de Kayanza.

Dix-sept commissionnaires arrêtés en commune Gashikanwa, province Ngozi

En date du 18 octobre 2023, au marché de bétail de Vyegwa, commune Gashikanwa, province Ngozi, 17 commissionnaires ont été arrêtés par des policiers et des agents du SNR. Ils ont été conduits au cachot de la police à Gashikanwa et ont été auditionnés par Mamert Manirambona, OPJ de Gashikanwa. Théophile Nibizi, administrateur de cette commune, a indiqué que leurs dossiers judiciaires allaient être confectionnés afin de les sanctionner.

Un enfant arrêté en commune Mbuye, province Muramvya

En date du 18 octobre 2023, vers 14 heures, sur la colline Janga, commune Mbuye, province Muramvya, Kenny Uwineza, âgé de 15 ans, élève en 9^{ème} année a été arrêté par Christian Nahayo et Joachim Ndayisenga, tous membres de la milice Imbonerakure alors qu'il venait de l'école, au Lycée communal de Gasura. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot de police à Mbuye et il a été accusé d'avoir volé deux lapins, la veille. Selon sa famille, l'enfant ne les a pas volés mais il a été simplement victime d'une mésentente entre son père, membre du parti CNL et ces Imbonerakure qui voulaient le faire adhérer par force à leur parti mais en vain.

Trois personnes dont une femme arrêtées en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2023 indique qu'en date du 02 octobre 2023, sur la colline Nyakuguma, commune et province Rumonge, Jules Hatangimana, Kagoma Yahaya de nationalité tanzanienne et une femme ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, Jules était allé en Tanzanie et par après, il est rentré avec Kagoma Yahaya, de nationalité tanzanienne suspecté d'être un féticheur. Jules a organisé un rite durant lequel cette femme avait rassemblé plus de 40 enfants de l'entourage auxquels ils ont donné de la nourriture sans sel sur des feuilles de bananes.

Selon les mêmes sources, les parents de ces enfants ont brûlé une clôture et ont endommagé des portes ainsi que des fenêtres d'une maison appartenant à Jules en lui accusant d'avoir ensorcelé leurs enfants. La police est alors intervenue et a arrêté ces 3 personnes qui ont été conduites au cachot du commissariat communal de police de Rumonge.

Trois cent soixante personnes détenues au cachot du commissariat de la Police Judiciaire, ex-BSR en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 12 octobre 2023, au cachot du commissariat de la police judiciaire, ex-BSR, zone Buyenzi, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, 360 personnes étaient détenues sans dossier par le Commissaire Municipal de Police de Bujumbura, Lieutenant-Colonel Jacques Nijimbere. Parmi ces détenus, il y avait 322 hommes et 38 femmes portant des enfants de moins de 3 ans et ils avaient été arrêtés dans les différents endroits de la Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, ce cachot a une capacité d'accueil de 46 personnes. Selon des sources sur place, des commissaires de la CNIDH se sont rendus sur les lieux et ont plaidé pour leur libération mais en vain. Trois procureurs des parquets de Muha, Albert Bucumi, de Mukaza Etienne Ningaba et de Ntakangwa Merveille de Dieu Cishahayo sont aussi intervenus mais le Commissaire de la Police Judiciaire a refusé d'exécuter leur ordre.

Deux personnes arrêtées en commune et province Kayanza

Dans la matinée du 13 octobre 2023, au quartier Mukoro I, commune et province Kayanza, Vincent Ntakarutimana, âgé de 41 ans et Médiatrice Uwineza, âgée de 47 ans, veuve, ont été arrêtés par des policiers affectés au marché de Kayanza. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'adultère après que Vincent ait été trouvé chez cette veuve et dénoncé par son épouse Immaculée Ndagijimana, âgée de 37 ans. Selon des sources sur place, celle-ci venait d'apprendre que son mari était chez sa concubine et a alerté le chef de quartier, Alexandre Timbiri. Selon les mêmes sources, Vincent et Médiatrice ont été conduits au cachot du commissariat de police à Kayanza sis à la colline Kinga.

Un journaliste arrêté en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 09 octobre 2023 indique qu'en date du 03 octobre 2023, dans l'après-midi, au quartier Buterere, proche des stations pour épuration des eaux usées, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Kenny Claude Nduwimana, journaliste de Jayce TV, membre de la milice Imbonerakure a été arrêté à son domicile par des agents du SNR. Selon des sources sur place, une quinzaine de policiers ont commencé par effectuer une fouille perquisition, le même jour à sa résidence avant son arrestation malgré qu'aucun objet compromettant n'avait été retrouvé chez lui. Selon des sources policières, le journaliste est suspecté de collaborer avec les influenceurs des réseaux sociaux pour s'immiscer dans le travail des autorités à la base. En date du 10 octobre 2023, Pierre Nkurikiye alias Cinjire, porte-parole du Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique a indiqué que Kenny Claude Nduwimana était détenu dans un cachot du SNR situé tout proche de la Cathédrale Regina Mundi, commune Mukaza, Bujumbura Mairie.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 10 novembre 2023, sur la colline Kabondo en commune Nyanza-lac, province Makamba, Pierre Nyabenda, membre du parti CNDD-FDD et enseignant de l'ECOFO Nyanza-Lac a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du commissariat de police à Nyanza-Lac. Selon des sources sur

place, il a été accusé d'avoir divulgué de fausses informations relatives à la visite de Tantine Ncutinamagara, gouverneur de la province Makamba. Les administratifs à la base avaient déjà commencé à alerter la population à répondre nombreuse à cette visite qui était prévu en date du 11 novembre 2023 pour manifester un accueil chaleureux à la nouvelle autorité.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 7 novembre 2023, sur la colline Bukeye, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, la police du commissariat de Nyanza-lac a effectué une fouille perquisition dans les ménages et a arrêté plusieurs personnes dont L.N. Selon des sources sur place, il a été accusé de détention d'un fil conducteur de courant électrique qui est vendu dans des magasins. Il a été détenu au cachot du commissariat communal à Nyanza-lac mais a été relâché le lendemain après avoir payé une rançon de 50 000 fbu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kabezi, province Bujumbura Rural

En date du 9 novembre 2023, au chef-lieu de la commune Kabezi, province Bujumbura Rural, Patrice Sabuguheba résidant au quartier Jabe III, zone Bwiza, Bujumbura Mairie, agent de l'administration à l'Université du Burundi, membre du parti CNL et membre du conseil communal de Mukaza a été arrêté par la police sur l'ordre du procureur du parquet de Bujumbura Rural, Patrice Niyonzima puis conduit dans l'un des cachots dudit parquet situés en commune Kabezi. Selon des sources sur place, la victime avait gagné un procès au sujet d'une propriété, se trouvant sur la colline Nyarumanga, zone Mayuyu, commune Mukike, province Bujumbura Rural, qui lui a été restituée en date du 12 septembre 2023 par le ministère de la justice. Cette terre avait été confisquée en 1982 par Gaspard Gahengeri qui était chargé du projet de plantation des arbres sur le mont Heha en collaboration avec le nommé Fabien Ntakaburimvo. Les mêmes sources ajoutent que la délimitation et la plantation des bornes de cette propriété rétrocédée à Patrice Sabuguheba ont été effectuées en date du 12 septembre 2023 comme l'avait exigé la ministre de la justice Domine Banyankimbona. En date du 24 septembre 2023, Patrice Sabuguheba est allé sur sa colline natale pour cultiver cette terre lui rendue en procédant également à l'arrachement des tiges d'arbres qui avaient été coupés par Fabien Ntakaburimvo dans la même propriété.

Deux membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 novembre 2023 indique qu'en date du 12 novembre 2023, sur la colline Kabondo, commune Nyanza-lac, province Makamba, Euphrem Gahubenge, infirmier au CDS Mvugo et Sosthène Gahungu, enseignant à l'ECOFO Mugerama, tous membres du parti CNDD-FDD, ont été arrêtés par la police et conduits au cachot du commissariat de police de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir perturbé l'ordre public et la sécurité de la population. Selon les mêmes sources, en date du 13 novembre 2023, vers 17 heures, les deux hommes ont été relaxés par l'OPJ Jean Bosco sur l'ordre du responsable provincial du SNR.

Trente enseignants arrêtés en commune et province Rumonge

En date du 15 novembre 2023, trente enseignants dont Emmanuel Manirambona, Juvénal Singoye, Gaspard Nibaruta, directeur du Centre de Formation Professionnelle de Rumonge ont été arrêtés lors de la comparution parquet de la République de Rumonge. Selon des sources sur place, deux semaines avant, ces enseignants avaient écrit une lettre de préavis de grève pour contester contre l'attribution des parcelles du domaine de leur école aux particuliers. Ils ont été accusés d'avoir montré de l'insolence

envers le Gouverneur de la province Rumonge, Léonard Niyonsaba à travers cette lettre. Ces enseignants ont été relaxés après avoir payé une somme de 50 000 Fbu d'amende.

Une femme arrêtée en commune Kibago, province Makamba

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 20 novembre 2023 indique qu'en date du 15 novembre 2023, sur la colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba, Pélagie Nsengiyumva a été arrêtée par la police. Selon des sources sur place, cette arrestation a été engendrée par le comportement de son mari Sylvestre Sinumvayabo, polygame, membre du parti CNDD-FDD qui était sorti avec sa concubine Christine Habonimana, aussi membre de ce parti. Son épouse Pélagie Nsengiyumva est allée dans le bistrot où se trouvaient son mari et sa concubine en train de partager un verre. Pélagie s'est bagarrée avec sa rivale Christine et cette dernière a porté plainte le lendemain au poste de police communal de Kibago qui par la suite a arrêté Pélagie. Après son audition, elle a été libérée sur injonction d'Espérance Inarukundo, administratrice de Kibago. Selon les mêmes sources, la victime a été de nouveau appréhendée et transférée le 16 novembre 2023 par l'OPJ de Kibago au parquet de Makamba où elle est détenue.

Un administratif arrêté en commune Muha, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2023 indique qu'en date du 26 novembre 2023, vers 8 heures, au quartier Kajiji, commune Muha, Bujumbura Mairie, Ferdinand Minani, Imbonerakure, chef de quartier Kajiji et beau-frère de l'ancien premier Ministre, Alain Guillaume Bunyoni a été arrêté par des agents du SNR chez lui. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du SNR, tout près de la cathédrale Régina Mundi puis transféré à la prison centrale de Mpimba.

Un administratif arrêté en commune Muha, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2023 indique qu'en date du 26 novembre 2023, vers 8 heures, au quartier Musama, commune Muha, Bujumbura Mairie, Emmanuel Mpawenimana, Imbonerakure, chef de quartier Musama et beau-frère de l'ancien premier Ministre, Alain Guillaume Bunyoni a été arrêté par des agents du SNR chez lui. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du SNR, tout près de la cathédrale Régina Mundi puis transféré à la prison centrale de Mpimba.

Un substitut du parquet de Makamba arrêté en commune et province Makamba

En date du 4 décembre 2023, Déo Bigirindavyi a été convoqué par le premier substitut du procureur près la cour d'appel de Makamba. Selon des sources sur place, arrivé au parquet général, Déo Bigirindavyi a été mis sur mandat d'arrêt. L'ordre d'arrêter ce substitut est venu du SNR à Bujumbura. Déo Bigirindavyi a été récupéré par des agents du service de renseignements dans l'après-midi qui sont directement partis avec lui à destination de Bujumbura. Les motifs de son arrestation ne sont pas connus.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 décembre 2023 indique qu'en date du 10 décembre 2023, Christophe Banyankiyubusa, responsable du parti CNL en commune Rugombo et Sandrine Nshimirimana, responsable de la ligue des femmes du parti CNL sur la colline Mparambo I, ont été arrêtés par des policiers puis incarcérés aux cachots communal de Rugombo et provincial de

Cibitoke. Selon des sources sur place, ces victimes sont accusées de tenir des réunions clandestines sans l'aval des autorités administratives alors qu'ils faisaient la propreté dans la permanence du parti CNL. Signalons que les activités du parti CNL ont été suspendues sur le territoire national par le ministère de l'intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique depuis le 2 juin 2023. Simon Bizimungu, secrétaire général de ce parti au niveau national, parle d'arrestation abusive et en dehors de tout cadre légal. Cette dernière demande par ailleurs qu'ils soient relâchés dans l'immédiat en dénonçant des actes d'intimidation à l'endroit des membres et sympathisants de leur parti.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 13 décembre 2023, vers 13 heures, au Campus Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Ir Samuel Rudahinyuka, professeur à l'ENS, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, la victime suivait les cours à l'école doctorale du Campus Kamenge et son arrestation s'est passée lorsqu'il sortait de l'école. Selon les mêmes sources, quand il voulait monter dans son véhicule de type TI, des agents du SNR qui étaient dans une camionnette aux vitres teintées sans numéro d'immatriculation l'ont appelé et s'est dirigé vers la camionnette. Ces derniers l'ont fait entrer par force dans la camionnette et a été conduit au cachot du SNR tout près de la cathédrale Regina Mundi où il est incarcéré.

Trente personnes arrêtées en Nyanza-lac, province Makamba

En date du 17 décembre 2023, en commune Nyanza-Lac, province Makamba environ 30 personnes ont été arrêtées sous l'ordre du commissariat provincial de police en collaboration avec l'administrateur communal de Nyanza-Lac Marie Goreth Irankunda. Selon des sources sur place, les fidèles de l'Eglise de l'Union du Saint Esprit au Burundi se présentaient à l'Eglise pour rendre grâce au Seigneur comme les autres après toute une année sans fréquenter le temple suite au conflit interne des membres de cette Eglise. Selon les mêmes sources, parmi ces victimes figurent un pasteur, deux évangélistes et 6 fidèles. Le pasteur de cette Eglise, Laban, n'a pas voulu les reconnaître comme fidèles. C'est lui qui aidait les policiers à les arrêter à l'intérieur Eglise. Les victimes sont détenues au cachot du commissariat communal à Nyanza-Lac.

Un membre de la milice Imbonerakure arrêté en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 2 janvier 2024, vers 16 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Robert Mpawenimana, âgé de 40 ans, originaire de cette colline, membre de la milice Imbonerakure, enseignant à l'ECOFO Gahera, DCE Shombo, a été arrêté par Elysée, responsable communal des Imbonerakure sur l'ordre du Gouverneur de cette province et conduit au cachot du poste de police de Buhiga. Selon des sources sur place, Robert avait été accusé d'avoir volé par téléphone à une personne une somme de 1.500.000 fbu en se faisant comme un agent de l'OBR. Selon les mêmes sources, vers 17 heures, le Gouverneur de Karuzi accompagné par Juvénal Nibona, commissaire provincial de police s'est rendu à la police où il a passé plus de trois heures au bureau des OPJs avec le commissaire communal, le responsable communal des Imbonerakure en train d'auditionner Robert, victime sans la présence de deux OPJ de la commune Buhiga. Vers 20 heures, Robert a été conduit au cachot du commissariat provincial de Karuzi.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Ndava, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 janvier 2024 indique qu'en date du 29 décembre 2023, vers 22 heures, au centre Fota, commune Ndava, province Mwaro, Pacifique Niyongabo,

membre du parti CNL, a été arrêté par l'OPJ Désiré Ndereyimana au cabaret d'Eustache Ndayirukiye et a été conduit au cachot du poste de police de la commune Ndava. Selon des sources sur place, lors de cette arrestation, des membres de la milice Imboneraure menaient une patrouille nocturne. Selon les mêmes sources, vers 1 heure du matin, un responsable du SNR à bord de son véhicule de travail est venu récupérer le détenu mais l'OPJ et le commissaire communal ont refusé d'ouvrir le cachot. En date du 31 décembre 2023, le matin, la victime a été transférée au commissariat provincial de Mwaro à bord d'une voiture probox louée par l'administrateur communal, Aloys Ndenzako. Il a été accusé d'avoir recruté des rebelles pour le compte du mouvement armé RED-TABARA.

Un défenseur des droits de l'homme arrêté en commune et province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} janvier 2024 indique qu'en date du 30 décembre 2023, au chef-lieu de la commune et province Ngozi, Jean Nayabagabo, représentant de l'association des volontaires pour la défense des droits de l'homme et des prisonniers dans les provinces du Nord, centre et Est du Burundi, a été arrêté et conduit au cachot de la police judiciaire de Ngozi par l'OPJ Rachel. Selon des sources sur place, son arrestation a été ordonnée par le Procureur Général près la Cour d'Appel de Ngozi, Prosper Yamuremye. Selon les mêmes sources, en date du 2 janvier 2024, il a été transféré à la prison de Ngozi sur un mandat d'arrêt dudit procureur en l'accusant d'escroquerie. La victime a dit qu'elle est victime de son métier. Selon les mêmes sources, Jean Nayabagabo plaide pour une famille de Juvénal Bucumi de Kabarore au quelle avait été réquisitionnée 25 vaches en lui accusant de fraude. Il avait été condamné par le TGI de Kayaza à cinq ans de servitude pénale et à payer 1 million de fbu d'amende.

Une fille arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 8 janvier 2024, vers 9 heures, au centre Buhiga, commune Buhiga, province Karuzi, la prénommée Chadia, âgée de 19 ans, originaire de la colline Mwoya, zone et commune Buhiga a été arrêtée et incarcérée par la police au cachot du poste de police de Buhiga. Selon des sources sur place, la victime s'est rendue elle-même à la police après que la police avait fait un mandat d'arrestation de son amant. La victime avait été engrossée par le prénommé Venuste, âgé de 19 ans, originaire de la colline Rweya, zone et commune Buhiga et la grossesse avait déjà 6 mois. Le père de la fille avait exigé une somme de 150.000 fbu plus un engagement de la part de la famille du garçon d'entretenir la fille enceinte. Après un mois, le père de la fille l'a renvoyée chez l'auteur de la grossesse et les parents du garçon l'ont accueilli mais après deux semaines, le père de la fille a demandé aux parents du garçon de lui rendre sa fille et ces derniers lui ont refusé disant qu'il l'a envoyé par volonté et qu'ils ne peuvent pas la remettre. En date du 28 décembre 2023, le père de la fille s'est rendu chez le procureur pour se plaindre disant qu'il veut que sa fille retourne à la maison et qu'elle pourrait continuer ses études après avoir mis au monde et a reçu un mandat d'arrêt de la mère du garçon, Ndezwenayo. Quand la police voulait arrêter cette femme au marché de Buhiga, la population s'est opposée disant que ce n'est pas elle l'auteur de la grossesse. La famille du garçon a envoyé à la police cette fille enceinte en date du 8 janvier 2024 et on l'a incarcéré tout en cherchant comment attraper le jeune garçon mais la fille a refusé de dire où se trouve son mari.

Une personne arrêtée en commune Gatara province Kayanza

En date du 15 janvier 2024, vers 15 heures, sur la colline Muhingira, commune Gatara, province Kayanza, Théophile Bucumi âgé de 55 ans, cultivateur, a été arrêté par le procureur de la République à Kayanza, Isaac Ningabira. Selon Aster Ciza, fils du présumé auteur, Théophile Bucumi a violé plus

d'une fois sa fille J. N âgée de 17 ans et est tombée enceinte. Selon la même source, le présumé auteur est au cachot du commissariat de police à Kayanza.

Deux administratifs membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 22 janvier 2024, David Sabushimike et Célestin Bukuru, respectivement chef de colline Kiderege et Buheka, tous membre du parti CNDD-FDD ont été arrêté par des policiers du commissariat de police de Nyanza- Lac accusés de ne pas être des vrais membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, en date du 20 janvier 2024, la gouverneure Tantine Ncutinamagara a fait une réunion de sécurité sur la colline Buheka car il avait des morts subites des habitants à cause des gris-gris. Lors de cette réunion de sécurité, Tantine Ncutinamagara et ceux qui l'accompagnaient n'ont pas pu convaincre les habitants présents dans cette réunion sur l'illégalité de ces actes posés par ces gris-gris men. Les habitants n'ont acclamé les paroles de Tantine Ncutinamagara et sa délégation du début jusqu'à la fin de la réunion ce qui a provoqué la colère de Tantine Ncutinamagara arguant d'une désobéissance populaire. Selon les mêmes sources, ces chefs collinaires ont été conduits au cachot du commissariat de police à Makamba.

Vingt militaires arrêtés en commune et province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 février 2024 indique qu'en date du 19 janvier 2024, 20 militaires ont été emmenés à la va vite et détenus à la prison Centrale de Bururi par des autres militaires. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusés d'avoir refusé d'aller au Congo pour combattre le M23. Cette prison Centrale de Bururi avait atteint l'effectif de 500 détenus alors que la capacité d'accueil de cette prison est toujours de 250 places. Selon les mêmes sources, ces détenus manquent cruellement du matériel et de la place pour coucher, pour conserver leurs effets, le nombre de lits et des couvertures n'est plus suffisant à causes du surnombre des détenus. Les prisonniers de la prison Centrale de Bururi dorment dans des conditions de vie épouvantable. Ils sont obligés se superposer pour se coucher au sol ou d'attendre ceux qui sont réveillé pour avoir de la place. Le surpeuplement de cette prison met en danger les détenus qui font face aux risques d, attraper les maladies liées au manque d, hygiène adéquat.

Deux membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 février 2024 indique qu'en date du 22 janvier 2024, sur la colline Buheka, commune Nyanza-lac, province Makamba, Gilbert Nizigiyimana connu sous le sobriquet de Ruhoroma et Annicet Barampfumbase connu sous le sobriquet de Rubeya, démobilisé du parti du parti CNDDFDD en même temps adjoint du responsable du parti CNDD-FDD sur la colline Buheka et chef de la sous colline Mwubure, tous membres du parti CNDD-FDD ont été arrêtés par la police et conduits au cachot du commissariat communal de Nyanza- Lac. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés avec d'autres personnes après une réunion tenue la même date sur la même colline par Tantine Ncutinamagara, gouverneure de la province Makamba. Selon les mêmes sources, ces personnes co-arrêtées ont été libérées après avoir payé des pots-de-vin allant de 300 000 fbu à 400 000 fbu versés chez Claude Nkunzimana, commissaire communal Nyanza-lac. Ces deux membres du parti CNDD-FDD ont refusé de payer cette rançon et ont été transférés au cachot du parquet de Makamba en date du 3 février 2024. Les dossiers de ces deux victimes ont été constitués et transmis au parquet de Makamba.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 8 février 2024, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Désiré Bizimana, membre du parti CNL et chargé de la nourriture des poulets dans l'un de l'étable qui se trouve à Buringa, a été arrêté par des Imbonerakure dont le prénom Philippe. Selon des sources sur place, la victime a été conduite par le responsable communal du SNR à Gihanga et incarcéré au cachot du commissariat communal de Gihanga. Selon les mêmes sources, Désiré est accusé d'être l'ami de Georges Nimbona alias Manyenye qui a été enlevé par des agents du SNR en date du 28 janvier 2024, vers 22 heures, dans un bar communément appelé « Kumukaratusi » et jusqu'à présent sa destination n'est pas encore connue. L'administration de Gihanga confirme l'arrestation de Désiré Bizimana pour des motifs d'enquête. Léopold Ndayisaba, administrateur de Gihanga demande la patience à sa famille biologique et politique et de laisser la justice faire son travail.

Une femme arrêtée en commune Gisozi, province Mwaro

En date du 8 février 2024, sur la colline Butegana, commune Gisozi, province Mwaro, Amélie Ndayisaba, âgée de 50 ans est au cachot du commissariat provincial de Mwaro. Selon des sources sur place, elle a été arrêtée sur ordre du sous-commissaire chargé de la police judiciaire nommé Kiganahe sans être interrogée car il y a environ 3 semaines, Ndayisaba a été frappée par un groupe de 3 jeunes hommes dont un nommé Bukuru, jeune Imbonerakure sur cette colline. Selon les mêmes sources, Bukuru est de la famille où Ndayisaba est mariée. La victime a été frappée quand elle est venue empêcher ce groupe de jeunes garçons qui se disputaient avec des domestiques de Ntibayazi beau-frère de Ndayisaba parce qu'ils venaient voler des herbes fourragères qui s'y trouvaient. Les mêmes sources ajoutent que quand elle s'est rendue au bureau du commissariat provincial de police de Mwaro pour se plaindre, au lieu d'arrêter ses agresseurs, elle s'est vue arrêtée. Signalons que Bukuru est un ami d'Asman qui était Secrétaire communal du parti CNDD-FDD en commune Gisozi, province Mwaro selon l'ancienne subdivision administrative du pays.

Sept personnes dont deux femmes arrêtées au chef-lieu de la province Rutana

En date du 12 février 2024, de 6 heures à 8 heures, au quartier Birongozi, au chef-lieu de la province Rutana, 7 personnes dont Longin Nibizi, responsable du parti CNL en commune Rutana, Egide Nimenya, Emmanuella Kankindi, Désiré Nkuzimana, Edmond Niyonzima, Juste Gatore et Donathe Nsabimana, ont été arrêtées pendant une fouille et perquisition policière. Selon des sources sur place, elles ont été libérées moyennant le paiement d'une amende de 5000 fbu. Selon des sources sur place, la fouille visait des irréguliers en général et en particulier la vérification des cahiers de ménages. Parmi ces personnes, il y avait 2 femmes et une d'elle a été conduite au commissariat communal de police avec un enfant de moins d'une année. Selon les mêmes sources, ceux qui ne possédaient pas ce cahier de ménage devaient donner un pot-de-vin aux policiers pour ne pas être arrêté et ceux qui en manquaient ont été arrêtés et conduits au commissariat de police pour payer des amendes. Toutes les personnes arrêtées ont été libérées moyennant une amende de 5000 fbu chacune.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 janvier 2024 indique qu'en date du 12 février 2024, vers 14 heures, sur la colline Munyika II, zone et commune Rugombo, province Cibitoke, Benoît Nduwayo, membre du parti CNL, a été arrêté par Rénovat Ntungicimpaye, responsable du SNR en province Cibitoke. Selon des sources sur place, Rénovat était à son lieu de travail où il vendait des objets dans un Kiosque. Rénovat a été conduit au cachot du SNR à Cibitoke.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Giharo, province Rutana

En date du 12 février 2024, vers 10 heures, sur la colline et zone Butezi, commune Giharo, province Rutana, Oscar Cubwa, membre du parti CNL sur la colline Butezi, a été arrêté par Damas Ntigahezwa surnommé Kibezi, chef de zone Butezi, en commune accompagné par Bosco Ciza, représentant du parti CNDD-FDD sur la colline Butezi. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs ont appelé Oscar Cubwa pour qu'il leur rejoigne au marché de Butezi communément appelé Kurubaho, pour une communication urgente. Arrivée au marché, ils avaient prévu une moto et lui ont exigé de monter dessus et l'ont conduit à la police communale et le prénommé Gilbert, OPJ les a accueillis pour audition. Le chef de zone a accusé la victime de tenir des réunions nocturnes et possession illégale d'armes. Selon des sources sur place, l'OPJ à son tour, il les a demandés s'ils l'ont attrapé en pleine réunion nocturne et de lui montre ce qui prouve qu'Oscar Cubwa possède des armes. Selon les mêmes sources, suite au désaccord entre l'OPJ et le chef de zone Butezi. Bosco Ciza a alors téléphoné Rénovat Hakizimana, chef du parti CNDD-FDD au niveau communal, et ce dernier a obligé l'OPJ de détenir Oscar Cubwa au cachot de police de Giharo.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 2 mars 2024, tout près de la permanence nationale du parti CNL, sis à Mutanga Nord, zone Gihosha, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Claude Potipoti alias Mwarabu et Paul Miburo, veilleur, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par le commissaire municipal Colonel de police Ildefonse Bivahagumye alias Swepa. Selon le membre de ce parti qui était sur place, les victimes étaient tout près de la permanence et le Colonel Ildefonse est venu avec son double cabine, les a arrêtés et les a embarqués dans le véhicule vers le cachot de la BSR. Les deux militants ont été libérés le matin du 3 mars 2024 car ils n'avaient pas d'accusation.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune et province Gitega

En date du 29 février 2024, vers 15 heures, au quartier Nyabututsi, commune et province Gitega, Pascal Nyabenda, Nestor Ciza et Methusella, tous membres du parti CNL aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtés et conduits au cachot provincial du SNR à Gitega par les AT du responsable provincial du SNR à Gitega sur demande de Thérance Manirambona et Zénon, députés du CNL contre Rwasa. Ils ont été accusés de boycotter la réunion organisée par ces députés dans les enceintes du Procure d'accueil Nyabututsi. Vers 17 heures du même jour, ils ont comparu devant un OPJ et ont été libéré vers 20 heures.

Quarante-deux membres du parti CNL arrêtés lors du congrès de son parti en province Ngozi

En date du 10 mars 2024, trois membres du parti CNL en commune Kayanza dont Cyriaque Hasubutima, président de la ligue des jeunes en commune Kayanza, Agnès Nibirantije, présidente de la ligue des femmes en cette même commune et Goreth Nyandwi, présidente de la ligue des femmes en zone Kayanza ont été arrêtés en ville de Ngozi devant l'hôtel Oasis où le congrès des membres du parti CNL avait été tenu.

Selon Venant Barutwanayo, secrétaire communal du parti CNL dans la province de Kayanza a dit que ces victimes ont été arrêtées par des policiers et des Imbonerakure non encore identifiés et indique que jusqu'à présent ils ont été conduits dans un endroit non encore connu.

Crescent Bivugire, un autre membre du parti CNL en commune Kayanza a été arrêté vers 12 heures en

ville de Kayanza en face de la boulangerie le pélican en face de l'endroit communément appelé " ancien parking" et conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza mais celui-ci a été relaxé vers 14 heures. Trente-six autres membres du parti CNL du côté d'Agathon Rwaswa en provenance de différentes provinces du pays qui se rendaient dans ce congrès en province Ngozi ont été arrêtés à Ngozi et conduits avec le Coaster qui les ont transportés au cachot du commissariat de police à Kayanza où ils ont été placés en garde à vue comme l'un d'eux l'a dit à notre source à Kayanza.

Signalons que le soir du 10 mars 2024, deux autres militants du parti CNL dont Aimable Nkunuzwami, président de la ligue des jeunes au niveau national et Honorable Donathile ont été arrêtés à Kayanza par Nshimirimana Pascal, commissaire provincial de Kayanza et sont gardés également à vue au cachot du commissariat de police à Kayanza.

Un retraité Ex-FAB arrêté en commune Buyengero, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 mars 2024 indique qu'en date du 9 mars 2024, vers 8 heures, sur la colline Mujigo, commune Buyengero, province Rumonge, Gordien Nkurunziza, retraité ex-FAB, a été arrêté par le commissaire communal de police à Buyengero, le prénommé Albert. Selon des sources sur place, depuis son arrivée à son domicile la veille pour son congé, il était surveillé par le responsable des Imbonerakure de la colline Mujigo, Alexis Nimpagaritse accompagné par d'autres Imbonerakure. Selon des sources proches de sa famille, Alexis a mobilisé des Imbonerakure qui ont encerclé son domicile toute la nuit avant d'appeler la police pour l'arrêter. Gordien Nkurunziza a été conduit au commissariat communal de police à Buyengero puis transféré le même jour au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge. Ces Imbonerakure l'accusaient de participation aux mouvements armés.

Une personne arrêtée en commune et province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 mars 2024 indique qu'en date du 10 mars 2024, vers 11 heures, Stève Butungane, âgé de 20ans, résidant de la colline et commune Gisozi, a été arrêté par Méroé Ntunzwenimana, responsable provincial du SNR à Mwaro. Selon des sources sur place, comme d'autres jeunes, il était venu au marché pour se détendre puis il a été arrêté parce qu'il portait un T-Shirt sur lequel était écrit FPR. Les mêmes sources indiquent que Stève Butungane s'était rendu il y avait 2 ans au Rwanda où vit son frère aîné. A son retour au pays, cet habit figurait parmi les biens qu'il avait sur lui. Depuis son arrestation, il a été incarcéré au cachot du commissariat pour enquête sur l'origine de ce T-shirt. Ce jeune homme n'est partisan d'aucune formation politique.

Une personne arrêtée en commune Muha, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 mars 2024 indique qu'en date du 22 mars 2024, au quartier Rohero, au centre-ville, commune Muha, Bujumbura Mairie, Emmanuel Niyongabo, représentant des propriétaires des parcelles du quartier Gasenyi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, où est érigé la présidence de la République du Burundi, a été arrêté par des agents du SNR dirigé par Eliphaz Niyongabo, responsable du SNR à Bujumbura Mairie.

Selon la famille d'Emmanuel, il a été d'abord conduit chez lui au quartier Gihosha et il a été contraint de donner tous les dossiers des propriétaires des parcelles de Gasenyi qu'il représente. Il s'est vite exécuté et après, il a été conduit aux cachots du SNR sis à Rohero, tout près de la cathédrale Regina Mundi. Les habitants de Gasenyi qui continuent à réclamer leurs indemnités, qualifient de cela d'intimidations et demandent la libération de leur représentant et demandent que les autorités trouvent

les solutions aux problèmes fonciers se trouvant à Gasenyi

Un enfant arrêté en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} avril 2024 indique qu'au mois de mars 2024, Sadoke Toyi, âgé de 16 ans, originaire de la colline Butarangira, commune Gisuru, province Ruyigi a été arrêté et conduit dans la prison pour les mineurs situés à Rutimbura, commune et province Ruyigi. Selon des sources sur place, Sadoke Toyi a été recruté par François Tuhabonye pour lui trouver du travail en Tanzanie. Ils sont partis au mois de septembre 2023 et le mineur a été embauché par un Tanzanien appelé Juma vivant à Kibondo. Selon les conventions, l'enfant allait garder 25 vaches et allait recevoir 300.000 shillings à la fin de l'année. Mais aussi, le patron allait lui donner 50.000 shillings chaque fois après 2 mois. Depuis le mois de septembre 2023 jusqu'au mois de mars 2024, le patron n'a pas honoré ses engagements. C'est ainsi que la victime a décidé de retourner au Burundi tout en volant la moto de son patron mais sur le chemin de retour, il a été arrêté par la police burundaise et cette dernière a remis la moto à leurs collègues tanzaniens. Sadoke Toyi a été conduit dans la prison pour les mineurs situés à Rutimbura, commune et province Ruyigi. La police burundaise n'a pas mené des enquêtes afin que le mineur soit rétabli dans ses droits.

Une personne arrêtée en commune et province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 avril 2024 indique qu'en date du 26 mars 2024, Jonathan Minyurano, technicien à l'hôpital Rutana, dans le service écographie et imagerie, a été arrêté par Daniel Ndayisenga, responsable du SNR, en province Rutana, en collaboration avec Dr Colin Kaze, médecin directeur de cet hôpital.

Selon des sources sur place, il est accusé d'avoir emmené la clé du service écographie, plus tard. Le responsable du SNR avait une femme en train de saigner, le médecin directeur de cet hôpital a appelé Jonathan Minyurano et ce dernier a dit qu'il est déjà rentré et au retour, le responsable du SNR, l'a arrêté en l'accusant de ne pas venir à temps pour ouvrir le service. Selon les mêmes sources, Jonathan Minyurano a été libéré en date du 15 avril 2024.

Une journaliste arrêtée en commune et province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 avril 2024 indique qu'en date du 13 avril 2024, au quartier Shikiro, commune et province Ngozi, Sandra Muhoza, correspondante du journal en ligne la Nova, mère de 3 enfants a été arrêtée par le prénommé Godefroid, responsable du SNR en province Ngozi.

Selon des sources sur place, la victime a été invitée par Marc Manirakiza, commerçant de Ngozi pour un reportage sur l'agriculture moderne. Selon les mêmes sources, elle a été d'abord détenue au bureau du SNR à Ngozi et conduite le lendemain à Bujumbura puis transférée à la prison centrale de Mpimba.

Quarante-quatre personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 16 mai 2024, vers 8heures, sur la colline et zone kabonga, commune Nyanza-lac, province Makamba, 44 jeunes dont 41 garçons et 3 filles dont Mugishawimana Jackson, Nizerimana Japhet, Nindabire Innocent, Irankunda Innocent, Iteriteka Aimable, Nduwimana Salimini ont été arrêtés par la police du commissariat de Nyanza lac en collaboration avec les imbonerakure de la zone de kabonga. Selon un témoin oculaire, ils ont été arrêtés en provenance de Kigoma à leur descente du bateau et ont été accusés d'être des rebelles. Les quarante et un garçons pratiquaient le métier de pêche à kigoma

mais suite à la mesure du gouvernement Tanzanien à travers le ministère ayant la pêche dans ses attributions de fermer temporairement le lac Tanganyika, ces jeunes burundais ont pris décision de rentrer et passer le chômage de 3 mois dans leurs familles respectives et que les 3 filles venaient du village de Kigoma où elles passaient quelques jours pour saluer les membres de leurs familles. Ils sont détenus au cachot du commissariat de police de Nyanza lac.

Trois personnes fouillées et arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 18 mai 2024, au quartier Bukeye, au chef-lieu de la commune Nyanza-Lac, province Makamba, Firmin Nzeyimana, enseignant au lycée communal Nyanza-Lac, Thierry Munezero et Oscar Niyukuri, employé de la COOPEC Nyanza-Lac ont été arrêtés par Liévin Macumi, responsable du SNR en province Makamba et Melchior, commissaire provincial après des fouilles perquisitions à leurs domiciles. Selon des témoins oculaires, leur interpellation a été effectuée alors qu'aucun objet compromettant n'a été retrouvé et saisi dans leurs domiciles. Les mêmes témoins ajoutent que ces victimes ont été menottés bras et jambes puis conduites vers le cachot du SNR de Makamba avant d'être amenés au cachot du commissariat de Makamba. Firmin Nzeyimana fût responsable communal du parti MSD en commune Nyanza-Lac avant sa radiation sur la liste des partis politiques par le ministère de l'intérieur.

Un journaliste arrêté en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 mai 2024 indique qu'en date du 2 mai 2024, au quartier Ruvumera, zone Buyenzi, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Ahmadi Radjabu, journaliste technicien, photographe expert d'images dans l'agence de communication Akeza Net a été arrêté par des policiers du poste de police de chez Ndadaye. Selon ses collègues, Ahmadi exerçait son métier journalistique de collecte des informations pour son médium quand le marché de Ruvumera a pris feu. Comme ce n'était pas autorisé d'arriver sur les lieux pour prendre des images, Ahmadi a pris la mesure d'utiliser un drone afin de se procurer les images pour sa profession et publication. Les policiers qui l'ont arrêté l'ont conduit au cachot du SNR en Mairie de Bujumbura tout près de la cathédrale Regina Mundi. Il a été libéré en date du 18 mai 2024.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Kayanza

En date du 23 mai 2024, vers 21 heures, au quartier Gitaramuka, commune et province Kayanza, Bonaventure Niyibitanga, âgé de 38 ans, enseignant au lycée Kayanza, membre du parti CNL, a été arrêté à son domicile par Isaac Ningabira, procureur de la République, accompagné par Godefroid Niyonizigiye, administrateur communal de Kayanza et le commissaire provincial de police à Kayanza Pascal Nshimirimana. Selon la victime, les mobiles de son arrestation seraient liés à son appartenance politique car un groupe d'élèves Imbonerakure du lycée Kayanza dirigé par Jafari Barutwanayo, âgé de 23 ans, élève en pédagogie IV, ont monté un coup selon lequel l'arrêté entretenait des relations intimes avec une jeune fille élève de la pédagogie IV à ce lycée. Selon les proches de la victime, après interrogatoire menée par le procureur de la République en date du 24 mai 2024 et Bonaventure a été accusé d'une tentative de viol pour avoir échangé au téléphone avec la fille Divine Irankunda et d'avoir recruté des élèves l'année passée pour adhérer au parti CNL. L'enseignant est resté au cachot du commissariat de police à Kayanza sis à la colline Kinga, commune et province Kayanza puis relaxé en date du 26 mai 2024.

Journaliste malmené et arrêté en ville et province Gitega

En date du 30 juin 2024, vers 12 heures, dans la ville et province Gitega, Gérard Nibigira, journaliste de la Radiotélévision Isanganiro a été malmené par des policiers. L'incident s'est déroulé en pleine ville de Gitega devant la station d'essence Murisanze communément appelé « Kwa philipo » quand ce journaliste était parmi les autres clients qui attendaient de s'approvisionner. Selon un témoin oculaire, ce journaliste a pris les photos des policiers qui étaient en train de battre une personne qui était lui aussi à la recherche de l'essence. Croyant que ce journaliste essaie de rapporter la situation, le commissaire communal à Gitega, Jean Prime Ndikubwayo a essayé de battre Gérard et par résistance il l'a intimé l'ordre de lui donner ses téléphones. Selon le même témoin oculaire, après quelques chamailles, ces policiers dirigés par ce commissaire communal ont conduit par force ce journaliste au cachot du commissariat provincial où il a passé plus de 2 heures. Après 30 minutes, les autres journalistes se sont dirigés au cachot pour demander la libération de leur collègue. Après 2 heures d'entretien avec ces policiers, le commissaire provincial de police a pris la décision de libérer ce journaliste tandis que les deux téléphones sont pour le moment au SNR à Gitega.

Un médecin arrêté en commune et province Ngozi

En date du 24 juin 2024, à l'hôpital polyclinique Germain Martin, au quartier Kinyami, zone, commune et province Ngozi, Guy Iriba, médecin à cet hôpital, a été arrêté par le procureur Alfred Franck Ngomanziza avec un mandat d'une accusation « il a mal fait une césarienne ». Selon des témoins à Ngozi, l'ordre des médecins de Ngozi présidé par Dr Guillaume Ntawukuriryayo, le gouverneur de Ngozi et les différentes associations des droits humains ont condamné de cette arrestation d'arbitraire. En date du 28 juin 2024, dans l'après-midi, Guy Iriba a été libéré par la décision du procureur général près de la cour d'appel de Ngozi, après avoir payé 5 millions fbu comme caution. En date du 29 juin 2024, le procureur général de la république a ordonné la restitution de cette somme à Mr Guy Iriba.

Deux personnes arrêtées en commune et province Ruyigi

En date du 30 juin 2024, vers 16 heures, dans le cabaret dit « Carama », dans le quartier Sanzu I, commune et province Ruyigi, Bangirinama et Ndikumana en provenance de la Tanzanie, tous originaires de la colline de Rutimbura, zone, commune et province Ruyigi, ont été arrêtés par le commissaire provincial de police de Ruyigi. Selon des témoins oculaires, ces victimes ont été arrêtées pour cause d'incompréhension entre eux et un autre individu, voisin de ces victimes car ces dernières ont acheté une boisson appelée Kick de 15 milles et l'individu n'a pas eu l'occasion de partager cette boisson avec les victimes et a appelé la police qui par après les a embarqués et s'assoit sur elles, dans le véhicule du commissaire.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juin 2024 indique qu'en date du 31 mai 2024, vers 6 heures du matin, sur la 2^{ème} transversale, colline Munyika I, commune Rugombo, province Cibitoke, Jean Claude Bizimana alias Vyagizimana, commerçant et membre du parti CNDD-FDD a été arrêté par des agents du SNR en province Cibitoke. Selon sa famille, Jean Claude était dans sa boutique où il exerçait ses activités commerciales et ces agents du SNR l'ont arrêté et menotté puis conduit manu militari au cachot du SNR à Cibitoke. Selon encore sa famille, les mobiles de son arrestation reste inconnues.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 28 mai 2024, vers 6 heures du matin, sur la colline Gikangaga, zone Ruyaga, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Claudine Nshimirimana, membre du parti CNL, côté de l'Honorable Agathon Rwasa, petite sœur d'Aimé Magera, responsable du parti CNL dans les pays Européens, a été arrêtée chez elle par des policiers accompagnés des Imbonerakure. Selon Oscar Nahimana, son mari, des policiers lourdement armés épaulés par des Imbonerakure ont fait une fouille perquisition à son domicile et après, ils ont arrêté Claudine et elle a été accusée d'abriter un rebelle chez elle alors qu'aucun objet compromettant n'a été trouvé dans sa maison mais elle a été conduite par ces policiers accompagnés d'Imbonerakure au cachot du parquet de Kabezi. En date du 29 mai 2024, le matin, son mari Oscar Nahimana a été arrêté lui aussi. Il a reçu un coup de fil d'une personne inconnue l'invitant à venir récupérer sa convocation. Il a été ensuite arrêté par des policiers et incarcéré au cachot du poste de police de la zone Ruyaga, au chef-lieu de la commune Kanyosha. En date du 30 mai 2024, les deux ont été libérés mais Claudine a été libérée pendant la nuit.

Trois personnes arrêtées en commune Ndava, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 mai 2024 indique qu'en date du 24 mai 2024, vers 10 heures, sur la sous-colline Muramba, colline Gatsinga, commune Ndava, province Mwaro, Fiston Niyomwungere, âgé de 15 ans, Franck Rukundorwimana, âgé de 16 ans et Jean de Dieu Havyarimana, âgé de 15 ans, tous originaires de la colline Murago, commune Ndava à bord d'un moto, ont été arrêtés par des Imbonerakure de la colline Gatsinga et les ont conduits au cachot du commissariat communal de Ndava où ils ont passé toute la journée du 24 mai 2024. Selon les victimes, ils ont été recrutés par Ezeckiel Ndacayisaba, originaire de la colline Gishikanwa, commune Bugenyuzi, province Karusi et voulait les transporter vers la province de Makamba pour des travaux domestiques chez un prénommé Edmond qui devrait payer le transport de ces 3 enfants. Ces Imbonerakure et les administratifs dont Aloys Ndenzako, administrateur communal de Ndava ont cru que ces jeunes allaient participer dans de bandes armées. Après avoir entendu que les 3 jeunes sont dans les verrous, Ezéchiel a pris fuite et comme tous les administratifs de la province étaient alertés, il a été arrêté au centre Mwaro, dans la localité appelé "Ku Gicupa" par des policiers dirigés par Athanase Ciza, chef de cabinet du Gouverneur de Mwaro. Il a été conduit au cachot du commissariat provincial de Mwaro. Ce soir même vers 18 heures, l'administrateur de Ndava a pris les trois enfants et les a conduits au commissariat provincial en regagnant le recruteur Ezéchiel. Les trois garçons ont été accusés de participer dans des bandes armées.

Un directeur de l'école arrêté en commune et province Bururi

En date du 30 mai 2024, dans les locaux du lycée Bururi, Germain Ntakarutimana, directeur du lycée communal Murehe, province Bururi, a été arrêté en plein réunion de travail par la police sur ordre du directeur provincial de l'enseignement à Bururi, Antoine Sabushimike. Selon des témoins oculaires, ce dernier dirigeait une réunion des responsables scolaires dans cette province quand un indicatif de la radio Humura a retenti dans le téléphone Android de Germain Ntakarutimana. Il a passé une nuit au cachot du commissariat provincial de police à Bururi. Il a été relâché en date du 31 mai 2024, vers 11 heures.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 mai 2024 indique qu'en date du 21 mai 2024, sur la colline, zone et commune Giharo, province Rutana, Gervais Bigirimana, membre du parti

CNDD-FDD, a été arrêté par le responsable provincial du SNR, à Rutana. Selon des sources sur place, il a été accusé de donner des informations à la radio Humura Burundi sur l'arrestation arbitraire par le responsable communal du SNR, de Melchiade Kabura, membre du parti CNL d'Agathon Rwasa³. Selon les mêmes sources, Gervais Bigirimana n'est pas en bonne relation avec certains responsables zonales du parti CNDD-FDD dont Alexis Baragomwa, responsable zonale du parti CNDD-FDD ainsi que Burunga, membre du parti CNDD-FDD, ami d' Alexis et certaines autorités dont l'Administrateur de la commune Giharo. Selon les mêmes sources, Gervais Bigirimana fut un responsable communal des Imbonerakure qui a fini par être limogé de ce poste ensuite les conflits datent de longtemps par suite qu'il plaidait en justice (au tribunal de Rutana) pour des gens qui avaient des terres arabes dans les marais de Munyundo, colline Mura, zone et commune Giharo et avait eu gain de cause, ce qui n'a pas plu à ces autorités du CNDD-FDD.

Trente personnes arrêtées en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 juillet 2024 indique qu'en date du 3 juillet 2024, vers 5 heures, la police du commissariat communal de Rumonge a fait une fouille perquisition dans le quartier de Birimba et 30 personnes dont 2 mineurs ont été arrêtées et conduites au cachot du commissariat de police à Rumonge.

Selon des sources sur place, les uns ont été accusés d'être parmi les groupes qui volaient et blessaient les passants et les autres de n'avoir pas des cartes d'identité.

Cinq membres du parti CNL et un membre du parti CNDD-FDD arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 juillet 2024 indique qu'en date du 12 juillet 2024, sur la colline Sampeke, commune Kayogoro, province Makamba, Hélène Ndayikeza, membre de la ligue des femmes, Elias Minani, Salvator Ndagusaba alias Kuvunagura, Pascasie Nintunze, un prénommé Clovis et Pierre Simon Nyabenda tous membres du parti CNL d'Agathon Rwasa ont été arrêtés par le commissaire de la police en collaboration avec Pierre Simon Nyabenda administrateur de la commune Kayogoro. Selon des témoins, ils ont été accusés de travailler avec des usagers des grigris en provenance de la Tanzanie alors que Isaïe Sakubu, chef de colline Sampeke et le responsable des renseignements en zone Bigina prénommé Fabien membres du parti CNDD-FDD qui faisaient partie des gens qui ont commandé cette équipe pour retirer des grigris dans les ménages suspectés n'ont pas été inquiétés. Ils ont été incarcérés au cachot du commissariat communal à Kayogoro puis transférés au parquet de Makamba à l'exception d'Hélène qui a été libérée.

Une personne arrêtée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 9 août 2024, dans l'après-midi, Jean-Claude Niyuhire, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté par des agents du SNR. Selon des témoins oculaires, la victime était tout près de l'hôpital militaire et une camionnette de marque Toyota type Hilux double cabine aux vitres teintées est venue et il y est sorti des gens en tenues civiles et lui ont mis dans la voiture. Les gens qui étaient proches ont indiqué que cette voiture appartient à Eliphaz Niyongabo, responsable du SNR en Mairie de Bujumbura. Les mobiles de son arrestation ne sont pas connues mais il y'a des informations qui mentionnent que les conflits fonciers pourraient être à la base de son arrestation. Jean Claude est détenu dans le cachot du SNR situé tout près de cathédrale Régina Mundi.

Treize personnes arrêtées en commune Bugabira, province Karuzi

En date du 7 août 2024, vers 2 heures au niveau de la colline Kibenga, sur la frontière de la commune Buhiga, province Karuzi, un groupe de 13 jeunes originaires des collines de Kagwa, Rubuga et Kigozi commune Gitaramuka ont été arrêtés à bord d'un taxi de type probox appartenant à Tuyisenge Landry de Buhiga. Selon des sources sur place, le propriétaire de cette voiture précise qu'il a reçu un coup de téléphone de Gérard, Imbonerakure de la colline Kibenga disant qu'il y avait un groupe de jeunes qui voulaient se rendre en Tanzanie à la quête du travail et lui a fournie l'adresse pour les prendre. Selon les mêmes sources, ils ont été surpris par des Imbonerakure commandés par Innocent Ntunzwenimana, secrétaire zonal du CNDD-FDD de Gitaramuka et les ont conduits au cachot de la police à Buhiga où ils sont incarcérés. Le taximan a été interrogé par un OPJ en face du secrétaire zonal mais a été relâché. Les victimes sont accusées d'aller dans des groupes rebelles tandis que ces derniers affirment d'aller chercher du travail ailleurs comme la vie est devenue trop cher au Burundi.

Une personne arrêtée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 août 2024 indique qu'en date du 19 août 2024, sur la colline Musave, commune et province Kayanza, Alexis de 45ans enseignant à l'ECOFO Canzara a été arrêté par des policiers du commissariat Kayanza après une fouille perquisition opérée dans sa chambre mais rien n'a été trouvé comme suspect. Selon des témoins sur place, en date du 18 août 2024, Alexis avait fui vers sa famille du quartier Mukoro car sa femme, Adrienne Gahinja de 43 ans, infirmière à l'hôpital kayanza, membre du CNDD-FDD, son domestique et son fils Irishura Abdoul le battaient l'accusant de ne pas participer à la vie familiale. A son retour en date du 19 août 2024, Adrienne avait déjà appelé les policiers les disant que son mari possède des armes mais rien n'a été trouvé. Selon des témoins oculaires, la victime n'était pas en bonne relation avec sa femme depuis déjà six ans et ils ne partageaient plus le lit conjugal. Selon les mêmes témoins, Alexis Nkurunziza a échappé de justesse au coup de sa femme et son enfant. Les policiers du commissariat Kayanza ont aussi profité pour faire de la fouille dans les voisinages mais rien de compromettant n'a été trouvé.

Un membre du parti SAHWANYA FRODEBU arrêté en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 août 2024 indique qu'en date du 21 août 2024 Désiré Nzisabira responsable du parti SAHWANYA FRODEBU en zone Kigwena, commune et province Rumonge, a été arrêté par des jeunes Imbonerakure de la colline Mayengo, zone Kigwena. Selon des sources sur place, le soir ce chef de colline Mayengo a décidé de le transférer au cachot de la zone kigwena. Il a été libéré sur ordre de l'administrateur de la commune Rumonge, Augustin Minani. Désiré Nzisabira dit avoir été victime de son parti Sahwanya FRODEBU et d'avoir refusé de contribuer par force pour financer la campagne électorale du parti CNDD-FDD. Les Imbonerakure lui avaient demandé de payer une contribution pour le parti au pouvoir et il a refusé d'où le début la maltraitance jusqu'à le conduire au cachot. Il affirme avoir été menacé de mort par ces Imbonerakure.
